L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

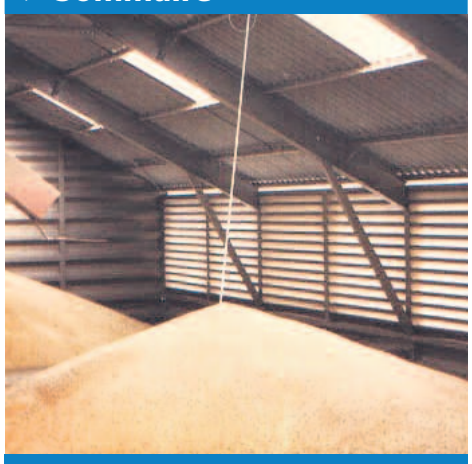
Terres de Bourgogne

N° 1088 - VENDREDI 19 NOVEMBRE 2010 — 2 €

ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
* Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Sommaire



Stockage des récoltes *(P09)*
Des aides pour améliorer le stockage des grains à la ferme

P 03 **Actualités** Côte d'Or
Conférence agricole départementale: un accord cadre bien «aménagé»

P 04 **Actualités** Nièvre
Assemblée générale FDCuma 58: Cuma: une culture à transmettre

P 05 **Actualités** Yonne
PAC après 2013: quel budget pour demain ?

P 06 **Actualités** Bourgogne
Filière avicole: parée pour grandir

P 08 Filières **Cultures**
Dijon céréales: connaître les marchés, c'est essentiel !

P 11 Filières **Élevage**
Production laitière: et si le contrat n'était que le reflet de ce qui se fait aujourd'hui ?

P 13 Filières **Viticulture**
Vente des vins des Hospices de Beaune: la 150ème bougie

P 14 **Économie&Gestion**
Équipement: réfléchir autrement ses investissements en matériels

Après la levée des blocages

Les éleveurs obtiennent un vaste plan d'action



Après près de quatre jours de blocage des abattoirs du groupe Bigard, les éleveurs ont suspendu leur action. Non pas pour les 2 à 5 centimes du kilogramme obtenus dès cette semaine, mais bien après avoir arraché un vaste plan d'actions et d'engagement, tant de la filière et de l'interprofession que des pouvoirs publics, pour mettre fin et inverser la spirale baissière des prix.



Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB

«Nous avons obtenu des avancées importantes !»

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



MOTEUR 130 CV
hydraulique 140 l/mn
boîte powershift 6 vitesses 40km/h
décrabotage pont arrière 2/4 RM
DEMANDEZ UN ESSAI



▷ TELESCOPIC 531.70 AGRI SUPER-AGRI XTRA
▷ TELESCOPIC 536.70 AGRI SUPER-AGRI XTRA
JCB AGRI LA PUISSANCE D'UN LEADER

MAZERON
89200 MAGNY
mazeron-sas.com
tel : 03 86 33 17 70
PORTES OUVERTES D'USINE
Les 25 et 26 novembre 2010
- Présentation des nouveautés contention
-Déstockage de matériel déclassé
-Prix spécial portes ouvertes sur barrières de pré, râteliers, cornadis.



l'Agenda

Côte d'Or

JA Assemblées cantonales 2010

Voici les dates des prochaines assemblées générales cantonales des jeunes agriculteurs de Côte d'Or :
Saint-Seine-l'Abbaye : le **22 novembre** à 9h30 à la salle de la mairie, Fontaine/Mirebeau : le **24 novembre** à 20 heures à la salle de la mairie de Baigneux, Vitteaux : le **3 décembre** à 20h à la salle des jeunes à Vitteaux, Seurre : le **10 décembre** à 14h à la salle de la coopérative à Seurre. Les AG restent à définir pour les cantons d'Is-sur-Tille/Selongey, Nolay, Saulieu/Liernais, Semur-en-Auxois, St Jean de Losne et Venarey-les-Laumes.
A l'ordre du jour de ces assemblées : rapport d'activités, rapport financier, présentation et inscription aux groupes de travail JA 21, thème : fonctionnement du réseau JA, PAC post-2013.

GDS Assemblées cantonales 2010

• Canton de Pouilly en Auxois: lundi 22 novembre à 9h30, Salle polyvalente 406 à Pouilly en Auxois.
• Canton de Bligny sur Ouche: lundi 22 novembre à 14h30, Salle polyvalente à Thorey sur Ouche.
• Canton de Saint Saine l'Abbaye: vendredi 19 novembre à 9h30 Salle de la Mairie à Saint Seine l'Abbaye.
• Cantons d'Is sur Tille/Grancey/Selongey: mardi 23 novembre à 14h30 Salle de la Mairie à Selongey.
• Canton de Vitteaux, vendredi 19 novembre à 14h30 Salle polyvalente à Vitteaux.
• Canton de Semur-en-Auxois: mercredi 24 novembre à 9h30, Caveau Les Maréchaux à Semur en Auxois.
• Canton de Précy sous Thil: mercredi 24 novembre à 14h30, Salle du Foyer rural à Précy sous Thil.
• Canton de Venarey les Laumes: vendredi 26 novembre à 14h30, Salle des Fêtes à La Roche Vanneau.
• Canton de Baigneux-les-Juifs: mardi 30 novembre à 9h30, salle de la Mairie à Villaine en Duesmois.
• Canton de Montbard, mardi 30 novembre à 14h30, salle de la mairie à Montbard.
• Cantons d' Auxonne/Genlis/Seurre/St Jean: mercredi 1er décembre à 9h30, salle des Fêtes Marc Fleury à Champdotre.
• Cantons de Mirebeau/Pontailler: mercredi 1er décembre à 14h30, salle de la mairie à Pontailler sur Saône.

L'assemblée cantonale de Fontaine-Française prévue le 23 novembre à 9h30 est reportée au lundi 6 décembre à 14h.

Nièvre

Wimax Installation prise en charge jusqu'au 31 décembre

Le haut débit partout dans la Nièvre, c'est l'ambition du Conseil Général. Pour cela, il a délégué à Nivertel le soin de développer la boucle de fibre optique et l'installation des antennes Wimax dans le département.
L'utilisation de la technologie Wimax nécessite une antenne et un modem, en plus de la connexion internet. Ces équipement représentent un investissement de l'ordre de 250 €. Nivertel prolonge la prise en charge des frais d'installation jusqu'au 31 décembre 2010. N'hésitez pas à appeler le 0810 58 00 58 pour avoir tous les renseignements nécessaires et ne tardez pas si vous voulez profiter de cette offre.

Formation Sécuriser ses prix de vente en grandes cultures

Une formation organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre Aujourd'hui, la décision de produire ne peut-être indépandante de la capacité à vendre. La vente des céréales et des oléagineux est désormais très exposée à la volatilité des prix et tend à fragiliser les exploitations.
Le Marché à terme et la connaissance des nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs sont des moyens parmi d'autres pour sécuriser son revenu. Cette formation vous propose donc : d'appréhender de manière opérationnelle l'utilisation des marchés à terme, de mieux comprendre ces nouveaux contrats de vos organismes stockeurs.
Elle aura lieu sur 3 jours : le mardi 30 novembre, mardi 7 décembre et mercredi 15 décembre. Lieu : Nevers (à la chambre d'agriculture) ou Cosne/Loire (à la Chambre d'Agriculture). Contact : Sandrine Delannoy au 03 86 93 40 62

Yonne

Débat Se nourrir en respectant la planète

Le groupe «Modes de vie et Environnement» du Puits d'Hiver nous invite **samedi 20 novembre**, de 14 h à 17h, salle des fêtes, place de la mairie à Chichery, pour un après-midi débat sur le thème *«Comment 6,5 milliards d'humains pourront se nourrir en respectant la planète ?»* Débat animé par Yves Froissart, agronome et écologue.

GDS Assemblées cantonales 2010

Prochaines assemblées cantonales du Groupement de Défense Sanitaire de l'Yonne :
Mardi 23 novembre, de 13 h 45 à 16 h 30 à la salle polyvalente de Villeneuve sur Yonne
Mardi 30 novembre, de 13 h 45 à 16 h 30, à la salle des fêtes de magny
Jeudi 2 décembre (avec élection délégué de canton), à la salle des fêtes de Dracy
A l'ordre du jour : présentation des comptes, actualités sanitaires, point sur la tuberculose…

Équipement Journée dédiée à l'efficacité des investissements

La Chambre d'agriculture et la FDCUMA de l'Yonne organisent mardi 30 novembre à 9 h 30, une journée dédiée à « l'efficacité des investissements matériels » qui se tiendra au lycée agricole de la Brosse à Venoy.
Ouverte à tous les agriculteurs, cette journée s'appuiera sur trois exemples :
- la pulvérisation : choisir son matériel et en maîtriser le coût
- les transports sur les exploitations, organiser des chantiers économes,
- l'assolement en commun
Chaque sujet sera traité par une intervention technique d'un conseiller de la Chambre d'agriculture, un témoignage chiffré d'un agriculteur utilisateur d'une technique innovante et des échanges
Une exposition de matériels agricoles correspondant aux thèmes traités complètera l'information des agriculteurs.
Contact et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 22 24 et FDCUMA au 03 86 46 45 44

Certiphyto Formation viticulture

Le CFPPA d'Auxerre-la Brosse vous propose de vous former au nouveau certificat «Certiphyto» obligatoire d'ici 2015. Ce certificat valable 10 ans vous sera délivré à l'issue d'une formation de 2 jours, assurée en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Cette formation est prise en charge hors frais de repas. Prochaine session de formation les **lundi 29 novembre et mercredi 15 décembre** dans les locaux du CFPPA. Rens. ou inscription : Edith Mazeron ou Corinne Landrier au 03 86 94 60 20

Apecita Permanences

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 25 novembre** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet au 03 86 94 22 11.

Phyto Formation le 6 janvier 2011

Une journée de positionnement DAPA et de formation à la prévention des risques phytosanitaires aura lieu **lundi 6 janvier** au CFPPA d'Auxerre-la Brosse.
Suite de la formation jeudi 13, vendredi 14, mardi 19 et mercredi 20 janvier pour la partie technique. Les mardi 26 et jeudi 28 janvier pour la partie réglementaire et lundi 31 janvier pour la partie communication. L'épreuve de validation finale se fera mardi 1er février.
Rens. et inscriptions : Edith Mazeron au 03 86 94 60 20.

Formation Réussir la transmission de mon exploitation

Pour aborder sereinement votre arrêt d'activité et la transmission de votre outil de travail, la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose 3 jours de formation, vendredi 10, mardi 14 et mercredi 15 décembre à Auxerre (participation 135 € par exploitation). Cette formation vous permettra de mieux appréhender les démarches de la cessation d'activité, de définir un véritable projet de transmission et de l'optimiser.
Pour tout renseignement : contacter Sylvie Huyghe au 03 86 94 22 16

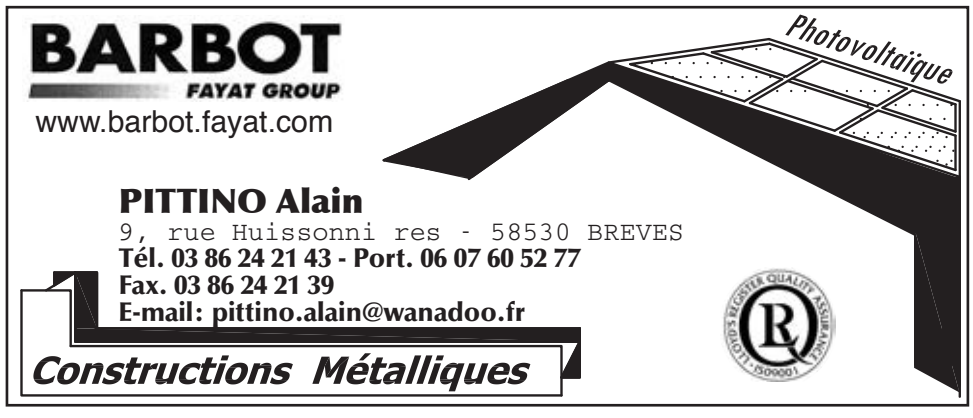
Santé Journée nationale de dépistage de l'artérite

La Caisse Régionale MSA de bourgogne s'associe à la SFMV (Société Française de Médecine Vasculaire) et organise jeudi 25 novembre, dans le cadre d'une campagne nationale, une journée de dépistage de l'artériopathie des membres inférieurs. Un bureau de consultation à l'accueil d'Auxerre sera mis à disposition pour cet examen gratuit, 14 bis rue Guynemer, de 13 h 30 à 16 h 30. Sont concernés par ce dépistage, toutes les personnes de plus de 50 ans, diabétiques ou fumeurs et les plus de 70 ans.
Plus d'informations sur les sites : www.despaspourlavie.com – www.msa-bourgogne.fr

Région

MSA Fermeture exceptionnelle

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'ensemble de ses points d'accueil des sites de la Côte d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés mardi 23 Novembre





Troisième conférence départementale agricole

Un accord cadre bien «aménagé»

La Chambre d'agriculture et le Conseil général de la Côte d'Or ont tenu leur 3ème conférence départementale agricole. L'objectif du rendez-vous : évaluer l'accord cadre 2009-2013.

Quinze millions d'euros : c'est la somme que touchera l'agriculture côte d'orienne sur la période 2009-2013, dates de l'actuel accord-cadre, partenariat entre la Chambre d'agriculture et le Conseil général de Côte d'Or. La récente conférence départementale agricole organisée à Dijon avait pour but d'évaluer cet accord cadre à mi-parcours. *«Voir ce qui marche et améliorer ce qui peut l'être, afin d'être le plus efficace possible»* expliquait Marc Frot, le vice-président du Conseil général chargé des affaires agricoles. Dans les choses qui *«fonctionnent plutôt bien»* figure l'aménagement foncier, qui était le thème principal de la réunion. *«Nous essayons d'être présent à chaque fois que la profession le demande, surtout dans les secteurs à risque de la tuberculose»* affiche Marc Frot. Un poste, financé par le Conseil général, sera créé à la Chambre d'agriculture au mois de janvier et pour une période d'un an. Le nouveau conseiller, sera chargé de l'animation, de l'accompagnement et du conseil afin de faire émerger de nouveaux aménagements fonciers. L'objectif sera de favoriser le regroupement parcellaire dont les besoins sont *«forts»*, en particulier dans les zones d'élevage.



De gauche à droite : Fabrice Faivre (FDSEA), François Chambeau (cabinet d'études aménagement foncier), Philippe Chardon (Conseil général), Dominique Chambrette (Chambre d'agriculture), François Sauvadet (Conseil général), Marc Frot (Conseil général), Hubert Mornand (géomètre-expert), Pascal Martens (GDS 21).

Revalorisation de l'aide génétique

Outre l'aménagement foncier, les aides sur les bâtiments d'élevage et de stockage sont très appréciées dans cet accord-cadre: *«Les bâtiments améliorent les conditions de travail et la vie des agriculteurs. En plus, ils font travailler les artisans. Tant qu'il y aura des demandes, nous n'arrêterons pas ces aides»* signale Marc Frot. Autre satisfaction : les aides pour la diversification, représentée par un nombre grandissant de projets. *«Cette diversification est souvent suivie d'une vente directe. Il n'y a pas d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Le travail de l'agriculteur est valorisé. Nous devons encourager ce genre de démarche»*. Dans les choses perfectibles a été citée l'aide génétique dont une revalorisation est à prévoir : *«Nous allons augmenter certains plafonds. Quand un éleveur achète un taureau, l'aide est de 250€ : c'est un peu obsolète. Nous allons sans doute passer à 400€»*. Une autre piste est au stade de réflexion dans l'accord-cadre, celle de relancer l'engraissement dans le département, *«le but serait d'être moins dépendant de l'Italie, le jour où il ne voudront plus acheter de maigres, ça posera des problèmes»* résume Marc Frot.

AURÉLIEN GENEST

Après la tempête Xynthia

Un bel exemple de solidarité

Trois camions chargés de paille et de luzerne déshydratée sont partis mardi en Vendée pour venir en aide à une exploitation touchée par la tempête Xynthia.

Une dizaine de départements français, dont la Côte d'Or, a répondu à l'action de la FNSEA visant à aider des exploitations agricoles vendéennes. La FDSEA et l'usine de déshydratation de Baigneux-les-Juifs se sont unies, avec l'aide de Dijon Céréales et du Crédit Agricole, pour proposer une *«cargaison»* qui sera sans doute la bienvenue pour Jean-Paul Rault, agriculteur vendéen ayant été choisi par la FNSEA, habitant à une trentaine de kilomètres de la Rochelle. Vingt-trois agriculteurs de la Côte d'Or ont donné gracieusement un total de 26 tonnes de luzerne déshydratée, soit l'équivalent d'un camion. Deux autres remorques, cette fois-ci de paille, faisaient également partie du voyage. Karine Delabays (Genlis) et Olivier Gallien (Baigneux) ont chacun donné l'équivalent d'un camion de paille. Le transport de ces deux camions sera assuré par Dijon Céréales. Le coût du transport du camion de luzerne sera en partie assuré par le Crédit Agricole (à hauteur de 750€) et les agriculteurs (dons à hauteur de 200€). Jean Bertrand, le secrétaire général de la FDSEA, s'est félicité que *«Tout le monde ait joué le jeu dans cette action»* dans laquelle un département parraine une exploitation bien précise. Joint par téléphone, le vendéen Jean-Paul Rault était très heureux de recevoir le *«colis»* : *«Sans l'aide des syndicats, nous aurions sans doute baissé les bras. J'ai perdu 600 moutons et 50 veaux lors de la tempête. La paille sera la bienvenue pour mes vaches allaitantes et mes brebis, de même que la luzerne qui me permettra d'apporter de la matière azotée à mes animaux. Merci à tous les agriculteurs!»*

AURÉLIEN GENEST



Mardi, à Baigneux-les-Juifs, lors du départ pour la Vendée. De gauche à droite : les deux chauffeurs de Dijon Céréales, Jean Bertrand (secrétaire général FDSEA), Sébastien Gauthier (directeur FDSEA), Nathalie Renard (exploitante) et Michel Darbois (président SCA de déshydratation de la Haute-Seine).

Chambre d'agriculture

Trois formations pour Mes p@rcelles

Mes p@rcelles est un outil internet développé par les Chambres d'agriculture, pour prévoir et noter les interventions dans les parcelles et prairies. Mes p@rcelles permet d'assurer le respect de la réglementation et l'analyse des performances technico-économiques.

Chaque année à l'automne, les abonnés au service Mes p@rcelles peuvent bénéficier de formations d'une journée pour préparer la nouvelle campagne. Ces formations d'actualisation permettent de mettre à jour l'exploitation, de reprendre certaines notions et de se familiariser avec les nouveaux modules déployés au cours de l'année. Vous pouvez encore vous inscrire le mercredi 24 novembre à Vitteaux, le lundi 6 décembre à Dijon et le mardi 7 décembre à Châtillon-sur-Seine. En complément de ces formations, les abonnés bénéficient également d'un suivi tout au long de l'année : en cas de problème lors de l'utilisation quotidienne, les conseillers de la Chambre d'agriculture peuvent répondre à toutes les questions. Cette assistance téléphonique est comprise dans l'abonnement annuel. Pour les agriculteurs voulant s'abonner à Mes p@rcelles, une session de formation de prise en main est prévue les vendredis 10 et 17 décembre à Dijon. Plus d'informations auprès de vos conseillers: Cathie Cuisin (03 80 28 81 27) et Damien Ronget (03 80 91 06 76).

Témoignage

«Simple à utiliser, bien appuyée par la Chambre»



Anne Viardot-Sarrasin est agricultrice à Sennecey-lès-Dijon. Accompagnée de son mari Gilles, cette habituée de Mes P@rcelles a suivi sa quatrième formation lundi dernier. *«C'est un programme très convivial, pas brouillon du tout. Mon mari s'est remis à l'ordinateur, c'est dire !»* commente l'agricultrice, enchantée des services rendus par Mes p@rcelles. *«Les techniciens de la Chambre d'agriculture sont très facilement joignables, aussi bien par téléphone que par emails. C'est très appréciable»* poursuit Anne Viardot-Sarrasin. *«La formation dure une journée entière. Chacun fait part de ses difficultés et de ses attentes. Les formateurs ont un planning mais n'hésitent pas à modifier leur programme selon nos demandes. Lundi, mon mari et moi avions des questions relatives au plan de fumure et nous avons eu réponses. Chaque année, je suis une remise à niveau, afin de connaître les nouveautés du programme. Celui-ci évolue sans cesse, ne serait-ce que par la réglementation. Il évolue également en fonction des demandes des agriculteurs».*

AG



▶ Éditorial

Je tenais à remercier tous les éleveurs JA et FDSEA qui se sont mobilisés 4 jours et 4 nuits pour bloquer un des sites de Bigard à Cuiseaux.
Cette action faisait suite à toutes les actions menées partout en France depuis fin août : stickage dans les GMS et pression sur les commissions de cotations qui sont l'indicateur clé pour l'ensemble de la filière de la valeur du produit. Là aussi, nos représentants JA et FDSEA s'y sont bien investis.
L'annonce incomplète par les médias d'un accord qui aboutirait à une revalorisation de 5 centimes d'euros au kilo de carcasse m'a fait dresser les cheveux sur la tête !!! Comme à beaucoup d'entre vous. Une fois de plus, ne prenons pas pour argent comptant ce type d'annonce.
Nous donnerons toutes les informations et détails de cet accord dès que possible.
Pour être bref, il ne s'agit pas d'un accord sur un prix… ce qui nous aurait conduit une nouvelle fois à une condamnation par la Cour Européenne de Justice (gardons en mémoire l'amande de la FNSEA à 12 millions d'euros et celle de la FNB à 8 millions d'euros, qui dénonçaient l'accord illicite sur les prix suite à la crise de la *«vache folle»*). Il s'agit d'un accord qui met en place tout un mécanisme qui implique tous les opérateurs de la filière bovine afin d'obtenir une revalorisation de nos produits dans les semaines à venir. Il semblerait que, suite aux négociations de la semaine dernière, les abatteurs et les GMS ont pris conscience de la réelle détresse économique des éleveurs. La filière connaît notre détermination. Sachons leur rappeler que les blocages sont *«suspendus»* mais pas *«levés»*. Nous y retournerons si les engagements pris sous couvert du ministre de l'Agriculture ne sont pas tenus.
Cette mobilisation a été réussie et les accords obtenus marquent une réelle avancée grâce à une forte présence et détermination de nos adhérents nivernais.

FRANCIS MAENHOUT – FDSEA 58

Assemblée générale FDCuma 58

Cuma: une culture à transmettre

Le 05 novembre dernier, se tenait la première édition des journées portes ouvertes dans les Cuma en Bourgogne. L'objectif de cette organisation régionale est de valoriser l'intérêt économique, social et environnemental des Cuma à travers des réalisations de terrain : réduction des charges, organisation du travail, amélioration des conditions de vie, installations, emplois, énergie et environnement…



Olivier Pieuchot, Vincent Pommery.

La FDCuma de la Nièvre avait invité pour cette occasion et pour son assemblée générale l'ensemble des Cuma, les agriculteurs, les OPA, les responsables politiques. La Cuma de la Chaussade, chez Vincent Pommery, à Parigny-les-Vaux, accueillait cette manifestation. La FRCuma Bourgogne avec la présence de Franck Loriot et Élise Bègue présentait un atelier *«coûts de chantiers»*.
Une quarantaine d'exploitants étaient présents. Bruno Carrat leur a présenté le bilan de l'année avec les chiffres clés de l'activité. La fédération des Cuma de la Nièvre assure l'animation des 98 Cuma du département. Son budget est toujours tendu avec un fonds de roulement qui ne dépasse pas 20% des charges. En 2009 les charges s'élevaient à 180 000 € financés à 21% par les cotisations, 41 % par les prestations, et 38% par les subventions (Conseil Régional, Conseil Général, Casdar, Crédit Agricole).
Les Cuma de la Nièvre regroupent 1500 adhérents et possèdent 1600 matériels. Les Cuma sont présentes dans tous les domaines d'activités, principalement pour la récolte, le transport, le travail du sol et l'entretien. 2009 a été une année record avec 3,4 millions d'euros d'investissements (7 fois plus qu'il ya 20 ans).
Lucien Brossard, Président de la FDCuma, a rappelé tout l'intérêt de travailler en Cuma. C'est un élément incontournable des systèmes d'exploitation et une véritable culture à transmettre aux jeunes (investir dans des matériels performants et plus durables permet de dégager du temps pour d'autres activités professionnelles ou pour les loisirs, la famille).
Olivier Pieuchot et Vincent Pommery, Président et Trésorier, ont ensuite présenté la Cuma de la Chaussade. Crée en 1995 avec 7 adhérents, elle en compte aujourd'hui 20 à l'implication variable selon leurs besoins. Leur chiffre d'affaire d'affaires est passé de 30000 à 130 000 € en 10 ans. La Cuma possède 36 matériels avec en particulier une chaine complète de récolte des fourrages et paille. Les adhérents de la Cuma ont présenté aux participants chaque machine de la chaine de récolte avec pour chacun les contraintes d'organisation de chantier. Etaient donc exposés, accompagnés de leur coûts d'utilisation : une faucheuse conditionneuse 4m, une faneuse 10 m, un andaineur 8 m, une presse à balles carrées, un plateau fourrager. La Cuma de la Chaussade récolte chaque année 400 ha de foin et 600 ha de paille, l'organisation est donc primordiale.
Hervé Mouron, président de la Cuma Terr'Eau et Étienne Bourgy, technicien FDCuma spécialisé énergie, ont ensuite présenté l'activité Bois-Energie, avec une démonstration de déchiquetage de bois et une visite de la chaufferie plaquettes de Vincent Pommery.
La journée s'est terminée autour d'un convivial vin d'honneur financé par les Ets Vezin avec la participation de la marque Kuhn.
Un grand merci à la Cuma de La Chaussade qui accueillait cette journée avec un petit regret : peu de responsables politiques avaient choisit de faire le déplacement, gageons qu'ils se rendront le vendredi 19 novembre en Saône et Loire ou le vendredi 26 novembre en Côte d'Or ou au printemps 2011 dans l'Yonne pour découvrir d'autres aspect des réalisations des Cuma en Bourgogne.

Pour tout renseignement : FDCUMA 58 : 25 boulevard Léon Blum, 58000 NEVERS, Tel : 03 86 93 40 29

Action syndicale

Cuiseaux: la cible des équipes FDSEA / JA de la Nièvre

Dans un contexte particulièrement difficile pour les productions animales, les responsables FDSEA/JA ont pris la mesure de cette action visant le principal opérateur de viande en France.

Contrairement aux situations de crises précédentes (ESB, FCO), la problématique est bien franco française avec des cours très inférieurs à ce qu'ils devraientt être avec un solde déficitaire en viande bovine, sans importation massive de viande en provenance du Brésil ou de l'Argentine.
Cette situation nouvelle pour les éleveurs engraisseurs français en situation de faillite a des incidences sur le marché du maigre. Les responsables nivernais (Didier Ramet, Francis Maenhout et l'ensemble des délégués section bovine) ont réussi à mobiliser les équipes locales pour assurer une présence permanente à Cuiseaux d'une trentaine d'éleveurs jour et nuit (4 jours durant).
Dans le froid et le vent, ces éleveurs apportent un soutien important aux engraisseurs français qu'ils soient de l'Ouest, du Nord mais aussi de Bourgogne / Franche-Comté.
Cette action, dont la portée est indiscutable, s'inscrit dans une stratégie à plusieurs niveaux avec, comme cible, les autres opérateurs de la filière et en particulier les groupes de GMS. Cette action n'est pas une finalité et la mobilisation se poursuivra. Il s'agit en fait de sauver l'élevage bovin français et, avec lui, les milliers d'emplois induits. Lorsqu'on sait le nombre d'actifs qui travaillent dans l'agroalimentaire, de l'abattoir à la transformation, on comprend la solidarité des populations françaises pour soutenir cette industrie lourde qu'est l'élevage et toutes les activités qu'elle développe.

FDSEA 58



Le campement dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 novembre. Equipe de Montsauche, Château-Chinon et Corbigny.



Toute la délégation Nièvre du mardi 9 novembre 2010.



PAC après 2013

Quel budget pour demain ?

Responsable du service «politiques économiques et filières» à l'APCA, Élise Thomazo a tenu une réunion d'information organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne sur le thème de la PAC d'après 2013.



Élise Thomazo (à gauche sur la photo), est responsable du service *«politiques économiques et filières»* à l'APCA.

Alors que l'on attend cette semaine la communication officielle de la Commission Européenne sur les perspectives budgétaires de la prochaine programmation PAC d'après 2013, des premières « fuites » font augurer de ce que sera le texte final. Avec une question restant en suspens : quel sera le montant du prochain budget européen ? Aujourd'hui de 975 milliards € sur 7 ans, dans le cadre d'une programmation pluriannuelle, il pourrait selon certaines rumeurs se voir amputé de 15%. Sachant que le budget agricole représente sur la programmation 2007/2013 42% de cette somme, soit un peu plus de 400 milliards €, quelles conséquences sur le montant de la programmation suivante, qui pourrait passer de 7 à 10 ans ? Alors que la France se range parmi les *«contributeurs net»* du budget européen, elle est en revanche *«bénéficiaire net»* pour le retour agricole (elle reçoit plus qu'elle ne donne). Une diminution de 15% du budget entraînerait une diminution de 9 milliards € sur l'enveloppe PAC globale. Quasiment l'équivalent de tout le retour français estimé à 10 milliards €.

Prochain cadre budgétaire

Jugé par la Commission *«trop complexe et pas assez transparent pour être efficace»*, le prochain budget européen pourrait voir son cadre financier courir sur 10 ans, manière de *«donner du temps au temps»* et atteindre des objectifs plus globaux et plus ambitieux. On peut dès lors imaginer une PAC calée sur la même durée avec, selon les premières informations, une *«profonde révision à mi-parcours afin de modifier les orientations prises si elles s'avèrent mauvaises»*. La Commission envisagerait également d'utiliser des outils financiers pour inclure de la flexibilité annuelle dans la programmation. Reste à savoir si la PAC sera concernée ou non par cette mesure ?

De nouvelles modalités de ressources du budget européen sont à l'étude : réduction de la contribution des Etats membres en supprimant une partie des ressources de la TVA, instauration de nouvelles ressources propres à l'Europe (taxe sur les transactions financières, sur les transports aériens, TVA européenne Sur les dépenses au niveau du budget : pas d'augmentation en vue, mais une concentration renforcée, avec *«une utilisation des crédits à l'échelle européenne uniquement si celle-ci est jugée plus pertinente que les échelles nationales»*.

Toujours une PAC reposant sur 2 piliers, mais qui seraient plus complémentaires, sans dichotomie réelle entre économie et environnement comme dans le cadre de la programmation actuelle.

Un paiement direct 1er pilier à plusieurs étages

Calcul du montant moyen d'un DPU européen : 284 €, avec comme objectif, de rapprocher les Etats membres de cette moyenne. S'en suivrait un rééquilibrage qui verrait l'enveloppe française diminuer de 4 à 5%. Conséquence : *«une perte pouvant aller jusqu'à 2 000 € pour une exploitation icaunaise»*, selon Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture.

Le futur paiement direct 1er pilier serait constitué de plusieurs étages : une aide de base par exploitation plafonnée, dans laquelle on trouverait une aide découplée uniforme par pays et par région, ciblée sur des agriculteurs actifs ; une aide complémentaire *«verte»*, sous forme de boite à outils ; une aide additionnelle pour *«contraintes naturelles spécifiques»*, avec cofinancement volontaire ; des aides couplées type art. 68, en fonction de certains types d'agriculture ou certaines zones, avec, si des aides comme la PMTVA venaient à être découplées, un relèvement des plafonds actuels.

Concernant la régulation des marchés, on s'acheminerait vers un maintien des outils actuels. Un statu quo faisant presque office de «nouveauté», après le principe de démantèlement que l'on a connu. De là à dire qu'il est ambitieux…!

DOMINIQUE BERNERD

Maisons Familiales et Rurales

La MFR du Jovinien en assemblée générale

La Maison Familiale Rurale du Jovinien à Villevallier a tenu son assemblée générale le 23 octobre dernier, à l'issue d'une année scolaire marquée par un taux de réussite de 85% aux examens, tous diplômes confondus.

Une assemblée nombreuse et attentive a suivi les travaux de l'association. Le président, Fabrice Grégoire, a ouvert la séance en accueillant les invités et en rappelant toute la dimension de la pédagogie de l'alternance dans la construction du jeune.

Patrick Tourte, secrétaire, a relaté la richesse des travaux de la vie associative de l'année écoulée qui fut chargée en évènements. Le directeur, Jerry Brunet, les moniteurs et les élèves ont présenté les activités de l'établissement dans les différentes classes : 48 élèves de 4ème et 3ème de l'enseignement agricole ont travaillé sur leur projet d'orientation professionnelle. Dernière année pour les BEPA 2, (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles), ce cycle étant remplacé par une seconde professionnelle agricole permettant l'accès au bac pro.

Les secondes pro et bac pro représentent quant à elles 30 élèves, avec un objectif très professionnel puisque les jeunes se préparent pour la plupart à entrer dans la vie active, futurs salariés et chefs d'exploitation. L'apprentissage à la MFR concerne 19 apprentis en CAP agent de restauration collective et rapide.

Les résultats aux examens ont été de l'ordre de 85% de réussite, tous diplômes confondus (brevet des collèges, BEPA, CAP et BAC Pro), ce qui permet de dire qu'en plus de former de vrais professionnels, la pédagogie de l'Alternance permet aussi de bien réussir la qualification.

Le rapport financier présenté par la trésorière, Françoise Vige, laisse apparaître un déficit sensible malgré une situation financière assez saine. Cela est du à une diminution d'effectifs financés et un report d'activités sur l'exercice suivant. Cette situation devrait retrouver son équilibre dès l'exercice suivant, compte tenu de la prévision des activités.

Le Conseil d'administration s'est également renouvelé par la reconduction de plusieurs parents : Messieurs Grégoire et Delval, Mesdames Vige et Logette, mais aussi par l'entrée de nouveaux parents d'élèves qui ont compris le sens et l'importance de l'engagement associatif.

Nous remercions à ce titre, Madame Becourt et Messieurs Dariot, Foglioli et Jardin. Une première réunion de travail avec l'ensemble des administrateurs s'est tenue mardi 2 novembre.

Après clôture par le président, de l'Assemblée statutaire, le directeur, Jerry Brunet, a fait le point sur le projet d'association 2006-2011 et les différentes actions réalisées, avant de laisser la parole à Dominique Jacquier, directeur départemental, pour introduire le prochain thème de travail national «la MFR et son Territoire». Thème qui se déroulera sur deux années, la première étape consistant à mettre en lumière toutes les action, partenariats, liens de la MFR avec son territoire, avant d'aller à la rencontre des différents acteurs pour mieux définir le projet et la place de la MFR dans le but de réussir autrement avec les jeunes.

L'Assemblée générale s'est clôturée dans la convivialité par un buffet autour des saveurs d'automne.

MFR DE VILLEVALLIER



FRSEA Bourgogne

La section régionale ovine réunie à Pouilly-en-Auxois

Serge Préveraud, président de la FNO, participait lundi dernier à la réunion de la section régionale ovine de la FRSEA Bourgogne. Il a tenu à rappeler l'intérêt de la FNO pour l'échelon régional et de la volonté syndicale de disposer, à l'échelle régionale, de sections ovines dynamiques.

Pour Serge Préveraud, le rééquilibrage des aides dans le cadre du Bilan de santé de la Pac a été salvateur pour la production ovine : *«sans lui, l'avenir de l'élevage ovin aurait été scellé»*.

Il s'agit désormais de capitaliser cette victoire syndicale : *«Le rééquilibrage des soutiens est une chose ; il faut désormais mettre en place un projet économique. Les aides amélioreront la trésorerie mais ne feront pas un kg de viande»*.

Trois enjeux majeurs

Pour organiser des opérations commerciales, il faut connaître la production pour être certain de pouvoir assurer le contrat. La signature de l'accord interprofessionnel et la mise en œuvre du prévisionnel dans le cadre de la nouvelle aide ovine allaient dans ce sens.

Pour une meilleure connaissance du marché, la prochaine étape pourrait être l'actualisation de ce prévisionnel par les éleveurs chaque trimestre, à partir des naissances effectivement réalisées.

«Le prix est un sujet essentiel, sur lequel il faut agir». La valeur ajoutée doit aller aux paysans.

Depuis un an, au niveau national, les initiatives fleurissent avec la grande distribution :

Carrefour : contrat sur 3 ans, avec un retour net supplémentaire de 0,20 €/kg et une augmentation du volume sur lequel porte le contrat de 20% sur les 3 ans ;

D'autres initiatives sont en cours dont une bien avancée dans l'ouest de la France.

Les éleveurs ovins doivent aussi travailler sur l'installation des jeunes. La filière ovine s'est proposée, auprès des JA, pour être une production de référence.

Sous 5 ans, 40% à 50% des producteurs ovins devraient cesser leur activité.

Si l'élevage ovin retrouve du revenu, il sera possible d'installer.

Identification électronique

La profession se montre volontaire sur le dossier de l'identification car elle veut faire de cette contrainte un atout pour moderniser l'élevage ovin.

La seule barrière reste le coût du matériel. Si le différentiel de coût des boucles est pour l'instant pris en charge, le coût du lecteur et des périphériques peut rapidement peser sur les charges des exploitations. La volonté des responsables ovins de la section FRSEA Bourgogne est d'obtenir un co financement, le plus approprié possible afin de faire redescendre l'investissement de l'éleveur.

Dossiers sanitaires

Concernant la FCO, la nouvelle campagne de prophylaxie (ouverte depuis le 2 novembre) s'inscrit dans un cadre volontaire. Pour les animaux restant sur le territoire national, l'éleveur peut donc choisir (ou non) de vacciner son cheptel et de faire appel (ou non) à son vétérinaire. Seuls les animaux destinés à l'exportation doivent faire l'objet d'une vaccination certifiée, réalisée par un vétérinaire.

La section régionale en appelle à la responsabilité des éleveurs ovins : pour protéger le cheptel, il faut vacciner massivement.



Filière avicole

Parée pour grandir

Très variée, munie des outils nécessaires et bien positionnée géographiquement, la filière avicole bourguignonne se veut grandissante. La FRSEA Bourgogne, réunie à Pouilly-en-Auxois, a fait le point sur cette filière qui n'échappe pas, malgré tout, aux mêmes difficultés que les autres productions.

La FRSEA, tenait à organiser, sous la responsabilité de Louis Accary, une réunion portant sur l'aviculture en Bourgogne. *«La partie avicole est amenée à se développer au sein de la FRSEA»* soulignait le responsable de section, *«jusque là, elle était peu présente alors qu'elle est tout de même la deuxième production de viande de la région»*. Membres et animateurs des différents groupes des FDSEA étaient présents, de même que deux invités de marque : Eugène Schaeffer et Christian Marinov, respectivement président et directeur de la confédération française de l'aviculture (CFA). *«Nous voulons montrer que la filière avicole existe et possède de nombreux atouts»* insiste Louis Accary.



Louis Accary, responsable de la section aviculture de la FRSEA et Eugène Schaeffer, président de la Confédération française de l'aviculture, réunis à Pouilly-en-Auxois la semaine dernière.

Justement, quels atouts?

A cette question, le responsable bourguignon répond par l'importante diversité de la filière bourguignonne : *«nous partons de l'AOC Bresse, nous passons par le Label, le certifié et le standard. Toutes les productions sont représentées : poulets, pintades, canards et dindes. Un jeune qui veut se lancer a le choix d'aller dans la production qu'il préfère. La filière est dynamique : la production a doublé en 10 ans et ce n'est pas un hasard, elle correspond à une demande*. Eugène Schaeffer salue ces caractéristiques bourguignonnes : *«La filière évolue de façon très positive et tout existe sur place : les usines d'aliments, les abattoirs...En plus, les producteurs sont motivés. C'est vraiment intéressant»*.

Chacun doit gagner sa vie

Le président de la confédération française de l'aviculture évoque ensuite la conjoncture nationale. Comme dans les autres productions de viande, le gros *«hic»* vient de l'augmentation du coût des matières premières. *«Les producteurs connaissent une augmentation de 20% de leurs charges liées aux aliments. Par rapport à ce que représente la partie alimentation, le producteur doit réussir à vendre 10 à 12% plus cher, ce qui correspondrait à une fourchette de 4 à 6% de hausse du prix consommateur. Que les grandes surfaces prennent leurs responsabilités. Dans la filière, chacun doit pouvoir correctement gagner sa vie*.

Une charge en plus....

Eugène Schaeffer soulève un autre problème : celui des obligations des éleveurs. Le président de la CFA regrette *«qu'on en rajoute tout le temps en France. Notre pays fait partie des meilleurs. Qu'on laisse travailler les gens!»* A ce titre, la notion de bien-être animal a été développée lors de la réunion. Cette directive européenne qui n'est pas encore appliquée mais qui ne saurait tarder (elle devait déjà être applicable), est considérée comme une contrainte supplémentaire. *«Tout cela ne va rien arranger économiquement, notamment en terme de concurrence avec nos collègues étrangers»* regrette Louis Accary, pensant notamment à l'Allemagne, devenue très productrice. *«Elle n'a pas le même carcan administratif que le nôtre. Nous, français, nous trainons un boulet. Le bien-être a beau être une directive européenne, son interprétation varie selon les pays»*.

L'espoir du PPE

Louis Accary fait le point sur la région Bourgogne. *«Il y a un grand besoin de rénovation et de construction»* signale le responsable FRSEA, *«le parc a perdu des mètres carrés depuis 3 ou 4 ans, à cause de l'âge des bâtiments et des départs en retraite d'éleveurs»*. Ces deux constats avaient généré plusieurs craintes : *«Nous avons alerté un certain nombre de représentants régionaux par rapport à ça. Les abattoirs étaient susceptibles de ne plus recevoir la production suffisante pour pouvoir fonctionner. Le risque était de voir la production se faire ailleurs et donc par des salariés autres que bourguignons. Pour la région ce serait un appauvrissement économique»*. Heureusement, le Plan de performance énergétique (PPE) est arrivé. *«Cela faisait déjà 2 ou 3 ans que nous mettions en avant le besoin d'aides pour rénover nos anciens bâtiments, pour les rendre plus performants et plus économiques. Le PPE est arrivé au très bon moment»*. Pour preuve, 22 dossiers ont été traités en 2009 et 19 en 2010.

Dans nos prochaines éditions : un article technique sur le bilan des travaux.

AURÉLIEN GENEST

vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 NOVEMBRE
JOURNÉES TECHNIQUES DU BOIS 3 JOURS de PROMOS
DÉMONSTRATIONS
Combinés et tour à bois
STAGES D'INITIATION À LA DEMANDE
RENSEIGNEZ-VOUS
• Combinées
• Scies à rubans
• Tours à bois
• Outillage
EXEMPLE
L'ATELIER COMPLET
• SCIE sur TABLE (Réf. 419)
ø lame 200: avec chariot sciage
• TOUPIE (Réf. 429)
ø arbre 30: avec chariot tenonage
• RABOT DEGAU (Réf. RAD260)
Larg. 260, 2 fers
• ASPIRATEUR (Réf. ASP150)
1500 W - 220 V
L'ensemble 2 990 € + 1 coffret d'outillage GRATUIT
PROMOTIONS SUR
• Tronçonneuses STIHL
• Broyeurs végétaux VIKING
• Fendeuses et scies à buches
LUREM
SAS ALABEURTHE
89470 Monéteau - Av. de l'Europe - Sortie N°19 A6
Zone commerciale Cora - Auxerre Nord - 03 86 18 99 02

DETECVEL
Système NUMÉRIQUE depuis 1997
Réception sur TV/PC à la maison et sur Pocket aux champs
Aux normes en vigueur
Leader de la surveillance d'élevage
CENTRE DETECVEL
Ets VIARD - 71320 LA BOULAYE - Tél. 03 85 79 62 60

Viande bovine

Un vaste plan d'action

Après près de quatre jours de blocage des abattoirs du groupe Bigard, les éleveurs ont suspendu leur action. Non pas pour les 2 à 5 centimes du kilogramme obtenus dès cette semaine, mais bien après avoir arraché un vaste plan d'actions et d'engagement, tant de la filière et de l'interprofession que des pouvoirs publics, pour mettre fin et inverser la spirale baissière des prix.



Avant de suspendre le blocage de l'abattoir, une délégation d'éleveurs a rencontré les responsables de l'abattoir, en l'occurrence Emmanuel Meunier, directeur, et Guy Chevalier, responsable des achats. Un dialogue direct, ferme, mais courtois, s'est engagé, tourné non vers le passé, mais vers l'avenir et dégageant des pistes de travail comme, par exemple, le dossier Charolais de Bourgogne.

Après plus de trois jours de blocage, le groupe Bigard - et son patron Jean-Paul Bigard - est enfin venu à la table des négociations. Comme les autres acteurs de la filière, il connaît désormais la détermination des éleveurs. Un avertissement à l'ensemble des entreprises du secteur - privées et coopératives - a, de fait, été lancé clairement : désormais, toutes sont sous la surveillance active des éleveurs et des Pouvoirs Publics. *«Nous aurons la capacité à revenir s'il le faut et si les engagements pris ne sont pas tous tenus !»*, ont averti les responsables des FDSEA, des Jeunes agriculteurs et des sections bovines lors de leur rencontre avec Emmanuel Meunier, directeur du site Bigard Cuiseaux, à l'occasion de la levée du barrage, le 11 novembre au matin. L'avertissement valait, ils l'ont répété à maintes reprises, à l'attention de tous les opérateurs.

Des blocages suspendus, pas levés

Cet accord ne constitue certes pas une fin en soi. Bien au contraire, il doit marquer *«l'enclenchement d'une dynamique nouvelle au sein de notre filière»*, ont rappelé les responsables professionnels à Cuiseaux le 11 novembre. *«Il nous faut considérer que les blocages ont été suspendus et non levés : nous y retournerons si les engagements pris ne sont pas tenus et s'ils ne portent pas rapidement leurs premiers fruits !»*.

La mise en garde est donc on ne peut plus claire : en suspendant leur action, les éleveurs entendent laisser une chance ultime au dialogue, interrompu de longue date mais que le récent rapport de force rend à nouveau possible. De fait, Jean-Paul Bigard que l'on n'avait pas vu aux réunions de l'interprofession depuis près de deux ans a, par sa volonté réaffirmée de siéger à nouveau, réenclenché le fil du dialogue. En soi et quand bien même on ferait abstraction de l'ensemble des autres engagements, ce fait constitue une avancée de taille.

«Cette mobilisation a montré notre détermination à ce que le marché ne soit pas artificiellement verrouillé ou faussé. Elle a aussi montré notre volonté de relancer un véritable dialogue et une dynamique nouvelle au sein de notre filière pour une amélioration de la situation des marchés et donc une hausse progressive et pérenne de nos prix à la production», rappelaient les responsables des FDSEA et des Jeunes agriculteurs. Et c'est bien là le seul objectif à atteindre.

D'APRÈS ND

▶ Interview *Jean-Piere Fleury, secrétaire général de la FNB*

«Nous avons obtenu des avancées importantes !»

■ **Le siège de la douzaine d'abattoirs du groupe Bigard, et en particulier celui de Cuiseaux pour la Bourgogne, a été levé jeudi 11 novembre par les éleveurs, sans qu'apparemment vous ayez obtenu gain de cause concernant une revalorisation de 60 centimes d'euro le kilo de viande bovine. Qu'en est-il ?**

Jean-Pierre Fleury : *«Tout d'abord, permettez-moi de remercier chaleureusement tous les éleveurs des départements de l'Ain, du Jura, de la Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Yonne qui se sont mobilisés pour la cause commune et qui ont contribué aux résultats que nous avons obtenus. En ce qui concerne nos revendications, la revalorisation de 60 centimes d'euro reste notre objectif à atteindre mais ce que nous avons obtenu va bien au delà des 5 et 2 centimes d'euro qui ont été mis en avant par les médias. Je voudrai tout d'abord rappeler que la viande n'est pas le lait et que l'on ne peut traiter les questions liées à la viande de la même manière que pour le lait. Le secteur du lait possède déjà ses propres paramètres qui lui permet d'aborder la question des prix au niveau national. Pour le secteur de la viande, les paramètres viennent seulement d'être validés par l'accord qui a été signé entre Dominique Langlois, président de l'interprofession bovine et Loïc Gouëllo, médiateur nommé par Bruno Lemaire, ministre de l'Agriculture et chargé de suivre ce dossier. Nous sortons d'un conflit majeur et notre première victoire est d'avoir obtenu un engagement de l'ensemble des acteurs de la filière à travailler ensemble. N'oublions pas que depuis plusieurs mois Jean-Paul Bigard, Pdg du groupe Bigard, le numéro 1 de la viande en France menait la politique de la chaise vide et, dans notre interprofession la règle étant celle de l'unanimité, nous ne pouvions plus avancer. Les solutions ne peuvent être trouvées qu'ensemble et désormais le travail peut commencer, sans sous-estimer les difficultés car nous sommes dans un monde de concurrence et de compétitivité avec notre spécificité française qui est notre élevage allaitant».*

■ **Dans le cadre de cet accord, des engagements ont été pris de part et d'autres. Quels sont-ils ?**

JPF : *«Jean Paul Bigard en sa qualité de numéro 1 a pris conscience que, s'il avait des droits, il avait aussi des devoirs. L'accord a validé son engagement à travailler sur la gestion des marchés, engagement repris par tous les acteurs de la filière en tant que priorité n°1. Les moyens retenus passent par une meilleure valorisation des races à viande et en particulier les femelles ayant un poids carcasse de 400 kg, avec un engagement à conquérir de nouveaux marchés en tirant les prix vers le haut».*

■ **Si le revenu des éleveurs passe par les prix, l'accord concerne t-il les coûts de productions ?**

JPF : *«Depuis deux ou trois ans, nous avons assisté à une dérive concernant les segments de prix du troupeau allaitant qui se calaient de plus en plus sur ceux du troupeau laitier. Si l'atout du troupeau allaitant est la qualité, il éprouve des difficultés à être compétitif en raison de ses coûts de production. Nous avons obtenu que soit inscrit dans la loi de modernisation agricole la mise en place d'indicateurs de coûts de production dans le cadre de la contractualisation. C'est la première fois que l'élevage fait valider ses coûts de production et cela représente une avancée très importante. Par ailleurs, l'état au travers du médiateur s'est engagé à travailler aux mesures d'allégement liées à la crise de la vache folle qui plombent la filière et alourdissent les charges des éleveurs».*

■ **Quelles autres mesures ont été envisagées pour redresser les cours du marché ?**

JPF : *«Mis à part l'engagement de rechercher de nouveaux marchés, deux points importants font partie de l'accord qui a été signé : Le premier, c'est le retour du logo VBF. La grande distribution s'est engagée à remettre en avant la marque «Viande Bovine Française» dans les rayons avec l'objectif à termes de ne mettre que de la viande française. Le deuxième concerne la restauration collective qui représente, publique et privée confondue, 30% de la consommation de viande en France soit 1,5 millions de tonnes par an. La FNB a fait introduire dans la loi de modernisation agricole un volet «circuit court» afin de modifier le code des marchés publics et permettre un approvisionnement local pour les collectivités territoriales. Le médiateur s'est engagé à participer à la rédaction de ce texte en accord avec l'interprofession. L'objectif est de conquérir un quart du marché de la restauration collective publique soit 100 000 tonnes par an».*

■ **Un calendrier ou des échéances ont-ils été fixés ?**

JPF : *«Un calendrier de travail a été fixé avec la volonté d'obtenir des résultats très rapides en matière de prix. En ce qui concerne le classement des animaux, l'ensemble des industriels de + 3 000 tonnes ont jusqu'à la fin décembre pour mettre leur installation en conformité. Si ce n'est pas le cas, des commandes fermes devront être passées avant le 31 janvier 2011, faute de quoi le ministre de l'Agriculture s'est engagé à l'imposer par décret. Sur l'observatoire des prix et des marges, nous avons obtenus l'engagement ferme que les premiers repères soient délivrés dès le début 2011. Mercredi 17 novembre, nous nous réunissons avec les services des ministères du Commerce extérieur, des Affaires étrangères, de l'Agriculture afin d'envisager les moyens de capter des marchés dans les pays tiers hors Europe où nous ne sommes pas présents. Enfin, l'État va engager 4 millions d'euros, en communication pour dynamiser la consommation, sur les radios en décembre et à la télévision début 2011. De son coté l'interprofession dégage 1 million d'euros pour une campagne de communication sur les races à viande, qui sera lancée dans le cadre du Salon de l'agriculture».*

■ **En conclusion, qu'avez-vous à dire aux éleveurs qui ont pu être déçus par l'annonce des médias ?**

JPF : *«Je veux leur dire que je comprends que l'annonce des 5 et 2 centimes ait pu en décevoir certains, mais je tiens à leur dire que l'urgence était d'apaiser les relations interprofessionnelles, car c'était le seul moyen d'aller vers une meilleure prise en compte des prix payés aux éleveurs. Nous ne crions pas victoire, mais nous sommes convaincus que nous avons obtenu des avancées trés importantes qui vont au delà des 5 et 2 centimes d'euro. Nous allons continuer à nous battre afin d'obtenir des résultats tangibles dans les jours à venir, seuls moyens de redonner du revenu aux exploitations d'élevage et nous veillerons à ce que les engagements pris soient tenus».*

PROPOS RECUEILLIS PAR JL BERTHOMÉ

Formation chez JFB Appro

Certiphyto: valorisant à plusieurs niveaux

De nombreux organismes agricoles proposent actuellement des formations certiphyto. Retour sur l'une d'elle à Is-sur-Tille.

L'entreprise JFB Appro, spécialisée dans le négoce et l'approvisionnement, vient de proposer deux formations certiphyto à ses clients. Au départ, certiphyto a un aspect réglementaire. Ce certificat sera obligatoire pour l'achat et l'utilisation de tout produit phytosanitaire en 2015. Mais aujourd'hui, dans un cadre expérimental, la formation a semble-t-il *«été plus loin»*. *«Certiphyto a une double fonction»* signale Jean-François Brigand : *«recadrer les actions que mènent les agriculteurs au sein de leur exploitation afin d'améliorer leur confort et l'environnement dans lequel ils travaillent. La deuxième fonction concerne le plan écophyto 2018 que nous nous sommes fixé avec l'objectif de réduction des intrants»*. Pour le directeur de l'entreprise, cette formation est faite pour *«responsabiliser de plus en plus les agriculteurs»* : *«il y a un besoin de rappeler certaines choses sur les risques et les conséquences sur la santé, l'environnement et l'aspect économique de l'exploitation»*. La trentaine d'agriculteurs qui a participé aux deux formations a suivi un riche programme technique portant sur l'ensemble de la législation des produits phytosanitaires, leur utilisation, l'identification des risques sur la santé et l'environnement et enfin, les objectifs de réduction des intrants. Jean-François Brigand, à l'image de ses clients, était très satisfait : *«Cette formation a conforté les messages que l'on divulgue depuis plusieurs années. Elle crédibilise notre politique et valide le choix de nos produits naturels. Concrètement, cette formation va permettre d'améliorer le niveau de protection des agriculteurs»*.

AURÉLIEN GENEST



Éric Fevret (agriculteur à Francheville) : *«Cette formation nous a permis de nous rappeler plusieurs choses, notamment en terme de protection. Tout ce qui est masques, lunettes, combinaisons, on a tendance à l'oublier ou à ne pas y prêter attention. Sur l'incidence sur l'environnement, il y a avait des choses intéressantes. Il était important d'en reparler, même si les bonnes habitudes commencent à rentrer».*

Dijon céréales

Connaître les marchés, c'est essentiel !

Près de 250 adhérents de Dijon Céréales ont participé, le 10 novembre au Palais des Congrès de Dijon, au lancement du *«Club des Marchés 2010-2011»* de la coopérative.



Le lancement du «club des marchés» a rassemblé près des 250 coopérateurs au Plais des Congrès de Dijon.

Ces dernières années, la volatilité des marchés céréaliers amène la même question à chaque début de campagne : comment gérer au mieux sa commercialisation et le risque de prix lié à la fluctuation des cours ?

Pour apporter des solutions concrètes à ses adhérents, Dijon Céréales a développé différents supports de commercialisation répartis en deux grandes familles : délégation de gestion (prix moyens de campagne) et gestion libre (prix ferme, prix à fixer).

Surtout, Dijon Céréales mise sur l'information régulière (sur son extranet Indice notamment) et la formation des agriculteurs aux problématiques des marchés. C'est tout l'objet du *«Club des Marchés»* dont la campagne 2010-2011 était lancée ce 10 novembre au Palais des Congrès de Dijon (complétée par différents cycles de formation au long de la campagne).

Meilleure origine du monde

L'union nationale Invivo a apporté sa connaissance des marchés européens et mondiaux à cette réunion pédagogique. Didier Nedelec, directeur des Marchés des Grains Invivo, a fait le point de la campagne écoulée et de la récente reprise des cours.

Didier Nedelec revendique une certaine modestie dans l'analyse des marchés. *«Notre horizon précis, c'est 3 semaines. Chaque jour, on récolte des céréales partout dans le monde, on en consomme aussi. Il y a un grand hiatus entre le rythme des agriculteurs, dont la campagne s'étale sur 18 mois, et des marchés qui peuvent évoluer trente fois sur la période»*. Pour lui, une chose est sûre cependant, la France jouit d'une position idéale pour alimenter le grand bassin Méditerranéen…et même le marché mondial, *«nous sommes la meilleure origine du monde !»*

Les financiers, pas forcément négatifs

Jean-Loïc Bégué-Turon, responsable gestion du risque Invivo, a évoqué l'impact des financiers sur les marchés, faisant la nuance entre spéculateurs (dangereux avec leur trading haute-fréquence) et les gestionnaires indiciels qui misent massivement sur les matières premières agricoles depuis la crise de 2008. *«Les financiers contribuent à la volatilité à court-terme, certes, mais ils apportent aussi de la liquidité dont nous avons besoin pour nous couvrir des risques de marchés. Les gestionnaires indiciels, en plaçant de l'argent à moyen terme, créent un biais haussier globalement favorable aux prix céréaliers»*.

Pour Didier Nedelec, dans un marché compliqué, *«rien ne battra jamais une moyenne bien construite»*. Pascal Demay, responsable Terrain et Céréales à Dijon Céréales, a confirmé ses propos en montrant que les prix moyens de campagne de la coopérative se situent toujours à égalité ou au dessus de la moyenne des prix fermes.

«Votre coopérative est une de celles qui a le plus évolué dans son offre de gestion commerciale. Il faut vous appuyer sur elle», a affirmé en conclusion Anne-Sophie Dezemery, responsable Club Marchés Invivo. Ce à quoi Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales a ajouté. *«En matière de commercialisation, qu'il s'agisse de Cérévia ou des nos outils de gestion des marchés, notre coopérative a pris des virages importants au service de ces adhérents»*.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Contact Club des Marchés Dijon Céréales : Loïc Arnould au 03 80 69 21 45 ou loic.arnould@dijon-cereales.fr

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

sarl SIMONNET 58000 Saint Eloi
• Terrassement de stabulation
• Plate-forme
• Fosse à lisier
• Broyage avec pelle équipée
• Chemin d'accès
• Assainissement
• Vente et livraison cailloux concassés
Tel. 06 82 85 40 55
Mail: terrassement-centre@orange.fr

Stocker sa récolte à la ferme

Des aides pour améliorer la qualité du stockage des grains

Le conseil régional de Bourgogne vous aide dans l'amélioration de vos stockages de grains à la ferme. Un dispositif qui s'inscrit dans le cache du CIP (Contrat Interprofessionnel du progrès) Grandes Cultures.



Stocker sa récolte à la ferme nécessite non seulement des investissements financiers et physiques, mais requiert également un savoir-faire particulier de la part du producteur.
En cette période hivernale, il s'avère nécessaire de penser et de vérifier vos stockages de céréales et oléo-protéagineux ou de penser à l'aménagement de stockages.

Le dispositif d'aides

Pour préserver la qualité sanitaire et technologique des grains, répondre aux cahiers des charges des transformateurs et permettre aux productions bourguignonnes de rester compétitives sur les marchés, la qualité des stockages des grains doit être optimale et maîtrisée.
Dans le cadre du Contrat Interprofessionnel de Progrès (CIP) de la filière Grandes cultures, le Conseil Régional de Bourgogne, en collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, a mis en place une aide à **l'amélioration de la qualité des stockages et/ou à la création d'une installation de stockage.**
L'objectif du dispositif d'aide est de :
- élever le niveau de qualité des installations de stockage de grains chez les agriculteurs
- assurer la traçabilité des lots
- inciter les producteurs à entrer dans une démarche d'agriculture durable respectueuse de l'environnement.

Ce dispositif est opérationnel aujourd'hui

Qui est concerné ?

- Exploitations agricoles, qui produisent et stockent des grains à la ferme
- Etablissements d'enseignement et de recherche agricoles

Quels investissements et actions sont concernés ?

- Diagnostic préalable à la demande d'aide, réalisé par un technicien spécialisé
- Matériel de ventilation pour la prévention des risques liés à l'humidité : ventilateur, réseau de gaines, boîtier de mesure de température, sondes température, thermostat, matériel de réfrigération, indicateur d'humidité
- Matériel de nettoyage pour la prévention contre les impuretés : nettoyeur à grains, aspirateur industriel, filet anti-oiseaux
- Equipement d'allotement
- Matériel de pesage
- Boisseau de chargement
- Matériel permettant de récupérer les eaux de pluie (cuve et système de pompage) en vue d'un recyclage au sein de l'exploitation agricole (seuls les matériels neufs sont éligibles).

Le Conseil régional de Bourgogne vous soutient dans vos projets de stockage …

- Pour le diagnostic, l'aide est de 40 % d'un coût éligible plafonné à 500 €.
- Pour les investissements, l'aide de base du Conseil régional est de 7,5%. Une majoration pourra être accordée dans chacun des cas suivants :

+ 10% aux exploitations certifiées ou en conversion en Agriculture biologique
+ 5% aux exploitations s'engageant dans une conduite de type intégrée, limitant l'utilisation des intrants
+ 5% aux exploitations implantant plus de 3% de la sole en protéagineux (pois, lupins, féveroles, luzerne, légumes secs).

Le taux d'aide maximal du Conseil régional est de 22,5%.
Le montant minimum d'investissement éligible est fixé à 10 000€^{HT}. Le plafond de dépenses éligibles sera de 90 000€^{HT} par exploitation (180 000€^{HT} pour les Gaec et les Cuma).
Pour avoir accès au taux d'aide de base, il faut :
faire réaliser, par un technicien spécialisé et habilité, un diagnostic permettant d'examiner l'état qualitatif du matériel existant ou les besoins pour une nouvelle installation
s'engager à suivre une formation pour le bon usage des techniques de stockage des grains
Pour avoir accès aux taux d'aide complémentaires, l'agriculteur doit s'engager :
soit en agriculture biologique
soit dans la mise en œuvre de pratiques relevant de l'agriculture intégrée (voir encadré)
soit à implanter plus de 3 % de la sole en protéagineux
Ainsi, en améliorant la qualité de vos stockages à la ferme, vous contribuez à la valorisation d'une production régionale de qualité pour une agriculture durable et responsable.

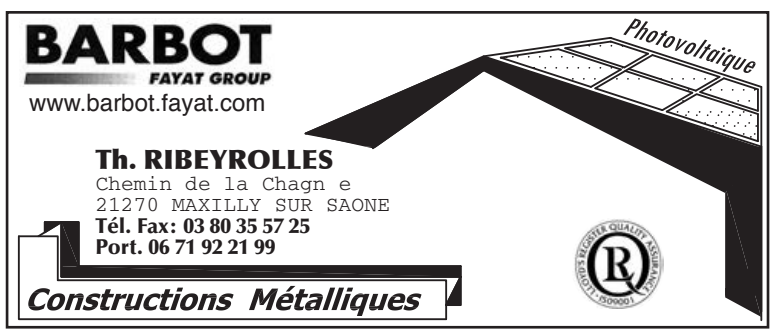
CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE
CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Les contacts utiles

Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
Emmanuelle Mayo, 03 80 90 89 09
Dijon Céréales Michel Quillay, 03 80 69 23 24
Bresson SAS Bernard Quinay, 03 80 93 73 63
Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Emmanuel Bonnin, 03 86 93 40 53
Epis-Centre Jean Monin, 03 86 59 76 48, 06 12 70 64 52
Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire
Antoine Villard, 03 85 29 56 22
Chambre d'Agriculture de l'Yonne
Isabelle Cadoux
Gaëlle De Nardo, 03 86 94 22 22
06 73 67 08 66 - 06 71 34 25 77
Agence céréalière des Plateaux de Bourgogne
Damien Liard, 03 86 42 12 13
SARL Identité Céréales
Amélie Nezondet, 03 86 18 98 74
Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne
Marie-Sophie Petit
Serge Latroy, 03 80 48 43 00

Formation

Stocker sa récolte à la ferme nécessite non seulement des investissements financiers et physiques, mais requiert également un savoir-faire particulier de la part du producteur.
Aussi, il s'avère nécessaire de penser et de vérifier vos stockages de céréales et oléo-protéagineux ou de penser à l'aménagement de stockages.
Pour cela, les Chambres d'Agriculture de Bourgogne vous proposent la formation suivante :
Formation *«Maîtrise du stockage et de la conservation des grains à la ferme»* avec l'intervention de Régis Coudure (Arvalis – Institut du végétal) sur une journée
A l'issue du stage, vous serez capables de :
estimer l'aptitude au stockage de différents lots réceptionnés en fonction de leur humidité initiale et de leur température
gérer les paliers de ventilation en fonction des conditions climatiques, enregistrer les évolutions de température de grain dans les cellules
prendre en compte les principaux risques sanitaires auxquels peuvent être soumis les grains et mettre en œuvre des solutions pour y remédier
Formation de 1 jour : Mardi 7 décembre 2010
A la salle polyvalente (n°407) de Pouilly-en-Auxois
Tarif : 100 € (repas compris)





Filière viande

Une pétition contre le dumping social

Moins de 6 semaines après l'annonce de sa création, le « Collectif contre le dumping social en Europe », créé fin août 2010 à l'initiative du CRP Bretagne (le Comité Régional Porcin de Bretagne), de l'UGPVB (l'Union des Groupements de Producteurs de Viande de Bretagne) et du SNIV-SNCP (les entreprises françaises des viandes), le collectif a déjà été rejoint par Coop de France - Pôle Animal, l'AFAB Ouest (fabricants d'aliments du bétail), la Fédération Nationale Porcine (FNP) et INAPORC (l'interprofession nationale porcine) qui a déjà recueilli plus de 9 000 soutiens, lance un appel à signatures sur son site www.stop.dumping.social.europe.org
Sur le principe «Même travail, même salaire», le Collectif demande au Gouvernement français et à la Commission européenne de se saisir enfin du dossier et d'obliger l'Allemagne à appliquer le salaire minimum auprès de tous les salariés de l'industrie de la viande, sans discrimination liée à la nationalité d'origine. Le collectif veut agir pour faire avancer les décisions des pouvoirs politiques nationaux et européens. Il veut ainsi mobiliser la profession, alerter l'opinion publique, interpeller le gouvernement français et s'il le faut, ne s'interdit pas de porter plainte devant la Commission européenne.
La situation de la filière viande française est grave. Fragilisée, elle subit de plein fouet une concurrence de certains pays européens dont l'Allemagne. L'emploi de main d'oeuvre étrangère à bas coût dans l'industrie de la viande en Allemagne crée des distorsions de concurrence qui touchent au premier plan l'aval de la filière, que sont les industries d'abattage et de transformation, puis par ricochet, l'amont représenté par l'élevage. Cet avantage concurrentiel est directement lié à l'emploi à très bas salaire, par les entreprises allemandes d'abattage et de découpe de viande, d'une main d'œuvre intérimaire issue des nouveaux États membres de l'Union Européenne ou de pays tiers.
Le rapport du coût de la main d'œuvre entre l'Allemagne et la France est de 1 à 3 alors même que, sur ces métiers, 80% de la valeur ajoutée est constituée par la masse salariale. Ainsi, une société de transformation française moyenne qui abattrait environ 30 000 porcs par semaine subit un différentiel de 5 euros par porc qui représente pour cette entreprise une perte de 150 000 euros par semaine, par rapport à la même entreprise allemande. Les effets du dumping allemand apparaissent clairement aujourd'hui. Vu l'ampleur de cette distorsion, certaines filières agro-alimentaires françaises, comme celle de la viande porcine, sont déstabilisées avec, phénomène nouveau, des importations de viandes fraîches en France et une forme de délocalisation de certaine activités industrielles qui détruisent l'emploi salariés dans l'industrie française des viandes. Sans réaction, cela va s'aggraver. L'écart de compétitivité lié à la main d'œuvre touche, par ricochet, les éleveurs qui voient leurs prix affectés et leur avenir menacé. Depuis 5 ans, l'ensemble de la filière viande en France stagne pendant que la filière allemande croît, elle, de 5 % par an. En dix ans, l'abattage de porcs a diminué de 6 % en France et augmenté de plus de 30 % en Allemagne.



Le GDS de Côte d'or en assemblées cantonales

Zoom sur le canton d'Arnay-le-Duc

Le Groupement de défense sanitaire de la Côte d'Or tient actuellement ses assemblées cantonales dans tout le département. Résumé de celle du canton d'Arnay-le-Duc.

C'est en présence de 70 éleveurs que s'est tenue l'assemblée générale du GDS à la salle des fêtes de Viévy. Après le mot d'accueil du maire de la commune Gérard Fichot que le GDS a vivement remercié pour l'organisation de cette soirée, Christophe Roze, trésorier, a présenté l'état des finances du canton puis Jean-Philippe Bizouard, co-président, a donné le résultat du renouvellement du tiers sortant et la composition du bureau cantonal, qui reste inchangé. Il a ensuite présenté les nouvelles aides cantonales à la contention qui concernent des installations récentes. Nous demandons aux éleveurs concernés par des réalisations de prendre contact avec lui au 06 22 34 15 56 ou Christophe Roze au 06 87 28 74 12. Jean-Philippe Bizouard a précisé que les aides aux fûts déchets vétérinaires reste inchangée (10€ pour 30 litres, 12€ pour 50 litres). Pascal Dédiot, co-président a fait un résumé de la situation du canton d'Arnay et du département et a laissé le soin aux autres intervenants de la détailler. Il a insisté sur certains points que sont la surpopulation de sangliers et de blaireaux porteurs ou véhiculant la tuberculose, l'importance de continuer à vacciner contre la FCO, l'effondrement des cours (2,30€ pour les broutards, 3€ pour les vaches de réforme) et la hausse constante des charges, ce qui entraîne l'écroulement des trésoreries et la chute des revenus d'environ 15%/an depuis 2007.

Agriculteurs, premiers employeurs du canton

Pascal Dédiot a ensuite précisé que chaque éleveur génère actuellement 7 emplois ce qui représente sur le canton d'Arnay, avec ses 140 éleveurs actifs, aux environs de 1000 emplois. Il a ramené son propos en constatant qu'à l'inverse de la ferme Côte d'Or, le canton d'Arnay est le seul canton du département où les exploitants de moins de 50 ans détiennent près de 58% des PMTVA (primes à la vache allaitante) signe de la jeunesse dynamique et d'avenir. Cependant, nos jeunes éleveurs subissent la crise de plein fouet du fait qu'ils viennent d'investir récemment, mais malgré les difficultés, ils ne doivent pas s'isoler mais au contraire faire part de leurs problèmes à leurs ainés représentant les organismes professionnels agricoles (OPA) comme le Crédit Agricole, Dijon Céréales, la MSA, le GDS, l'Odasea, etc...

L'abattage sélectif à l'honneur

Fabrice Chevalier (DDPP) a détaillé la situation sanitaire du canton et du département avec le souci numéro 1 des 45 foyers tuberculose, nombre qui augmente régulièrement depuis 2005, qui doit être à son sommet, et comme l'espère Fabrice, devrait retrouver un niveau normal en 2015. Françoise Saulgeot, trésorière du GDS 21, a précisé l'impact de l'abattage sélectif (32 sur 45), ses premiers résultats qui sont encourageants permettent aux élevages touchés par la tuberculose de préserver leur potentiel génétique. Françoise a annoncé la revalorisation de l'abattage sélectif (bovins suspects à la tuberculose) et la mise en place de la supervision dans certaines exploitations et cabinets vétérinaires effectuée par les services de la DDT.

Pas d'extension des foyers tuberculose

Stéphane Ratay et Gilles Rabu du GDS 21 ont précisé que 11 cheptels sur les 45 foyers sont atteints de tuberculose pour la deuxième ou troisième fois, que les bovins touchés sont relativement jeunes (entre 24 et 36 mois) et côté encourageant, il n'y a pas d'extension des foyers en dehors de la *«zone historique»* (Labussière, Vitteaux, Venarey).
FCO : tarif libre de la vaccination des animaux destinés à l'export et prix du vaccin protégeant le cheptel de souche, réalisé par les éleveurs.
En IBR : nette amélioration : il ne reste plus en Côte d'Or que 300 cheptels qui détiennent au moins un animal positif. Fûts déchets vétérinaires : 1100 éleveurs équipés sur 1750 dont la moitié qui viennent à la collecte chaque année.

Une jeunesse dynamique

Pierre Gobbo, conseiller général, s'est félicité de la bonne situation sanitaire du canton et malgré les grandes difficultés de l'élevage, met son espoir dans la jeunesse. Il constate une concentration de la population côte d'orienne sur un axe Dijon-Beaune, alors que le nord et l'ouest du département sont en réelle perte de vitesse mise à part l'agriculture. Marie-Bernadette Dufour, présidente de la communauté de communes, a soutenu le propos des cantonaux principalement en matière de baisse du revenu, que les exploitations agricoles étaient bel et bien génératrices d'emploi, ainsi que les jeunes nouvellement installés ne devaient pas hésiter à s'appuyer sur l'expérience de leur aînés. Marc Frot, vice-président du Conseil général, a rassuré l'assistance en se portant garant de la ruralité et de l'animation en milieu rural.
Il s'est réjoui du nombre stable d'installations en Côte d'Or et a présenté de nouvelles aides comme les bâtiments de stockage, soutien aux bovins ovins et équins, financement d'un technicien à la Chambre d'agriculture pour étudier l'aménagement du territoire foncier, le développement de la vente des produits fermiers en direct et l'aide aux services de remplacement. Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais Evaluation, a insisté sur la nécessité de réaliser des visites de vente pour les reproducteurs mâles et femelles surtout vis-à-vis de la tuberculose afin de ne pas propager la maladie.
L'équipe cantonale a ensuite convié les participants à un apéritif, qui s'est avéré très convivial où les questions qui étaient restées dans l'impasse ont pu être élucidées.

PASCAL DÉDIOT
(GDS CANTON D'ARNAY-LE-DUC)
CONTACT : 03 80 84 81 97
(HEURES REPAS), 06 82 08 07 44

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Production laitière

Et si le contrat n'était que le reflet de ce qui se fait aujourd'hui ?

Dans la continuité du travail réalisé précédemment en section laitière, les responsables ont abordé en réunion, le 5 novembre dernier, plusieurs problématiques dont celle de la contractualisation.

Dernièrement, un avant-projet de décret sur le contrat de vente de lait de vache a été édité par le CSO. A son sujet, les différents syndicats nationaux (FNPL, JA, Confédération Paysanne et Coordination Rurale) ont été unanimes sur le fait que cet avant-projet était insuffisamment protecteur pour les éleveurs. Dans l'Yonne, ce décret a suscité également de vives réactions.



La facturation par l'éleveur

Faut-il rappeler que le monde agricole fait exception quant à sa gestion de la facturation ? Quel entrepreneur aujourd'hui déléguerait la facturation de son produit à un acheteur ? Pour les membres de la section, cette originalité constitue par elle-même un vice dans la filière. Si l'éleveur demain, au sein d'une Ocep, récupérait la facturation, la feuille de paye de lait deviendrait peut-être un plus lisible et compréhensible. A moins d'être élu au siège d'une laiterie ou d'un syndicat agricole, quel producteur est à même de comprendre sa paye de lait ? Dans la même idée, sans la mainmise sur la facturation, comment les entreprises pourront-elles dénoncer les accords sur le prix du lait ?

Le ramassage du lait par les entreprises

Aujourd'hui le ramassage du lait est l'affaire des entreprises. Il est effectué 7j/7j. Mais demain, si la collecte revient à la charge des producteurs, quelle garantie avons-nous que les entreprises acceptent la livraison du lait collecté, selon la même cadence, quelques soient les intempéries et la conjoncture ? Qu'en est-il du partage du risque entre les opérateurs ? En déléguant la gestion de la collecte du lait aux producteurs, les laiteries ne gagneraient-elles pas un moyen de pression ?
D'un point de vue économique, les producteurs de l'Yonne sont rattachés au bassin Grand Est. Mais au point de vue structurel, les exploitations laitières de l'Yonne se rapprocheraient davantage de celle de la région Centre. Partant de ce constat, les membres de la section s'interrogent sur une échelle différenciée pour la gestion des prix et des volumes. Pourquoi ne pas faire partie de l'interprofession Grand Est pour la fixation des indicateurs de prix et s'intégrer à l'Interprofession Centre pour les volumes. Ainsi, le lait resterait réparti sur l'ensemble du territoire français, aussi bien dans les zones dynamiques que dans les zones intermédiaires.

Une échelle différenciée pour la gestion du prix et du volume

A l'issue de ce débat, les responsables sont conscients que ce projet fera date. Il serait mentir toutefois, de dire que l'unanimité est acquise au sein de la section sur le sujet. Certains membres pensent que ce projet n'est autre que la transcription dans une loi cadre de ce qui se fait aujourd'hui. Pour d'autre, en revanche, la contractualisation est trop précipitée puisque les quotas ne seront supprimés qu'en 2015. En tout état de cause, pour les membres de la Section il est capital que tous les producteurs comprennent les nouvelles règles du contrat qui s'inscrit dans la nouvelle loi de modernisation agricole. Et parce qu'il en va de l'intérêt de tous, de bien connaître les ficelles et impacts des contrats, la FDSEA de l'Yonne met en place une après-midi débat sur le sujet de la contractualisation au travers de trois grands secteurs : les grandes cultures, la viande bovine et le lait (vendredi 17 décembre, à Auxerre). Enfin, pour Nadine Darlot, Présidente de la Section Lait, il est agréable de ne plus entendre l'amalgame courant qui se faisait jusqu'alors entre le contrat et l'intégration. L'opinion collective a pris conscience que le contrat s'inscrivait dans un cadre réglementaire certes strict, mais au sein duquel la gestion individuelle de son entreprise resterait possible. Les mentalités changent… (adhérents FD : plus de détails sur www.fdsea89.fr)

MARIE DENIZOT – FDSEA 89

A noter

Prime au maintien des troupeaux de vaches allaitantes (PMTVA)

Comme chaque année à la même période, les éleveurs de vaches allaitantes ont la possibilité :
D'offrir à la réserve départementale tout ou partie de leurs droits PMTVA,
De demander des droits supplémentaires pour ajuster leur référence à leur potentiel de production.
Procédure pour offrir ou demander des droits supplémentaires :
Les formulaires sont à retirer auprès de la DDT (tél 03 86 40 19 23)
Les dossiers d'offre et de demande doivent être déposés exclusivement auprès de la DDT avant le 30 novembre 2010.
La demande de droit peut porter :
Soit sur des droits gratuits
Soit sur des droits payants (7,5 € par droit PMTVA)
Soit pour partie sur des droits gratuits et pour partie sur des droits payants
Les droits offerts à la réserve seront indemnisés à raison de 7,5 € le droit
L'attribution des droits disponibles se fera selon la règle départementale et après avis de la commission départementale d'orientation de l'agriculture
Pour tout renseignement complémentaire :
Direction Départementale des Territoires de l'Yonne - 3 rue Monge - BP 79 - 89011 Auxerre - Tél 03 86 40 19 23

COMMUNIQUÉ DDT 89

Droits PMTVA

Demande d'attribution de droits PMTVA campagne 2011

Les dossiers d'offres et de demande de droits PMTVA (Prime au maintien du troupeau vaches allaitantes) pour la campagne 2011 doivent être déposés en DDT entre le 1er novembre 2010 et le 30 novembre 2010.

Les exploitants pourront soit :
- télécharger les formulaires sur le site internet de la DDT : http://www.nievre.equipementagriculture.gouv.fr/
- demander un dossier «papier» en DDT en joignant une enveloppe timbrée à leur adresse.

ATTENTION
Les dossiers complets ne doivent plus être transmis à l'ODASEA mais directement au service économie agricole de la DDT.
Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 71 71

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT) DE LA NIÈVRE





Pratiques commerciales de la grande distribution

La FDSEA de l'Yonne lance un appel à témoin

La FDSEA de l'Yonne lance une enquête à l'attention des viticulteurs contractualisant directement avec la grande distribution et privés de commandes, suite à leur refus de se voir imposer la dématérialisation payante de leurs fiches produits.

Cet été, la FDSEA de l'Yonne a initié avec un viticulteur du département, des démarches auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE, ex DGCCRF), pour dénoncer des pratiques commerciales pour le moins surprenantes. Compte-tenu des éléments alors à notre disposition, l'action menée s'est limitée à une simple déclaration, mais nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin.

Comme d'autres producteurs travaillant avec la grande distribution, ce viticulteur de l'Auxerrois avait été sollicité par l'enseigne pour choisir entre 4 sociétés prestataires partenaires de cette même enseigne, pour réaliser la dématérialisation payante de ses fiches produits (pratique consistant à informatiser les fiches produits dans un format spécifique à l'enseigne, avec ses propres références, pour sa gestion des achats et ventes). N'ayant pas donné suite à cette sollicitation, le viticulteur n'a depuis plus reçu aucune commande de l'enseigne.

Sur le plan juridique, les éléments sont encore ténus et demandent un travail minutieux pour démêler ce qui est légal de ce qui ne l'est pas. D'autres témoignages sont donc nécessaires afin de collecter plus d'informations et mieux apprécier le nombre de viticulteurs concernés.

A la demande de la FDSEA de l'Yonne, la FNSEA organise en ce sens une enquête dans tous les départements viticoles afin d'identifier d'autres cas similaires. Si vous êtes concernés, vous trouverez ci-dessous le questionnaire à remplir (consultable également sur le site de la FDSEA : www.fdsea89.fr). N'hésitez pas à en parler autour de vous : chaque questionnaire renseigné nous permettra d'avancer dans notre démarche. Les informations recueillies seront traitées en toute confidentialité.

SECTION VITICOLE - FDSEA DE L'YONNE
Contact : Clarisse Bachelay, tél 03 86 49 48 10

Le questionnaire

- **Etes-vous en contact direct avec la distribution ?**

Si oui, pour combien de références ?
Avec combien de magasins ?

- **Quels contrats vous lient au magasin ?**

a) Absence de contrat écrit. Quels documents prouvent la relation contractuelle :
1. Facture — 3. Bon de commande
2. Bon de livraison — 4. autres : _____

b) Présence d'un contrat (citer l'intitulé du contrat, plusieurs réponses possibles)

- **Pour accéder au référencement, avez-vous l'obligation de passer par des sociétés prestataires désignées par le distributeur pour la dématérialisation des fiches produits ?**

a) Oui — b) Non

- D'autres conditions particulières, non liées à la qualité du produit en lui-même, sont-elles obligatoires pour accéder au référencement ?

a) Non — b) Oui :, lesquelles :



Vente des vins des Hospices de Beaune

La 150ème bougie

Les Halles de Beaune accueille ce dimanche 21 novembre, la 150ème vente des vins des Hospices, considérée comme la plus ancienne et la plus célèbre vente de charité vinicole au monde.



C'est en effet sous le règne de Napoléon III que les premières enchères ont été lancées pour relancer les ventes du vignoble de l'hospice victimes de la crise après la Révolution de 1848.

150 ans après, l'évènement est très attendu dans le monde du vin, particulièrement en Bourgogne. Le produit de la vente sera, cette année encore, consacré à la construction d'un établissement pour personnes âgées dépendantes, près de l'Hospice. Quant à la traditionnelle pièce du président, dont le produit est affecté traditionnellement à une organisation caritative, il sera versé à l'Association pour la vie et l'espoir contre le cancer (Avec). Le fondateur de l'association, le professeur de cancérologie, David Khayat, a indiqué que les fonds recueillis seraient affectés à la recherche contre le cancer à la Pitié Salpétrière et à l'amélioration de l'accueil des malades dans cet établissement.

Comme tous les ans, Christie's, à qui les Hospices de Beaune ont confié l'organisation des enchères, prévoit un certain nombre de dégustations dans plusieurs capitales et grandes villes de son réseau international. En 2010 l'accent est mis sur la Chine. Chez les Chinois, très friands de vins français et notamment de Bordeaux, la réputation des vins de Bourgogne reste à faire.

Sans atteindre les sommets du millésime 2009, 2010 s'annonce sous un jour favorable. Selon Roland Massé, le régisseur du domaine viticole, la récolte n'est pas très abondante en raison de la coulure et du millerandage consécutifs à de mauvaises conditions météorologiques au moment de la floraison (baies moins nombreuses et petites). En revanche, la qualité devrait être au rendez-vous.

CÉDRIC MICHELIN

Rencontre

Anthony Hanson - Christie's Londres

"Valoriser le vin et le patrimoine"

Que sait-on réellement des ventes aux enchères de vins par Christie's ? Hormis sur celle de Beaune, pas grand-chose. Lors des Rencontres du Clos de Vougeot, Anthony Hanson, s'occupant de la vente, a expliqué le rôle de Christie's dans la valorisation du vin et du patrimoine. *«Dans le monde entier, Christie's vend directement les vins provenant des châteaux ou des domaines. Il n'y a qu'en France où les vins vendus doivent être des deuxièmes mains»*. Ainsi débutait, Anthony Hanson qui dirigera, comme à l'accoutumée, la prochaine vente aux enchères des vins des Hospices de Beaune. Sans s'appesantir sur ce que tout viticulteur bourguignon sait à propos de cette vente caritative, il détaillait d'autres places de marchés : *«A Amsterdam, la vente correspond à des gros volumes mais, de faibles valeurs. À Genève par contre, où il y a un très gros potentiel financier, on retrouve le même profil d'acheteurs qu'à Hong-Kong, avec des ventes correspondant à des investissements au même titre que l'or en bourse. Ces vins sont stockés pour être valorisés à la revente après spéculation»*, reconnaissait-il.

«Nous conseillons d'ailleurs à certains de nos acheteurs d'investir dans l'économie du vin, au même titre que l'immobilier, avec l'espoir de plus-values mais avec le double plaisir : financier et celui de boire quelques bouteilles avec des amis».

Achats en novembre, visites en mars

Des endroits qui servent aussi aux appellations pour *«conquérir de nouveaux marchés»*, estime-t-il. Ainsi Hong-Kong est *«un tremplin pour l'Asie et une grosse opportunité pour ouvrir le portail de la Chine»*.

Au même titre que l'art (sculpture, peinture…), *«le prestige»* de Christie's sur les ventes de vins provient *«des collections complètes, de la vérification de la provenance et de la qualité de stockage»* et livraison des vins. Phénomène en augmentation, avec la valeur des vins, les contrefaçons et les fraudes sont *«plus répandues»* ces dernières années, remarque Anthony Hanson. Heureusement, Christie's est très vigilant sur l'origine des vins et a noué des contacts discrets avec les plus grands domaines pour assurer une sorte de traçabilité post-achat. Une manière de rassurer la clientèle qui a à sa disposition des catalogues avec photographies et descriptions précises des vins. Car les ventes se font désormais en salle mais aussi par téléphone, fax ou sur le Web, *«avec des clients – même sur des yachts - enchérissant en live»*, se souvenait-il d'anecdotes. *«Les déplacements se font ensuite au dernier moment»* pour éviter de trop déplacer les vins.

Toujours dans ce but mais du côté oenotourisme généré par la vente, *«nous conseillons désormais à nos clients de revenir en mars pour venir enlever leurs vins achetés et ainsi discuter plus facilement avec les producteurs»*. La période des *«achats en novembre»* tombant en pleine vinification.

Qualité 2009 excitante

Ces ventes peuvent-elles apporter une valeur aux vins ?, questionnait la salle. Anthony Hanson se montrait prudent sur la réponse : *«comme sur le marché traditionnel, nous proposons à certains de nos clients de déguster les vins avant la vente ou lors de dîner de prestiges. Il y a alors parfois une demande plus forte ensuite lors de la vente, amenant un prix ajusté à la hausse»*, ou pas. Une personne dans la salle posait même la question qui dérange, à savoir le rachat par certains (ou mandaté par) de ses propres vins pour simplement augmenter *«artificiellement»* les cotations d'un vin. Une pratique illégale qu'Anthony Hanson dénonçait puisque le règlement de la vente interdit le rachat des vins par son propriétaire. Il concluait sur une note d'optimisme : *« Christie's essaye d'ancrer les clients étrangers à la culture française. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos coordonnés pour mettre des vins en vente. Après inspection et dégustation des vins, comme d'habitude, nous pourrons peut-être réussir à faire monter les prix, notamment avec ce millésime 2009 qui présente une qualité excitante»*. Et, en toute honnêteté...

CÉDRIC MICHELIN

Forte demande de bois

Années 2010 : conjoncture très particulière pour le commerce du bois

Depuis déjà quelques mois la demande en bois avait bien repris mais rétrospectivement, nous sommes dans une situation inespérée: les cours des bois sont au plus haut.

Durant les mois de crise (on les aura presque oubliés) les entreprises du bois avaient réduit leurs stocks au strict minimum. Aujourd'hui, l'activité reprend et la pression sur les achats est d'autant plus forte que les stocks étaient bas. La difficulté d'approvisionnement des scieries est également proportionnelle au fait que les propriétaires n'ont pas encore intégré la hausse des prix et se tiennent jusqu'à maintenant plutôt en position d'attente.
Par ailleurs, les réactions rapides sur les cours sont un phénomène que le bois ne connaissait pas vraiment auparavant. C'est pourquoi, il faut bien connaitre le marché et savoir être réactif lorsque les cours sont plus hauts. L'une des raisons d'être de votre coopérative est justement de vous informer sur ces fluctuations.
Nous sentions déjà les premiers souffles d'une amélioration des marche du bois rond des la fin de l'été 2009 ; tendance confirmée par les ventes de bois sur pied d'automne 2009 et du printemps 2010. Cette amélioration du marché en volume et en prix dans une conjoncture économique de crise résulte de multiples facteurs déclencheurs:

- des stocks bois rond très faibles chez nos clients à la rentrée de l'hiver
- des capacités de productions au ralenti chez nos voisins (Allemagne ; Autriche ou Scandinaves)
- un hiver 2009/2010 exceptionnellement long et rigoureux sur le Nord est Europe
- un tremblement de terre au Chili bloquant les envois de bois.(Le chili représente 10% de la production mondiale de bois de pâte à papier.)
- une reprise économique sensible sur l'Asie
- Pour finir une baisse de la parité Euro-Dollar

A noter qu'il n'est pas question de reprise économique franche en Europe d'ou l'obligation de prudence et la nécessité d'être opportun et réactif pour vendre du bois.


Le marcché du bois de chauffage profite également de la conjoncture favorable.

Les tendances du marche pour cet automne

• Groupe bois d'industrie

- Résineux bois blanc (épicéa, sapin) : demande soutenue, prix en hausse
- Résineux bois rouge (pin, douglas, mélèze) : marché très actif. Les industriels on une nécessité de renouveler leur stock pour l'hiver.
- Feuillu : amélioration de la demande et des prix de vente
- Bois de chauffage : l'hiver précédent ayant été long et froid, il y a nécessité de reconstituer les stocks.

Groupe bois d'œuvre emballage
Depuis l'automne 2009 la demande et les prix se sont considérablement raffermies. Sans nul doute convient-il de profiter de cette conjoncture pour réaliser ces travaux d'éclaircie.

• Groupe bois d'œuvre charpente Résineux

- Résineux blanc (épicéa, sapin) : C'est le marche bois rond qui a le plus fortement évolué tant en demande qu'en prix. On atteint sans conteste des plafonds. Aussi, profitons de cette conjoncture pour réaliser les coupes prévues.
- Résineux bois rouge
- Pin : Il s'agit souvent d'essences boudées. Mais la demande est là !
- Douglas et mélèze : ces essences avaient été moins impactées par la crise en prix et quantité. Elles restent toujours très prisées par nos clients en gros bois et en bois moyen.

Groupe bois d'œuvre feuillu

- Chêne : Des signes d'améliorations sont constatés .Le marché reste fragile , de la traverse au merrain, en passant par le parquet. Les ventes par appel d'offre de cet automne confirment cette tendance.
- Châtaignier : Il s'agit d'une essence qui à également souffert de la crise dans les qualités «sciage». En revanche, le piquet se porte plutôt bien
- L'acacia : c'est un micro marché en quantité mais avec une valorisation très intéressante pour du piquet ou des petits sciages. On reste très étonné de la rentabilité des coupes de taillis avec cette essence.

Hêtre : Malheureusement il s'agit d'une demande toujours hasardeuse avec des prix peu attractifs
Peuplier : C'est notre feuillu par excellence pour les marches d'emballage. On suit logiquement une évolution des prix et de la demande parallèle à celle du résineux. Profitons donc de cette situation car en peuplier la tendance peut très vite s'inverser.
En conclusion, sachons profiter de l'embellie et réaliser les coupes nécessaires avant que le ciel des marchés du bois ne s'assombrisse de nouveau dans un climat de plus en plus changeant.
Les techniciens forestiers sont à votre disposition pour vous conseiller.

RICHARD LACHEZE- CFBL

▶ Contacts

Vous pouvez consulter :
• CFBL Rte de Macon 71960 La Roche Vineuse
• Coforêt Rte de Lyon 69870 Lamure / Azergues
• Unisylva 14 bis rue guynemer BP 317 89005 Auxerre

▶ Vient de paraître

Bâtiments d'élevage… Les solutions bois



La brochure «Bâtiments d'élevage… Les solutions bois» a été réalisé par l'Association des constructeurs de bâtiments agricoles en bois en collaboration avec l'Institut de l'élevage.

En introduction, les auteurs rappellent l'existence de la Charte de qualité BAB (bâtiment agricole en bois) et que ce guide présente les principales réponses de la construction en bois aux principales exigences du bâtiment d'élevage. Le document de 12 pages intègre les nouvelles notions que sont le bien-être animal, l'intégration dans l'environnement… Quatre grandes parties pour mieux connaître le potentiel des constructions en bois : bien-être animal et environnement donc mais aussi mettre la construction au service d'une production efficace et renforcer la sécurité des bâtiments aisni construits. Les textes ont été rédigés par un éleveur bovin, un responsable de projet à l'Institut de l'élevage, un pompier et un forestier ONF. Témoignages courts, graphiques, schémas agrémentent la lecture de ce guide.

THIERRY MICHEL

Pour en savoir plus : Le guide est gratuit et est disponible auprès de Catherine Darroussin, 01 43 45 53 43 et c.darroussin@magic.fr.





Fiscalité

Bénéfices agricoles forfaitaires pour les vins de l'Yonne

Troisième tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 2009 (revenus 2009), pour le département de l'Yonne.

NATURE DES PRODUCTIONS — Énoncés des tarifs	ÉLÉMENTS À RETENIR : Bénéfices forfaitaires à l'hectare	ÉLÉMENTS À RETENIR : Autres éléments
1	2	3
89 - YONNE		
Viticulture		
1° Vignes produisant des vins de table :		
- par hectolitre récolté en sus de 95,00 hectolitres à l'hectare		24,420
2° Vins délimités de qualité supérieure :		
Ventes en bouteille *(par bouteille vendue)* :		
• *Sauvignon*		0,480
3° Vins à appellation d'origine contrôlée :		
I – Vins récoltés dans la limite du plafond de classement :		
Ventes en bouteille *(par bouteille vendue)* :		
• *Bourgogne blanc, Bourgogne rouge, Bourgogne rosé, Bourgogne aligoté, Bourgogne grand ordinaire rouge et blanc, Bourgogne Passe-Tout-Grain*		0,480
• *Chablis, Petit Chablis, Irancy*		1,080
• *Chablis (grand cru), Chablis (premier cru)*		1,930
• *Crémant de Bourgogne*		0,570
II – Vins récoltés en sus du plafond limite de classement :		
- par hectolitre destiné à des usages industriels		9,150

Remarques le bénéfice forfaitaire imposable est, sur justification, réduit de 6,10 € par hectolitre de vin de la récolte 2007 distillé obligatoirement, conformément aux dispositions des articles 38 et 39 du règlement (Cee) n° 822-87.
Pour la production non vinifiée, le tarif est appliqué avec un plafond de 609,80 € l'hectare pour les agriculteurs dont la production est partiellement ou en totalité destinée à la fabrication de jus de raisins, à l'exception des départements qui ont fait l'objet d'une tarification spécifique.
1. Vignes produisant des vins délimités de qualité supérieure et des vins à appellation d'origine contrôlée : pour les exploitants vendant en bouteilles tout ou une partie de leurs vins, le bénéfice supplémentaire est applicable par bouteille vendue au cours de l'année considérée quel que soit le millésime du vin. Ce bénéfice est réduit de 50 % en ce qui concerne les ventes réalisées par l'intermédiaire des caves coopératives. Cette taxation concerne les viticulteurs qui ont commercialisé, au cours de l'année d'imposition, plus de 2 000 bouteilles, à l'exception des appellations «Champagne», «Coteaux champenois» et «Côtes de Toul» pour lesquelles le seuil est de 1 000 bouteilles.
Ces seuils ne valent pas abattements. Echappent à la taxation les ventes en bouteilles faites exclusivement : aux marchands en gros ; aux magasins à grande surface, sous réserve, pour ces derniers, que les prix de vente pratiqués soient comparables à ceux consentis aux magasins ayant la qualité de marchand en gros ; à l'exportation lorsqu'elles sont supérieures à 72 bouteilles par destinataire. Cette exonération concerne les départements de l'Aude, de la Côte d'Or, de la Drôme, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Hérault, d'Indre-et-Loire, du Jura, de Loir-et-Cher, de la Loire, du Lot, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Rhône, de Saône-et-Loire et du Tarn.
II. - Pour les exploitations comportant plusieurs natures de cultures spéciales ou assimilées, les éléments d'imposition afférents à la première tranche des barèmes dégressifs ne sont retenus que pour la culture dont le bénéfice forfaitaire est le plus élevé. Cette disposition est, toutefois, strictement réservée aux exploitations dont le bénéfice forfaitaire imposable total tarif dégressif - excède 6 289 €, après application d'au moins deux de ces barèmes dégressifs.
Elle s'applique également, dans les mêmes conditions, aux natures de cultures comportant plusieurs catégories pour lesquelles il est fait application d'au moins deux barèmes dégressifs.
III. - A défaut d'indications spéciales, les dispositions qui précèdent ont un caractère général et s'appliquent à tous les départements. Sous réserve des mentions particulières, les bénéfices forfaitaires imposables tiennent compte, pour l'ensemble, des cultures figurant au présent tableau, des pertes généralisées de récolte.

Collecte EVPP

Collecte des emballages vides des produits phytosanitaires

Du 30 novembre au 3 décembre 2010

Ramenez vos bidons de produits phytosanitaires, rincés et égouttés.

Pour participer à l'opération, demandez un sac prévu à cet effet au dépôt de votre secteur :

EPIS-CENTRE Région Nièvre

Cercy-La-Tour, Nevers St-Eloi, Châtillon en Bazois, Prémery, Corbigny, Garchy, Pougny, Alligny, Entrains, Clamecy.

Équipement

Réfléchir autrement ses investissements en matériels pour être gagnant

Une journée technique sur ce thème aura lieu mardi 30 novembre au lycée agricole la Brosse à Venoy (89), organisée conjointement par la Chambre d'agriculture et la FDCuma de l'Yonne.

La rentabilité économique d'un matériel dépend du niveau d'investissement et de la quantité de travail qui lui sera demandée. Pour travailler au meilleur coût, il faut choisir un matériel adapté aux besoins mais aussi l'utiliser de manière raisonnée. Ainsi, l'organisation du travail doit être intégrée à la réflexion ; c'est le moyen d'améliorer l'efficacité du travail dans les exploitations agricoles.



Une photo qui parle d'elle-même… !

Un préalable : bien connaître ses besoins !

L'investissement matériel doit se raisonner d'abord à partir de l'analyse des besoins de l'exploitation: objectifs de l'agriculteur, quantité de travail à effectuer, atouts et contraintes (sol, parcellaire, …), parc matériel existant, jours disponibles, … Gain de temps, sécurité, confort, meilleure gestion des périodes de pointe de travail sont souvent les premiers éléments mis en avant au moment d'investir. D'autres arguments peuvent être mis en avant au regard de perspectives d'évolution de l'exploitation (évolution des surfaces cultivées, évolution de la main d'œuvre disponible, …) car investir dans un matériel mal dimensionné pour l'exploitation, est rarement rentable.

Disposer de repères pour juger de la pertinence de l'investissement !

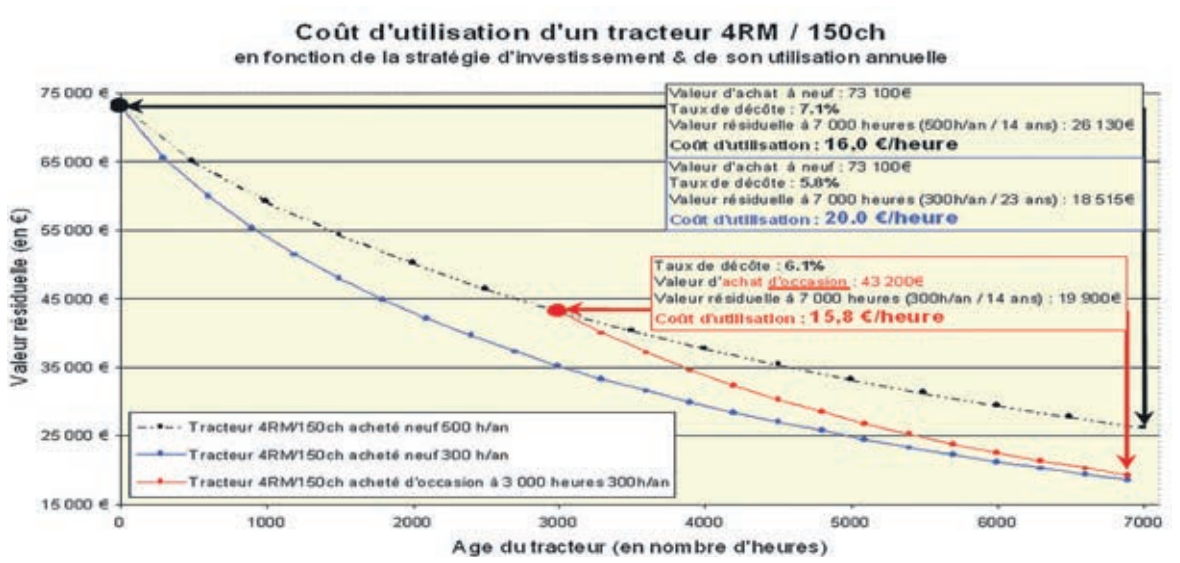
A partir d'un coût *«objectif à atteindre»*, toutes les possibilités d'accès à la mécanisation sont à étudier : achat individuel ou partagé (CUMA, copropriété), neuf ou d'occasion.
Le coût « objectif à atteindre » peut être défini comme le coût le plus bas possible permettant de conserver une sécurité acceptable dans la réalisation des travaux mécanisés (délais de réalisation et qualité du travail).
Par exemple, pour l'utilisation d'un tracteur de 4RM/150ch, le coût horaire à rechercher peut être de 16€/h hors frais de carburant (Coût prévisionnel indicatif 2010 des matériels agricoles – BCMA/Guide des prix de Revient des matériels Cuma - FDCuma).
Pour atteindre ce *«coût objectif»*, plusieurs voies sont possibles dont notamment le mode d'investissement (voir figure 1) :
- acheter neuf et utiliser le matériel 500h/an jusqu'à 7000 heures (soit 14 ans)
- acheter d'occasion un tracteur 4RM/150ch à 3000 heures au prix de 43 200€ (59% de sa valeur initiale) et l'utiliser 300h/an en le conservant 14 ans (jusqu'à 7000 heures).
- partager l'investissement en neuf entre exploitations pour utiliser le matériel de manière suffisante (500h/an).
L'achat neuf du même tracteur pour une utilisation moindre (300h/an) génère un coût supérieur (20€/h).
L'achat n'est pas l'unique solution. Pour des utilisations réduites ou des besoins ponctuels, la prestation de service ou la location se développent et deviennent des solutions compétitives.

Penser *«chantier»* pour améliorer la rentabilité !

Raisonner à l'échelle du chantier, c'est intégrer à la réflexion sur un investissement matériel d'autres facteurs tels que la main d'œuvre, la traction et le carburant. Par exemple, le coût d'utilisation d'un pulvérisateur se situe habituellement autour de 12€/ha (main d'œuvre, traction et carburant compris). Dans certaines situations très particulières, il peut descendre à 5€/ha. Il est intéressant de constater que cet écart s'explique en partie par les performances du matériel mais aussi et surtout par l'utilisation qui en est faite. Mieux gérer ses déplacements, déléguer la pulvérisation sur des parcelles trop lointaines, réduire son volume de bouillie, … sont autant de leviers qui permettent d'améliorer l'efficacité du matériel.
Dans d'autres situations, le surcoût engendré par l'investissement en matériel répondant à une nouvelle technologie ou une autre technique génère une économie à l'échelle du chantier.
Il n'y a pas de solutions *«toutes faites»* face aux diversités des situations rencontrées mais identifier les facteurs influençant l'efficacité des investissements en matériel est capital pour en tirer le meilleur parti et améliorer l'efficacité du travail dans les exploitations agricoles.
Rendez-vous mardi 30 novembre, à 9 h 30 au lycée agricole de la Brosse à Venoy, pour approfondir ces aspects sur la base des thématiques suivantes : pulvérisation, transport et assolement en commun. Des contenus théoriques, des témoignages d'agriculteurs, une exposition de matériels, vous permettront de vous poser les bonnes questions pour bien raisonner l'achat d'un matériel.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE ET FDCUMA

Contacts : Richard Wylleman (tél 03 86 94 22 22) - Magali Palacci (tél 03 86 46 45 44)



Axe Equipement

Une équipe jeune pour des services optimisés

A Juilly, près de Semur-en-Auxois, la nouvelle concession Axe Equipement se met en place. Née de la fusion des établissements Prieur et Benoît, la jeune équipe dirigée par Mickaël Le Gallic ne manque pas d'ambitions pour satisfaire au mieux ses clients.



Laurent Benoit (responsable commercial), Mickaël Le Gallic (directeur) et Michel Prieur.

«*Anticiper en saisissant les meilleures opportunités pour nos clients*», «*élargir la gamme de produits*» et «*mettre à disposition les différentes bases de l'entreprise pour développer notre service*» semblent les trois clés de la réussite de la nouvelle concession John Deere.

Gamme de produits plus large

Le nouveau directeur attache beaucoup d'importance au développement à taille familiale: *«Nous voulons consolider ce qui se fait bien ici, en continuant de développer notre service et préparer l'avenir. Nous intervenons sur des périodes courtes en pleine saison : c'est sans cesse l'urgence, il faut diagnostiquer toujours plus rapidement. Pas de secrets : l'expérience, la motivation et la formation font la différence, et ce sont des forces que nous voulons développer. Grâce à la fusion avec les Ets Benoit, nous allons atteindre une dimension nous permettant de développer notre service sur d'autres produits, je pense surtout aux moissonneuses batteuses. Nous avons beaucoup de nouveautés encore à venir chez John Deere, et notre gamme convient bien au secteur d'Axe Equipement»*.

Livrée avant 8h le lendemain…

Fonctionner sur plusieurs bases est une opportunité, car cela va nous permettre d'avoir en temps réel un stock pièce plus important à disposition du client. *«Nous voulons communiquer au mieux, pour obtenir le meilleur service possible»* explique Mickaël Le Gallic. La nouvelle équipe d'Axe Equipement sait donc ce qu'elle veut. L'ancien responsable Michel Prieur peut partir en retraite l'esprit tranquille. Questionné sur les événements marquants de sa carrière de gérant de 1987 à 2010, l'ancien directeur cite la série 6000 *«qui ara explosé sur le marché»*, les presses à balles rondes qui étaient *«pratiquement sans concurrence»* et la série des tracteurs 40 avec quatre roues motrices qui auront atteint les 70% de part de marché.

Le neuf, une valeur sûre

Pour faire face à la baisse de marché de 15% enregistrée en 2010, Axe Equipement souhaite développer sa part de marché. *«Le marché est resserré»* signale Michael Le Gallic, *«les agriculteurs jouent de prudence. Cependant il y a donc des opportunités d'achat en 2011, et les modèles 2011 vont rester très compétitif»*. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les agriculteurs ne se tournent pas forcément vers de l'occasion.
«On peut parfois se bloquer sur le budget de démarrage, mais beaucoup d'agriculteurs raisonnent sur le long terme, en se basant sur le coût d'utilisation et la valeur de revente». **AG**

Sureau Agriculture

Des journées commerciales conviviales

Premier évènement depuis l'inauguration du nouveau bâtiment en janvier 2009, Sureau Agriculture a organisé 3 journées commerciales à Avallon les 4,5 et 6 novembre. *«Nous sommes désormais bien installés, chaque collaborateur a pris ses marques, les aménagements extérieurs sont terminés et nous les améliorons en fonction des besoins»* expliquent Marc et Sébastien Sureau. En témoigne, l'aménagement d'une plateforme de stockage de l'occasion à l'arrière du bâtiment. De la même manière que le neuf devant le bâtiment, les occasions sont rangées par familles de produits donnant une visibilité aux visiteurs, une organisation qui donne à première vue l'impression de rigueur et de sérieux de l'entreprise.
Au cours de ces 3 journées, les agriculteurs ont pu profiter de conditions commerciales sur le matériel neuf et d'occasion avec des prix remisés, des financements adaptés…tout un arsenal d'outils permettant d'animer un marché quelque peu timide. Ils ont également pu rencontrer les représentants des constructeurs comme New Holland, Kuhn… moments chaque fois prisés des utilisateurs à la recherche de contacts directs. Le libre service de 800 m² n'était pas en reste avec également de nombreuses animations et notamment des ventes flash chaque heure.
A cette période de l'année, les vêtements et chaussures ont été particulièrement courus.
Moment fort de ces 3 jours, la soirée Blue Power du vendredi a accueilli 350 visiteurs venus découvrir, dans une présentation à l'américaine, une version limitée de la gamme T7000 New Holland. Le T 7070 Autocommand (224 ch) Blue Power est proposé pour concrétiser les 4 distinctions obtenues depuis le lancement de la gamme 7000. Ce modèle issu d'une collaboration avec Ambra et Trelleborg arbore la couleur bleu Maserati, un pot chromé et un parement style chrome. Cette journée et soirée conviviales ont vu la présence de Jean-François Szablewski, directeur général de Promodis, et de Gérard Robert, directeur des ventes pour le Nord de la France chez New Holland.



En bref

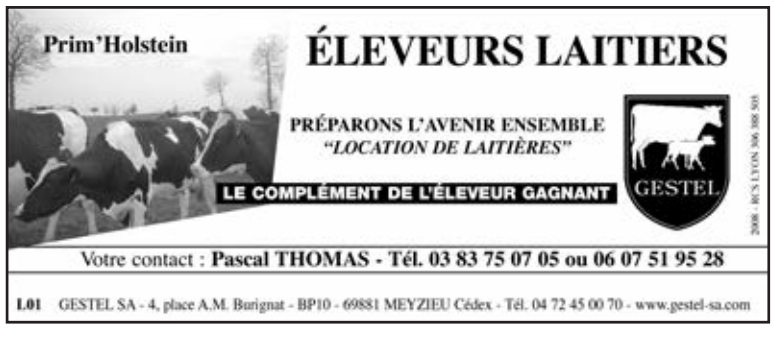
Aurélien Chenu Nouvel expert pulvé, MB et AMS chez SV PRO



Aurélien Chenu, 27 ans, prend le poste d'expert pulvé, MB et AMS (guidage) chez SV PRO. Il succède à Lionel Martin, parti chez Axe Equipement.

Aurélien a réalisé son stage Tecoma (école de commerce) chez SV PRO puis a été recruté comme vendeur sur le Tonnerrois, sa région d'origine, en 2006.
Basé à Monéteau, les fonctions d'Aurélien Chenu l'amèneront à se déplacer sur tout le secteur SV PRO.





Tendances

Télescopiques ou à tapis, les coupes à la mode

La nouvelle génération de coupes dites «polyvalentes» a pour principal but de valoriser le potentiel des moissonneuses-batteuses. Cependant, des contraintes techniques et pratiques peuvent accompagner cette évolution. Bruno Villette et Thibault Lerouge, responsables produit respectivement chez Massey Ferguson et chez New Holland nous livrent leur analyse, le premier sur la coupe à tapis et le second sur la coupe télescopique, en répondant à nos questions.



Photo : New Holland

Le réglage de la profondeur de coupe s'effectue depuis la cabine, sans arrêter la machine.



Photo : L. Vimond

Thibault Lerouge, responsable produit New Holland, *«la coupe télescopique Varifeed ne demande pas plus d'entretien qu'une coupe classique».*

■ En France, par rapport aux ventes de moissonneuses-batteuses, que représentent les coupes polyvalentes (à tapis et télescopiques) ?

Bruno Villette : «*Les ventes de coupes à tapis comptent pour 66 % des ventes de coupes associées aux machines. Dans notre cas, la coupe PowerFlow est la seule possibilité sur nos machines à haut débit à secoueurs (série Centora à 8 secoueurs) et axiales (série Fortia).*
Elle est proposée en alternative de la coupe classique FreeFlow sur les modèles de moissonneuse-batteuse Beta. Seule, la gamme Activa ne peut en être équipée».

Thibault Lerouge : «*Une coupe sur deux est une coupe télescopique. Pour la marque New Holland, le pourcentage de ventes de coupe télescopiques Varifeed est de l'ordre de 90 %. Polyvalente, cette coupe est devenue incontournable.*
Les 10 % restants correspondent à des demandes très particulières ou aux coupes de petites dimensions (inférieures à 5,18 m)».

■ Quel est l'intérêt de posséder ce type de matériel ?
B.V. : «*L'intérêt majeur de la coupe à tapis reste sa régularité d'alimentation. Elle permet un battage constant, sans à-coups sur les transmissions, habituellement dus à des paquets de récolte. Cela se traduit par une diminution du coût d'entretien et une économie de carburant, du fait de l'absence de variations de régimes des arbres et par conséquent du moteur. Cette coupe est adaptée à toutes les cultures sans modification notable. Pour les cultures hautes telles que le colza, la coupe peut recevoir une vis additionnelle dont le but est d'éviter à la plante de passer par-dessus.*
Quant aux montées de pierres, celles-ci sont d'abord retenues par le système de tapis créant une petite marche juste derrière la lame, avant d'être expulsées à l'extérieur de la table par la rotation des tapis et des barrettes le constituant».

T. L. : «*L'intérêt de la coupe Varifeed est multiple. La polyvalence et le gain de temps sont les points forts des coupes télescopiques. Il est possible de passer de la position la plus courte à la position la plus allongée depuis la cabine, sans arrêter la machine et sans ajout de plaques.*
Le passage céréales/colza se fait



Photo : DR

Bruno Villette, responsable produit Massey Ferguson, «L'intérêt majeur de la coupe à tapis reste sa régularité d'alimentation».

MOISSONNEUSES-BATTEUSES JOHN DEERE
Au delà de vos ATTENTES
1470
1570
Série W
Série T
Série S
Série C
Série W 540 . 550 . 650 . 660
4 modèles à 5 et 6 secoueurs
pour battre tous les records !
Découvrez les solutions AMS
Volant ATU, GS1
GS2, récepteur Starfire ITC
JOHN DEERE
Solide. Stable. John Deere
AXE EQUIPEMENT • Juilly 03 80 97 09 28 • Aunay 03 86 78 19 00 • Sauvigny 03 86 71 65 35 • Clamecy 03 86 27 59 60
Sarl GIACOMEL • Auxonne 03 80 27 08 00
SV PRO • Monéteau 03 86 72 09 30 • Sens 03 86 65 55 67 • Chatillon 03 80 91 53 26

alors instantanément, si l'on ne prend pas en compte l'installation des scies verticales.
La coupe télescopique permet également une meilleure alimentation de la machine, en fonction de la longueur de paille mais aussi dans le cas où la récolte a tendance à « dormir devant la vis ». L'allongement du tablier permettant de donner de l'angle à la récolte.
Il est par ailleurs important de penser à la valeur de revente, une coupe télescopique apportant un plus».

■ **Comparativement à une coupe classique, que peut-on dire des réglages et de l'entretien des coupes polyvalentes ?**

B.V. : *«La coupe à tapis demande un peu plus d'entretien qu'une coupe «classique» mais uniquement au niveau du système de tapis. Il s'agit en fait de souffler l'intérieur des tapis dans le cas de récoltes proches du sol. Pour l'hivernage et lors du nettoyage, il est important de démonter les tôles situées entre les tapis afin de laisser l'air circuler et éviter de créer des refuges pour les rongeurs.*
Au niveau réglage, il faut simplement veiller au parallélisme des tapis, vite contrôlé par l'orientation des barrettes. Ces dernières doivent être droites».

T. L. : *«Contrairement à ce que l'on peut penser, la coupe télescopique Varifeed ne demande pas plus d'entretien qu'une coupe classique, même pour le système de coulissement. Des guides en téflon assurent le bon déploiement de la coupe sans aucun graissage particulier.*
Quant aux réglages, seul celui de la profondeur de coupe en fonction du type de récolte est nécessaire pour optimiser l'alimentation de la machine».

PROPOS RECUEILLIS PAR GAËTAN COISEL



Photo : Massey Ferguson

La coupe PowerFlow est la seule possibilité sur les machines à haut débit à secoueurs (série Centora à 8 secoueurs) et axiales (série Fortia).

Entretien

Se prémunir des dépenses imprévues avec une extension de garantie

L'extension de garantie permet d'éviter les mauvaises surprises dans l'entretien d'un matériel, mais la sécurité a un coût.

Largement utilisées dans les secteurs de l'automobile, du poids lourd et du TP, les offres d'extension de garantie le sont beaucoup moins dans la vente de matériel agricole. Pourtant, la plupart des tractoristes et certains constructeurs d'automoteurs ou d'outils proposent ce service via leur réseau de concessionnaires. Le surcoût à l'investissement du matériel, la motivation du concessionnaire à intégrer ce service dans son offre commerciale ou encore les exigences dans le suivi de l'entretien apparaissent comme les principaux freins au développement des extensions de garantie. Mais en considérant le besoin de visibilité dans la gestion des charges de mécanisation sur une exploitation, ce type de service intéresse de plus en plus les acheteurs. Investir dans un tracteur ou une moissonneuse-batteuse avec la certitude qu'aucune grosse panne ne viendra perturber son coût d'utilisation est une solution plutôt rassurante. Reste à faire le tri dans le fonctionnement des différentes extensions de garantie. Les offres se limitent le plus souvent aux matériel neuf. Pour les tracteurs, l'extension reprend généralement les mêmes conditions que la garantie initiale du constructeur. Les matériels comme les moissonneuses-batteuses ou d'autres automoteurs disposent d'une extension accompagnée de restrictions. Par exemple, le système de battage et de séparation d'une moissonneuse-batteuse n'est généralement pas couvert par l'extension de garantie. Les deux paramètres essentiels dans une extension de garantie sont la durée et le volume d'heures. En sachant que le contrat prend fin *«au premier des deux termes échus»*. À noter qu'une extension de garantie de 5 ans prend en compte la première année de garantie du constructeur. On souscrit ainsi à quatre années de garantie supplémentaires.

Durée et volume d'heures

Pour un matériel qui fait des heures ou dont l'utilisation peut évoluer à court terme, mieux vaut opter pour une extension assez courte, de trois ans. Les extensions longues, généralement de 5 ans se justifient plus facilement avec des engins qui font peu d'heures et de manière constante au cours des années. Outre ces deux paramètres, le coût de l'extension prend en compte le niveau de franchise en cas de panne. Certains constructeurs proposent différents niveaux de franchise, permettant de diminuer le coût de l'extension. Autre point de différence dans la définition du prix de l'extension, certains constructeurs ont des barèmes par modèle alors que d'autres se basent uniquement sur le prix tarif du matériel. Des contrats peuvent aussi tenir compte des équipements optionnels du tracteur comme un système d'autoguidage par GPS. L'extension de garantie implique le respect du planning d'entretien préconisé par le constructeur tout au long de la garantie. Dans la théorie, toutes les interventions devraient être réalisées par le concessionnaire. Dans les faits, les opérations de base comme la vidange moteur et le changement des filtres peuvent être effectuées par l'utilisateur à condition qu'il utilise les lubrifiants et les pièces préconisés par les constructeurs. Les preuves d'achat seront demandées en cas de panne. Reste à prendre en compte l'argument que constitue l'extension de garantie au moment de la revente du matériel. C'est pour l'acheteur, particulier ou concessionnaire, une preuve du bon suivi du matériel.



S. Leitenberger

Hormis les opérations courantes comme la vidange et le changement des filtres, l'entretien doit être effectué par le concessionnaire pour que l'extension de garantie soit valide.

MICHEL PORTIER



«Quelle valeur aurait la meilleure des machines sans un entretien régulier réalisé par des professionnels ?»



Rémy
Responsable SAV

Penser à l'**ENTRETIEN PRÉVENTIF**, c'est:
+ de sécurité
+ de sérénité
+ de conditions: prix inchangés depuis 3 ans
20% de remise sur les filtres et l'huile

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

• Varois **03 80 68 07 80** • Laignes **03 80 81 60 55** • Autun **03 85 52 61 68**

www.claas.fr

CLAAS

UTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUV

Fendt Une machine hybride pour 2011

Le constructeur allemand Fendt propose une moissonneuse batteuse hybride baptisée 9460 X. Elle bénéficie du système HyPerforma qui comprend trois éléments : un batteur (1 680 millimètres de large pour 600 millimètres de diamètre), un tire-paille et un séparateur rotatif. Le système de battage est suivi par un système de séparation forcée à double rotor. Pour assurer le nettoyage, le constructeur fait appel à un système Venturi qui génère une dépression.
La 9460 X est équipée d'un moteur 7 cylindres, 9,8 litres de cylindrées d'Agco SisuPower, développant 496 chevaux. Respectueuse des normes Tier 4a, cette motorisation fait appel à la technologie SCR.


Photo: Fendt

Le système de battage de la moissonneuse-batteuse 9460 X se compose de trois éléments de battage classiques et de deux rotors longitudinaux

La commercialisation de cette nouvelle génération de moissonneuse-batteuse Fendt ne sera pas effective avant 2011.

John Deere L'entrée de gamme modernisée

Remplaçantes des 1450 et 1550, les moissonneuses batteuses 1470 et 1570 bénéficient de nombreuses améliorations, avec un équipement enrichi. Ces deux machines à 5 et 6 secoueurs bénéficient d'une puissance respective de 204 et 262 chevaux. La capacité de leur trémie est portée à 6 800 litres. Le nouveau convoyeur offre plus de débit pour alimenter les barres de coupe 600R de 4,30 à 7,60 mètres. Il profite d'une capacité hydraulique supérieure, favorisant la rapidité de levage et la vitesse des rabatteurs. La barre de coupe peut recevoir un système de suivi automatique du sol. Les systèmes d'entraînement du broyeur, de la coupe et des grilles sont revus.Le broyeur de paille dispose d'une mise en œuvre automatique et la vitesse de l'éparpilleur est réglable en cabine. Le faisceau Bus CAN de la machine est revu pour accélérer le diagnostic. D'extérieur, on remarque des capots latéraux redessinés, ainsi qu'un nouveau design de la cabine qui intègre de nombreux phares de travail.


Photo: John Deere

Les moissonneuses-batteuses 1470 et 1570 peuvent être équipées du système d'autoguidage AutoTrac Universel.



Soucy Track Le canadien sort ses chenilles


Photo: Soucy-Track

Le constructeur canadien propose une gamme complète de chenilles destinée aux applications agricoles.

Spécialiste des chenilles en caoutchouc, le constructeur canadien propose une gamme complète destinée aux applications agricoles, avec des modèles adaptés aux tracteurs, moissonneuses-batteuses et autres véhicules remorqués. Soucy Track équipe les tracteurs de quatre chenilles pour mieux répartir la pression au sol et profiter de la capacité de traction de l'essieu avant. Equipés d'un système de suspension, les quatre trains de chenilles s'adaptent sur le tracteur sans aucune modification, permettant un retour facile aux pneus suivant les travaux. Soucy Track est distribué par la société Track Equipement.

Tidue Des chenilles suspendues


Photo: M. Portier

Le dispositif de suspension est sans entretien.

Les chenilles Tidue Amfibios sont dorénavant disponibles avec un système de suspension se composant de deux gros silentblocs reliés à une biellette. Ce dispositif sans entretien est disponible pour trois dimensions de chenilles avec des bandes caoutchouc de 915, 762 et 610 mm de large.

▶ En bref

Deux usines en moins pour Argo

Le groupe Argo (Landini, McCormick, Laverda) devrait prochainement se délester de deux sites de production. Co-filiale d'Agco (Challenger, Fendt, Massey Ferguson et Valtra) et Argo depuis 2007. Laverda, qui construit les moissonneuses-batteuses sous la marque éponyme mais aussi pour Massey Ferguson et Fendt, devrait bientôt être détenue à 100 % par Agco, ce dernier ayant racheté les 50 % du capital restant à Argo. Sous réserve d'approbation des autorités de la concurrence, cet accord coïncide avec la délocalisation de la chaîne des moissonneuses-batteuses huit secoueurs Agco de Randers (Danemark) vers Bréganze, le site historique de Laverda, ainsi qu'avec l'intégration de la nouvelle chaîne d'hybrides Agco sur ce même site. Par ailleurs, Argo annonce la mise en liquidation de McCormick France SAS, le site de production de transmissions pour les marques McCormick et Landini basé à Saint-Dizier. Sauf repreneur, cette décision pourrait être synonyme de licenciements des 230 salariés de l'usine. Les deux marques de tracteurs et la filiale continueront d'exister et d'assurer la distribution, ainsi que le service après-vente. L.V.

Immatriculation à vie

Les automotrices également concernées

Comme les tracteurs, les automotrices disposent désormais d'une plaque d'immatriculation à vie comme les récentes voitures.



Après les tracteurs, c'est au tour des Maga (Machines automotrices genre agricole), notamment les moissonneuses-batteuses et les ensileuses, d'être soumises à l'immatriculation à vie. Cette obligation, s'appliquant aux véhicules neufs ou d'occasion importés mis pour la première fois en circulation depuis le 1er janvier 2010, impose l'apposition du numéro d'immatriculation sur le véhicule à l'avant et à l'arrière, le numéro d'exploitation devenant facultatif sur le véhicule mais devant figurer sur le certificat d'immatriculation (carte grise). L'immatriculation définitive n'est possible que sur présentation d'un certificat de conformité à un type réceptionné ou d'un procès verbal de réception à titre isolé.
Concernant les Maga rattachés à une exploitation, une Cuma ou une ETA, cette réglementation deviendra également obligatoire pour tous les véhicules remorqués à partir de janvier 2013.

LUDOVIC VIMOND

MAT CICHY AGRICOLE

Port. 06 75 60 32 86

CLAAS	LEXION 570 MONTANA	06/07
	LEXION 550	06/07
	LEXION 450	1997
	MEDION 310	2007
JOHN DEERE	T550 HM	2008
	CTS HM	2003
DEUTZ FAHR	4080 HTS BII	1997
	A50	
1985		
NEW HOLLAND	CX 860 SL	2006

CLAAS

NEW HOLLAND CR9000 ÉLÉVATION
PURE GÉNÉRATION ROTATIVE

5 ÉCHÉANCES À 0%*
sur les moissonneuses-batteuses New Holland



Visitez notre site internet : www.newholland.com

Technologie à double rotor

New Holland préfère les lubrifiants AMBRA

- 4 modèles de 422 à 591 ch
- Une capacité de trémie jusqu'à 12500 litres se vidangeant en moins de 2 minutes
- Une cabine grand luxe la plus spacieuse du marché
- Un système de broyage et d'éparpillage s'adaptant automatiquement à la largeur de coupe et réglable depuis la cabine pour faire face à toutes les conditions

*Taux nominal de 0% (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 5 échéances dont la première au 20/09/2011, suivie de 4 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 70% du prix tarif HT. Exemple : pour un prêt de 10 000 €, vous remboursez une première échéance de 2000 € au 20/09/2011 et 4 échéances annuelles de 2000 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe : entre 0,201 % et 0,269 % (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : de 51 à 60 mois selon la date de livraison du matériel. Coût total du crédit : 60 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les moissonneuses-batteuses neuves New Holland, de la saison 2011 vendues par les concessionnaires du réseau New Holland participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable jusqu'au 30 novembre 2010. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Venoy :	06 81 34 53 64
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
PARAGEAU SAS	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Installations agricoles et viticoles :
le Crédit Agricole toujours leader



1W2010 - Crédit photo : Image Corbis PROVIDENCE

1ère banque des agriculteurs* et 1ère banque des jeunes agriculteurs*, le Crédit agricole accompagne en moyenne 200 installations dont 98 % sont toujours en activité à ce jour.

Le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et les représentants des JA de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de l'Yonne viennent de renouveler leur convention de partenariat pour 3 ans.
Cet engagement commun pour **accompagner toutes les installations de jeunes agriculteurs et viticulteurs est depuis toujours l'une des priorités du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne.**

Il se traduit chaque jour par :

L'offre la plus complète

- **Une réponse à tous les besoins :**
- Tous les types de financements à court et moyen terme
- Assurance
- Banque Privée
- Offre Multi-canal (téléphonie, fax, SMS, Internet, services experts Pleinchamp,WineAlley.com...)
- Marché à terme

- Un accompagnement complet avec **l'intervention d'un expert** à chaque étape clé de l'installation (avant, pendant et après),
- Une **offre adaptée et personnalisée** à chaque installation, avec de nombreux avantages,
- Des **relations privilégiées avec les organismes professionnels et les établissements d'enseignement agricole et viticole.**

Votre meilleur atout pour assurer la réussite de votre installation et la pérennité de votre exploitation : le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, partenaire expert de référence du monde agricole et viticole.

Vous avez en projet de vous installer ? Rencontrez nos conseillers spécialisés près de chez vous.

CHAMPAGNE BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

www.ca-cb.fr

*Sources : données Crédit Agricole S.A. au 31.12.2009.
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social : 269 Faubourg Croncels - 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes. Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n° 07 019 188.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 06 octobre

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 4,26 du 1er au 15 novembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Ob-servations
Aube/Yonne	76/220/11%	nov.-déc.	207,00	T C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11%	nov.-déc.	214,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de nov.	208,00 à 210,00	T C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	-	-	C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	nov.-mai	230,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	63kg/hl	6 de nov.	177,00	A C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	nov.-janv.	170,00 à 172,00	N C
Sud Est	66-68kg/hl	nov.-mars	195,00	V C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		nov.-déc.	193,00	Y C
Saône et Loire				
Sud Est		2 de nov.	210,00 à 215,00	V C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	48-50kg/hl	nov.-déc.	158,00	NC
Saône et Loire				
Yonne	50-51kg/hl	nov.-juin	158,00	N C

Céréales France (disponible ou rapproché) 05 novembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 209,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 219,00; Blé standard Rendu Rouen oct-dec : 216,00; Orge de Mouture Rendu Rouen oct-dec. : 183,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (oct-dec): 180,00; Maïs FOB Rhin (oct) :203,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 467,00; Pois Départ Oise: 230; Colza Rendu Rouen (dispo) :425,00 ; Colza FOB Moselle (oct) :413,75

Pailles et fourrages 10 novembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :55-60 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **Région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 55-65 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre :inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg :inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 06 octobre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 340
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 1750
Lactosérum : 620
Babeurre sans norme : 1550
Huile de coprah raffinée : 1305
Huile de palme raffinée : 970
Luzerne déshydratée 18% : 170,5

Pulpes de betterave Marne : 168
Sons Pellets : 140
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : 1255

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.45 : 684

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 08 au 12 novembre
Prix à 25kg: 1,754 • Par kg suppl.: 0,57 • Porcelet 8kg: 30,057
Du1er au 05 novembre
Prix à 25kg: 1,780 • Par kg suppl.: 0,57 • Porcelet 8kg: 30,536

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORC abattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 05 au 11 novembre

Bretagne : 1,26 (-0,01) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,25 (=) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,22 (-0,01) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,32 (=) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,27 (=)

Référence nat. : 1,26 (-0,01)

PORCINS Sancoins 10 novembre

Amenés : non communiqué
A titre indicatif:
Au kg net : Porcs charcutiers 1,00-1,39. Coches de réforme 0,64-0,88.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 15 novembre

Ovins: 620	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	66-80	1,94-2,21
Agneaux-44kg	79-119	2,22-2,81
Agneaux+44kg	93-130	1,94-2,62
Brebis	21-65	0,37-1,02

Pas de marché ovins cette semaine, à titre indicatif reproduire les cours de la semaine passée.
Cours stables dans l'ensemble des catégories, vente quasi-totale. **Prochain marché : 18 OCTOBRE**

MOULINS ENGILBERT 04 octobre

Amenés 1203 - 98% de vendus. Apports satisfaisants
Agneaux: Cours fermes, une légère progression pour certains lots de qualité. Bonne demande également en sujets entre deux, notamment en mâles destinés à être conservés et engraissés pour la fin de l'année. **Brebis**: Bonne vente et cours reconduits en supérieurs. Légère accalmie en inférieurs et en trop grasses. **Béliers :** Cours inchangés.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 18 OCTOBRE (pesée 6h - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,76 à 1,06 (48 à 80€)	0,40 à 0,76 (25 à 48€)	0,10 à 0,40 (5 à 25€)
Béliers: 75 à 137 € - Chèvres: 10 à 30 € - Boucs : 20 à 35 - Agneaux maigres: 60 à 85 (2,05 à 2,50)				
Agneaux gras -38 kg (76 à 101 €)	-	2,43 à 2,78	2,17 à 2,43	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (89 à 117 €)	-	2,38 à 2,71	2,16 à 2,38	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (96 à 119 €)	-	2,20 à 2,59	2,10 à 2,20	-
Agneaux gras + 50 kg (106 à 136 €)	-	1,80 à 2,40	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 904- **Brebis**: 254 - **Béliers**: 14 - **Caprins**: 31. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 10 novembre

Amenés 1369, dont 862 agneaux, 18 agneaux d'embouche, 451 brebis et 37 béliers.
Les cours plafonnent en agneaux malgré un tri sélectif avant les fêtes de l'Aïd el Kébir. Commerce toujours calme en brebis.
A la pièce : **Brebis** suitées inc. **Béliers de réforme** 78,00-120,00-95,00 (=). **Agneaux** d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : **Agneaux laitons** 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (=); R 5,35-5,70-5,55 (=); 19-22 kg U 5,30-5,60-5,50 (=); R 4,95-5,35-5,20 (=); plus de 22 kg U 4,95-5,30-5,20 (=); R 4,80-5,20-5,10 (=). **Brebis de réforme** moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,95-2,25-2,10 (=); R 1,55-1,70-1,60 (=); O 1,10-1,24-1,20 (=).

Veaux d'élevage — **06 octobre**

Amenés 43.
Cours reconduits, toutes catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 175,00-255,00-220,00 (=); lourds 265,00-330,00-300,00 (=); conformation supérieure 335,00-400,00-360,00 (=); Charolaises femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 215,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 295,00-350,00-325,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 175,00-250,00-210,00 (=); lourds 255,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 320,00-380,00-350,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 160,00-215,00-190,00 (=); lourdes 220,00-280,00-270,00 (=); conformation supérieure 285,00-340,00-315,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 15 novembre

Bovins : 306	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (270-380 kg)	630-920	2,24-2,45
Broutards (405-480 kg)	910-1030	2,14-2,29
Laitonnes (265-340 kg)	540-670	1,94-2,22
Génisses 16-24 mois (350-575 kg)	670-1010	1,72-2,22
Génisses 24-36 mois (550-620 kg)	690-1100	1,77-1,86
Taureaux (795-1070 kg)	1100-1400	1,31-1,40
Vaches légères	600-830	
Vaches entre deux	890-1020	
Vaches lourdes	1040-1350	

Malgré une présentation de bonne qualité en broutards, le placement est difficile et les cours restent trop bas. Demande suivie en laitonnes et génisses. Cours reconduits en taureaux. En vaches, la demande s'oriente sur les sujets de gros gabarit et viandés pénalisent les bêtes trop maigres et âgées.

Prochain marché : 22 NOVEMBRE.
Bovins gras:28
Vaches de viande : 2,86 à 3,06 €/kg de viande
Vente totale en bêtes grasses, toutefois les tarifs ne progressent pas.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 08 au 14 novembre

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,28	-	-
GENISSES	-	4,05 (=)	3,36(=)	-	-
VACHES	-	3,58 (=-0,02)	3,21 (=)	2,75 (=)	2,42 (-0,02)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,60 (+0,05)	3,33 (=)	2,93 (+0,01)	

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

08 au 14 novembre

RACE CHAROLAISE							
Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	INC		2,65	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,46	=	2,44	-0,02
			R	2,30	-0,06	2,28	-0,02
		350	E	INC		INC	
			U	2,32	-0,01	2,32	=
			R	2,23	-0,05	2,23	=
		400	E	INC		INC	
			U	2,27	=	2,26	-0,01
			R	2,15	=	2,15	=
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,21	=	2,21	=
			R	2,13	-0,03	2,13	=
		500	E	INC		INC	
			U	2,13	=	2,12	-0,01
			R	2,06	=	INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,11	-0,01	2,10	-0,01
			R	2,00	=	1,98	-0,02
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,99	=	1,96	-0,03
			R	1,87	=	1,85	-0,02

Tendance de la semaine :

Baisse saisonnière - effritement des cours.

▶ Des professionnels à votre service

SARL BOUTOT E.T.A.P.
TRAVAUX AGRICOLES
Recherche Moisson de maïs avec cueilleur 6 rangs repliable et broyeur de tiges sous cueilleur - Ensilage - Débroussaillage avec bras de 7 m - Terrassement - Curage de fossés
Z.I. La Noire - 03230 BEAULON
Tél./Fax 04 70 42 72 17 - Port. 06 09 33 16 20
www.sarl-boutot-etap.com

L'Eleveur Bourguignon
Nettoyage des trayons à sec diminue les gerçures et boutons du trayon + de confort pour le trayeur qui garde les mains sèches 100% naturel et biodégradable.
agro clean
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : la politique chinoise au cœur du marché

Semaine très volatile. Les craintes concernant un frein de la consommation chinoise avec l'éventuelle resserement de la politique de crédit de la Chine ont fait plonger les cours. Ils ont ensuite corrigé à la hausse en début de semaine, compte tenu de fondamentaux encore haussiers.

Blé tendre : reconduit après un semaine volatile

Les prix du blé tendre français ont subit une très nette baisse avant de se ressaisir en début de semaine. Des craintes concernant la politique de crédit de la Chine ont pesé sur les cours de l'ensemble des matières premières agricoles dont les exportations vers la Chine qui pourraient en conséquence s'affaisser. Les prix ont ainsi très lourdement chuté en fin de semaine. Toutefois, ces craintes se sont dissipées dès le lundi suivant. Les cours du blé ont alors repris du terrain pour revenir quasiment au niveau de la semaine passée. Le marché demeure soutenu par une offre limitée et des conditions climatiques difficiles pour les cultures aux Etats Unis même si des pluies ont permis de détendre un peu les opérateurs. Sur le marché français, l'activité reste soutenue au départ des ports. Les exportations se portent bien avec plus de 500.000 t de certificats délivrés par Bruxelles du 3 au 11 novembre dont plus de 200.000 t d'origine française.

Maïs : haussier sur la semaine

Comme le blé, le marché du maïs a fortement régressé pour se reprendre en début de semaine. L'activité s'est concentrée sur le Rhin ces derniers jours. Les besoins de la Chine conjugués à une offre limitée cette année ont dopé les cours.

Orge fourragère : marché éteint sans demande

Le marché des orges fourragères a été particulièrement délaissé cette semaine. Les cours ont baissé, sans influence des autres céréales.

Orge de brasserie : sans acheteurs

Sans acheteurs potentiels, le marché des orges de brasserie est resté inerte cette semaine. La volatilité observée sur le marché à terme n'a pas encouragé les prises de position.

Blé dur : dans l'attente d'un compromis algérien

Toujours perturbée par la politique de taxe d'importation algérienne, l'activité est restée limitée sur le marché du blé dur français, à l'exception de quelques transactions. Les opérateurs sont dans l'attente d'un compromis avec les autorités algériennes d'ici la fin du mois.

Colza : ferme de nouveau avec le soja

Le marché du colza français a observé une semaine très volatile et finit en hausse. Les prix ont d'abord chuté dans le sillage du soja pour se reprendre en début de semaine. Les échanges vers la trituration restent soutenus malgré les problèmes que rencontrent les opérateurs au sujet de la directive européenne sur la durabilité non transposée en droit français.

SERVICE ANALYSES ABC
LA DÉPÊCHE

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 16 Novembre

Les apports sont satisfaisants en volumes, et restent d'une qualité remarquable pour la saison. 94% de vendus.

Broutards : transactions plus fluides et facile reconduction des cours • **Laitonnes**: légère accalmie dans les tarifs • **Génisses 18 mois**: transactions correctes et cours sans changement • **Vaches**: légères reprise en vaches de moins de 10 ans. Cours reconduits dans les plus âgées.

	E	U	R	O
Broutards <200kg (450 à 590 €)	-	2,94 à 3,10	2,80 à 2,94	-
Broutards 200 à 250kg (530 à 690 €)	-	2,76 à 2,96	2,56 à 2,76	-
Broutards 250 à 300kg (690 à780 €)	-	2,60 à 2,80	2,45 à 2,60	-
Broutards 300 à 350kg (750 à 870€)	-	2,45 à 2,60	2,30 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (810 à 980 €)	2,50 à 2,60	2,32 à 2,50	2,20 à 2,32	-
Broutards 400 à 450kg (900 à 1090€)	2,48 à 2,60	2,25 à 2,48	2,20 à 2,25	-
Broutards 450 à 500kg (990 à 1130 €)	-	2,20 à 2,36	2,12 à 2,20	-
Broutards 500 à 540kg (1080 à 1180 €)	-	2,15 à 2,22	2,07 à 2,15	- -
Laitonnes -220kg (450 à 560 €)	-	2,30 à 2,57	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (490 à 660€)	-	2,18 à 2,41	2,05 à 2,18	-
Laitonnes +300kg (640 à 790 €)	-	2,04 à 2,20	1,85 à 2,04	-
Génisses 12/24 mois <400kg (590 à 820 €)	-	2,00 à 2,16	1,85 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (800 à 900 €)	-	1,90 à 2,13	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (920 à 1170€)	-	1,85 à 2,08	1,70 à 1,70	-
Génisses 24/36 mois (780 à 1320 €)	2,00 à 2,35	1,65 à 2,00	1,50 à 1,65	-
Vaches suitées (1110 à 1800)	-	-	-	
Vaches -5 ans	-	1,59 à 2,00 (920 à 1480€)	1,30 à 1,55 (720 à 1210€)	1,20 à 1,30 (650 à 730)
Vaches 5 à 10 ans	1,80 à 2,00 (1200 à 1880€)	1,50 à 1,80 (1010 à 1640€)	1,35 à 1,50 (760 à 1070€)	1,05 à 1,35 (700 à 800)
Vaches +10 ans	-	1,40 à 1,50 (940 à 1400)	1,20 à 1,40 (800 à 1110)	1,00 à 1,20 (650 à 830)
Taureaux (1030 à 1620 €)	-	1,25 à 1,45	1,10 à 1,25	

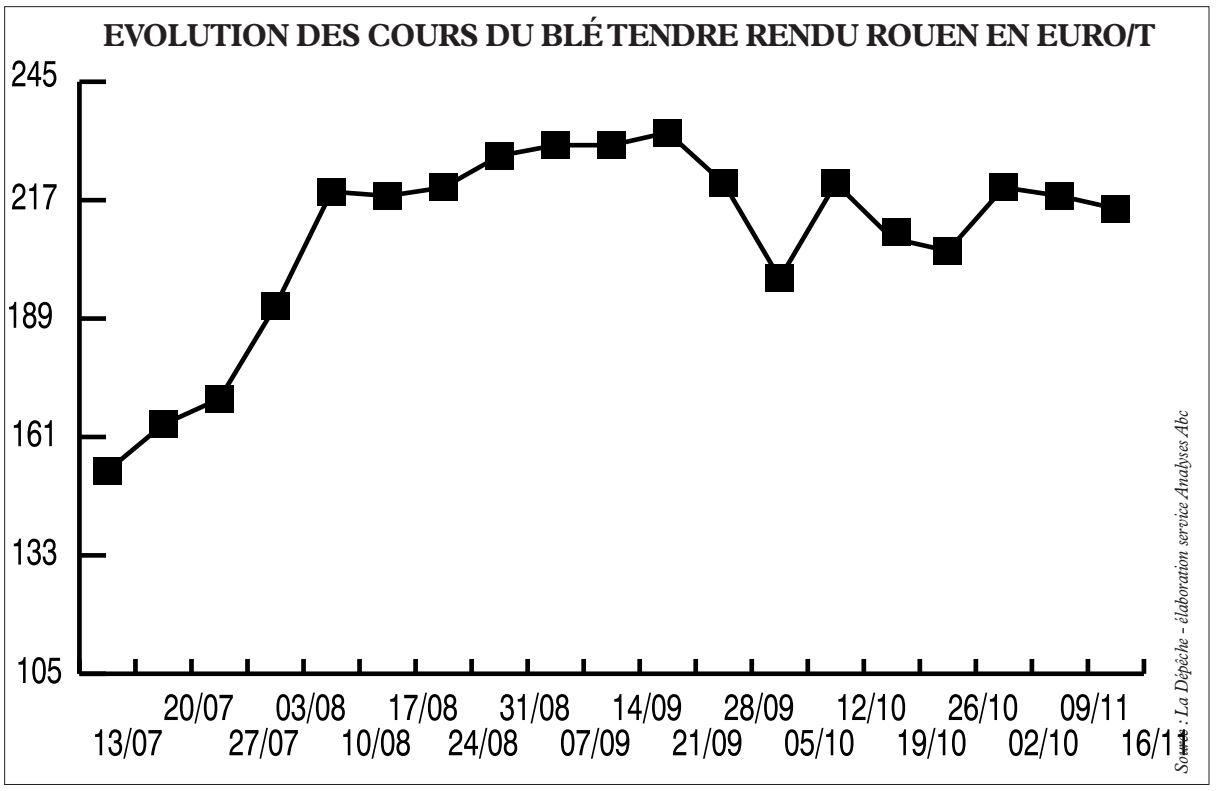
EFFFECTIFS

Bovins gras: 3 • **Broutards**: 809 • **Génisses + 2 ans**: 29 • **Génisses - 2 ans**: 89 • **Laitonnes**: 190 • **Taureaux**: 12 • **Taurillons**: 66 • **Vaches** : 279 • **Vaches suitées**: 4 • **Culards**: 9 • **Divers**: 10

DIVERS

Broutards culards de 372 à 399 k: 1100 à 1150 € (2,88 à 2,96) - Génisses 1 an culardes 272 à 398 k: 1080 à 1390 € (3,48 à 3,97) - 1 génisse 30 mois culardes 576 k: 2270 € (3,94)

EVOLUTION DES COURS DU BLÉ TENDRE RENDU ROUEN EN EURO/T



TDB1088 P22_23_24__ 17/11/10 09:39 Page1

Matériel

Tracteur

01 - Vds piquets acacia 1m90 prix 1,90 euros
✆ **03 85 31 52 01**

07 - Vds tracteur John Deere 2040S 9000h pneus neufs 12000 euros à deb + 2 remorques fruits 4 PAL
✆ **06 84 05 75 05**

07 - Vds tracteur fruitier 4 RM Case IH JX1070N 650H état neuf 23000 euros
✆ **04 75 68 50 72 HR**

26 - Vds tracteur Landini vision 85 500 H annee 2005 etat neuf
✆ **06 48 26 26 36**

26 - VDS Micro tracteur Vanmar 18cv 4roues motrices+Chargeur frontal + Godet à terre + Fourche à dents + 1 Fraise rotative neuve
✆ **04 75 62 65 47 (HR)**

26 - Vds tracteur Fiat 446DT 46cv avec cabine vent et chauffée TBE 5050H-4 pneus neuf
✆ **04 75 68 64 05 (HR)**

26 - VDS Tracteur Fiat 70cv 4 roues motrices Cabine an87 4100H 11000euros à déb
✆ **04 75 71 42 17 (HR)**

26 - VDS Valtra 6250 4RM, 95cv An03, 3400H, Rel. avant Pont Av. Suspendu, Clim
✆ **06 86 93 35 94**

26 - VDS Tracteur Case Maxxum 5140 plus 117cv 1996 7300h - Bon état - Urgent cause cessation - Prix intéressant et à débattre
✆ **07 86 50 04 13**

38 - Vds tract. Fendt 310 vario TMS, 2009, TBE + cover crop 20 dsq + faneur Kuhn 4201 NH BE prix négoc. curieux s'abst.
✆ **06 23 66 31 42**

38 - Vends tracteur Renault N 71, barre de coupe année 1962 Démarreur HS
✆ **04 76 38 45 17**
ou 06 73 80 42 90

38 - Vds Same Dorado 76 DT 2006 2000h clim inv hydro tripleur+ chargeur Alo Q 30 2008 MB 150
✆ **06 22 63 45 94**

38 - Vds tracteur John Deere 2850 HL cab MC1 1989 6000 h bon état
✆ **04 76 64 40 14**
ou 06 84 55 78 91

42 - Vds cause retraite tract. TS 90 New Holland, 4 pneus neufs, inverseur hydrol. clim. chargeur MX 80 MTB 1,70m, monolevier boule azote, an. 2000, t. b. état
✆ **06 61 70 65 25**

42 - Vds DX 661 6 900 h 143 cv éq. basse pression 40kmh + transpalette, double fourche, PA TVA
✆ **06 82 33 45 63**

70 - Vds tracteur MF 6290 2000 4200h- R AV - Pneus à 30% 31000 euros très bon état
✆ **06 12 08 45 22**

70 - Vds John Deere 6110 chargeur BMS 2m, 3720 hrs, an 2001, Agrotron 106, 3660hrs, an 2000.
✆ **06 33 90 12 17**

71 - Vds tract. Case IH MX90C, 90 CV, 3.200 H, 420/70/28-520/70/38, clim., 25.000 E, sans TVA.
✆ **06 72 84 24 12**
ou 03 85 85 41 35

74 - Vds moteur réducteur chaîne à fumier Miro + Cornadis 14 places.
✆ **06 26 21 08 71**

84 - 84-AV tracteurs vigneron 1 FIAT 570, cabine, 2RM, 3800 h + 1 FERGUSSON chenilles 134 C, bon état
✆ **06 15 05 11 40**

Travail sol

18 - A vendre déchaumeur Rabewerk, 4 m, pièces usure neuve, rouleau barre, avec herse peigne, 3 rangées Lachaud, dents diam 16 ; herse à terrage forcé Lachaud, 6,30 m, rep. hydrau., herse peigne, roto herse, BE.
✆ **Tél 06 13 40 56 90**

21 - VENDS vibroculteur Quivogne 8,30 m., roto herses doubles de 2004, roues 8-3-44, 40%, 16-9-34. (460B)
✆ **06 68 78 27 95**

25 - A V. aplatisseur 15 qx révisé.
✆ **06 76 12 68 30**

26 - VDS Semoir Amazone D9 3M 25rangs Rotec Boîtier Amalog 600L 220Ha
✆ **06 08 84 24 08**

38 - Cse chgmt culture, vds cultilabour Kuhn EL 100 avec rouleau packer, attelage semi auto boitier 540 1000tr largeur travail 2,3m état neuf+ vibroculteur konskilde 25 dents
✆ **4 76 07 01 45 HR**
ou 06 71 38 55 12

38 - Vds vibro V34 Quivogne de 1996 3,4m double rouleaux double attelage automatique TBE
✆ **06 72 95 64 77**

71 - Vds charrue Bonnel modulable, semi-portée, 7 corps, 16-18 pouces, révisée, B.E., prix à débattre.
✆ **03 85 96 42 88**

89 - VENDS brabant Grégoire RK 9, 4 socs, TTBE, 3 500 euros, - RECHERCHE vibro 6 m. (4611)
✆ **03 86 66 43 73**
matin 8 h

89 - VENDS semoir Accord 4.80 m. + vibro Lachaud repli. hydraulique + Sepeba antilimaces. (4608)
✆ **03 86 41 61 27**

Récolte

21 - CHERCHE MD Presse Claas, Markant, 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, constant dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120. (460H)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS mois. bat. New Holland TC 56 Hydro, an. 2001, 840 H, coupe 4.57 m., broyeur, TBE. (460G)
✆ **06 11 42 36 09**

26 - VDS MB CLAAS Dominator 96 inverseur hydro broyeur climatisation coupe 3,96 m chariot 5020 H
✆ **06 81 60 53 83**

38 - Ramasseuse à noix AMB Rousset Mediane 1997, 780 heures, option crabe, excellent état : 51500 euros.
✆ **06 07 23 22 13**

71 - VENDS MB TX66, 2001, coupe 6.10 m., 2 200 h., chariot de coupe, rallonge colza, 2 scies, 66 000 € (4506)
✆ **06 85 02 41 79**
ou 03 85 87 32 30

Arbo-viti

38 - Cherche broyeur à marteaux, double paroi neuf ou occasion et atomiseur 1000 L. occasion, laveuse à noix occasions.
✆ **06 12 15 91 75**

Distribution

01 - Vds mélangeuse bol mono vis verticale Kuhn 13m3 tb état pesage prog. 9000 euros
✆ **06 01 75 92 75**

26 - VDS Semoir engrais Amazon cont 600kg ouvert manuel Bon état Prix 1000euros
✆ **04 75 21 69 45 (HR)**

58 - VENDS dessileuse Lucas 1901 avec mat. élevateur TBE. (46VB1)
✆ **03 86 76 17 95**

Epandage

71 - Recherche tonne à lisier Agrimat, 6.500 litres.
✆ **06 71 76 64 80**

Irrigation

38 - recherche enrouleur 90-400 (ou 380) bon état pneu ride ou turbine. Laisser message.
✆ **06 07 12 23 73**

Forestier

38 - Vends tronçonneuse Jonsered 2065 turbo, bon état : 300 euros.
✆ **04 76 55 71 58**

74 - Achète frênes chênes peupliers résineux verts et secs et bois de chauffage debout.
✆ **06 08 54 23 48**

Agri. divers

01 - Vds dessileuse pailleuse Lucas, pompe à lisier, broyeur mélangeuse 500L, vis à grains 8m, presse RC MD, piquets acacia 1m80, salle de traite 2x4 avec décrocheurs
✆ **06 83 53 99 84**

01 - Vds dessileuse pailleuse Lucas, pompe à lisier, broyeur mélangeuse 500L, vis à grains 8m, presse RC MD, piquets acacia 1m80, salle de traite 2x4 avec décrocheurs
✆ **06 83 53 99 84**

01 - Vds herse Rotative Quivogne 3m rouleau paker semoir céréales Kuhn BS 3m charrue 4 corps Naud RX328 épandeur fumier Heywang 6T
✆ **06 08 67 61 32**

01 - Achète presses à foin M.D. et semoirs à maïs pneumatiques Nodet.
✆ **06 46 04 37 74**

07 - Vds intérieur poulailler poules pondeuses pl air complet nids ch spark-up silo TBE
✆ **06 74 03 12 12**

07 - Recherche pour tracteur MF 148 6 masses av + fourche ar attelage 3 points - faire offre au
✆ **06 28 29 99 79**

07 - Charrue tri semoir Nodet rem benne aplatisseur JD 1130 Renault 571/4 pces sur élévateur
✆ **06 16 53 98 00**

71 - Matériel d'occasion : 1 tracteur démonstration Kubota 130 CV, année 2010, 20 heures, 1 tracteur Landini Power max DT 165, année 2010, 270 heures, 1 tracteur Lamborghini R3-100 avec chargeur 100 CV, année 2008, 980 heures, 1 tracteur Valmet 6350 avec chargeur, 95 CV, année 1998, 8.700 heures, 1 tracteur Valmet 6550, 100 CV, année 2000, 3.950 heures, 1 tracteur Landini Legend 165, 165 CV, année 2005, 4.800 heures, 1 tracteur Renault 133-14, 120 CV, année 1986, tracteur 10.500 H, moteur 2.500 H, 1 tracto-pelle JCB turbo, 103 CV, année 1988, 3 godets, 1 épandeur à fumier Rolland 10 t, 12 m3, hérissons verticaux, centrale hydraulique, 1 dessileuse pailleuse 3,5 m3 et 4 m3 Euromark semi-portée, 1 remorque distributrice pailleuse 9,5 m3 silo-farmer, commande électrique, 1 benne monocoque Hauswirth 8 t, avec réhausses, bennage prise huile, 1 cover-crop Quivogne APXE 28 disques, 1 semoir engrais Vicon 600 L, 1 semoir engrais double plateau Bogballe 2.500 L, 1 semoir à maïs monosem NG + 6 rangs repliable, 1 débroussailleuse Ferry TSE 50, 1 balayeuse Suire 1,60 m - 1 maxiculteur Quivogne 13 dents, 5,50 m, 1 vibroculteur Quivogne avec dents, 1 sous soleur Quivogne type 5SD-4 dents Michel, 1 manusac Audureau, 1 bétaillère Cosnet 5 m, ras du sol avec barrières latérales, 1 dérouleuse balle ronde Kuhn type DBR, 1 roto-broyeur Quivogne 4 m, transport en long, 1 rigoleuse Greffet D650, 1 pelle retro pour tracteur 30 CV environ, 1 rouleau bèche 3 m, Bourbonnay, 1 pulvérisateur Tecnoma Flotec EV-DPM 1.000 L, rampe 15 m, manuel pentajets, 1 pulvérisateur Tecnoma regulair 1.000 L, rampe 18 m, hydraulique Pentajets. SARL ROGER DONGUY, La rippe des Monts, Route de Louhans, 71470 Romenay. Fax : 03 85 40 33 70. E-mail : sarldonguy@sarldonguy.fr
✆ **03 85 40 30 98**

18 - Vends benne Rolland, 12 t, essieu boggie, béquille hydrau., très bon état, 6.500 euros HT.
✆ **Tél 06 12 23 75 98**

18 - Vends broyeur de haie Feor, bras télescopique 7,50 m, refroidisseur, année 2005, TBE.
✆ **Tél 02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - RECHERCHE presse moyenne densité, - semoir Nodet PN 2, - tracteur 4 RM Massey ou JD. (450A)
✆ **06 73 80 16 97**

21 - VENDS tonne pour réserve d'eau, larg. 4.50 m., haut. 2.40 m., compartiments (2), ancienne en métal. (4605)
✆ **06 33 91 61 45**

26 - Vds herse 4m20 faucheuse cond NH 444 andaineurs kuhn autochargeuse NH1006 elevateur samas
✆ **06 81 60 53 83**

26 - VDS Round baller JD550 Pick up 1.80M Liage filet+Ficelle ejecteur de balles 5200euros - Herse alternative Amazone Flexi-barre Port à court 3M 2500euros - Semoir maïs Carraro 4rgs 1500euros - Round baller UD550 Pick up 1,40M 2300euros - Surélévateur de bottes Calvet 800euros - Désileuse-Pailleuse Audureau Minotor 3050 à 2500euros - Le tout TBE
✆ **06 84 69 04 25**

26 - VDS Tarrare Brabant monosoc Tuiles grenobloise canadienne Roues rateleus
✆ **04 75 59 84 68 (HR)**

26 - VDS Salle de traite Delaval 2x4 Decro, Puls électro, Alimentateurs + Rideaux souples 30cm
✆ **06 89 17 42 01**

26 - VDS Tract Class Arion410 105ch Vitesses rampante 2010 Roue maraichere et standard, 2 enfouisseurs de pierres Masano 3M et 1,45M avec Rouleau, 1 Pulve Hard I3200L DPA rampe twin double turbine, 1 planteuse Ferrari 2 rangs - Etat neuf
✆ **06 86 46 87 86**
ou 06 09 20 00 58

38 - vends 42 caisses plastiques 3 euros l'unité dimensions 59,5X40X15
✆ **06 81 91 95 40**

38 - Tracteur enjambeur marque Loiseau, planteuse à tabac à pinces 4 rangs, récolteuse à tabac Kirpy année 2003
✆ **04 76 64 54 17 HR**
ou 06 88 70 30 00

38 - vds semoir à grain à disques+ tracteur MF 140
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Rech. tank à lait maxi 200 l + cuve à fromage + plonge + baratte + grif vach chevre
✆ **06 89 90 72 35**

42 - Vds semoir à engrais Vicon PS 602 avec réhausse, tbé
✆ **06 68 25 14 92**

42 - Vds semoir engrais Amazone ZAF 803, 350 euros à débattre
✆ **06 74 49 37 41**

42 - Vds bétaillère 5/6 bêtes
✆ **06 18 83 42 48**

58 - VENDS dérouleuse Calvet basculement hydraulique bras chargement + tracteur 624. (44VB1)
✆ **03 86 22 43 39 HR**

58 - VENDS tracteur NH 100 A 4 RM + chargeur, - pulvé. carruelle 18 m., - combiné semi 3 m., - pailleuse 2 bottes commande électrique, - benne mono. 11 T. (4613)
✆ **03 86 60 13 40**

67 - Vends remorque autochargeuse en super état.
✆ **03 88 86 60 72**

69 - Vds peseuse P de Terre 5 à 25 kg Skals 2002 état neuf - Eplucheur à oignons 1 hélice en triphasé TBE.
✆ **04 78 90 58 71**
après 20 H

69 - Vds tank à lait Packo Cap 1600 l. cylind lavage auto cause cessation. prix 3400 euros.
✆ **04 74 26 60 23**
ou 06 63 00 65 46

71 - Matériel neuf ou de démonstration : 1 faucheuse Fella SM310TL, 1 pirouette Fella TH540 hydro et TH900, 1 faucheuse Vicon DPM3200, 1 pirouette Vicon Fanex 683 et Fanex 763, 1 andaineur Vicon Andex 713, 1 faucheuse Lely 280 m pendulaire et 240 classique, 1 bol mélangeur Trioliet T 1400-2, 1 pirouette Krone KW7.82, 1 pirouette Krone KW5.52, 2 faucheuses Krone AM283, 1 faucheuse Krone Easycut 280, 2 plateaux balle ronde Robust 8 m, plancher tôle + échelles balle ronde, 1 plateau balle ronde Ponge 8 m, 12 t, plancher tôle + échelles balle ronde, 1 bétaillère Robust 5,50 m avec barrières latérales, fond alu et pont de chargement, 1 semoir à maïs Monosem NG + 6 rangs repliables, 2 remorques basculantes 4,9 t, 1 turbo-tondeuse Quivogne 1,60 m, 1 giro-broyeur Quivogne BLSN2800, 1 semoir à chaux Calvet 4 m, 1 lève-palette Nobili mec 15-270, 1 cuve à fuel avec volucompteur 2.400 L et 5.000 L, 1 rouleau Quivogne 3 m cultipacker, 1 cover-crop autoporté Quivogne hybride 3 m, 28 disques, 1 combiplow Agrisem 32s, 1 malaxeur béton TM150, fendeur de bûches Rabaud différents modèles et tonnages, fendeur de bûches et piquet horizontal Yanigav 2 m, scie circulaire avec ou sans tapis de chargement, 1 tonne à eau 8.000 L neuve montée sur chassis double essieu occasion, 1 tonne à eau sur chassis 2.500 L, 1 balayeuse Rabaud Supernet 1800, toute la gamme karcher HD eau froide et eau chaude. SARL DONGUY ROGER. La Rippe des Monts, Route de Louhans, 71470 Romenay. Fax : 03 85 40 33 70 ; E-mail : sarldonguy@sarldonguy.fr
✆ **03 85 40 30 98**

70 - Vds Epandeur à fumier Leboulch an 77, 7T, pneus larges, épand fumier céréales ensilage. Exc état. Prix à déb.
✆ **06 83 16 57 97**

70 - Vds TBE prix int Tract FORD 186cv, Herse Rotative 4m KUHN, Brabant 5F Fenet, Benne 7 et 12T Brimont, Remorq 4R 7 et 8m, Vibro Kongskilde 6m, Herse Plate 6,75m, Cellules rondes et carrées sur pieds, Elévateur à grains, Vis sur Chariot et portatives, Séparateur et Trieur à céréales, Ventilateurs, Semoir Vaderstad 4m Méca, Bétaillère, Lame niveleuse Desvoys, Cuve Fuel 10.000 et 24.000 L, Semoir Nodet PN2 6rgs à 0,75m ferti micro, Covercrop 28D, Moteur 140cv, Ratelier BR, Auge et Cornadis 5 et 6m. Livraison Gratuite.
✆ **03 84 70 02 77**

71 - Destockage : 1 TA 99 CV, neuf, clim., BV 15/15 ; 1 BR neuve à rouleaux, ficelle, filet.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Destockage : 1 pailleuse distr. 3 pts neuve, cdes élect., 1 enrubanneuse neuve 3 pts, télé-cde.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vds nourrisseur à veaux + semoir Nodet AS 3 m avec combisem.
✆ **06 62 39 03 37**

74 - Vds machine à laver les planches, en galva + vds cloches à vaches.
✆ **06 09 80 25 12**

84 - Vds tracteur MF152 Vigneron TBE + compresseur taille cuve 800L avec enrouleurs et sécateurs
✆ **06 13 04 24 38**

84 - Vds semoirs 2,50-3-4 m, charrues nonstop 2-3-4 socs, covercrops 20-24-28-36 dis., décompacteur 6 d. DUROU, broyeurs 2,25-2,40
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 84-Vds tracteur Fiat 65 66 avec cabine, an. 85, 5000 h, pulvé. poly Super P 600 l, rampe hyd. - Prix 15 000 euros l'ens.
✆ **06 12 53 46 41**

88 - Vends semoir à chaux Calvet 6 m traîné - Tract chenil. Lamborg. équip pelle rétro et chargeur - Tract Same 70 ch 7200 H 4 RM 25E+2DE - Fauch Kuhn GMD55 pr pièce -
✆ **03 29 66 02 93**
ou 06 33 43 16 41

89 - VENDS semoir Accord Cogeai 6 m., - vibro sême Lachaud, - Sépéba, bon état. (4607)
✆ **06 25 89 53 12 HR**

Elevage

01 - Vds mélangeuse pailleuse Jeantil MVV 23m3
✆ **06 29 84 59 71**

38 - dessileuse Jeulin P19 2m3, 2008, trémie CCT 150 l, distri élect 4 fonct décharge gauche 5000 euros
✆ **06 87 14 09 09**

67 - Vends salle de traite Miele 2x5 décro auto, année 93 bon état 3.000 euros, tank Prominox 2600 L, année 93 bon état 2.300 euros.
✆ **06 47 72 96 93**
ou 06 74 24 58 17

Véhicule

Utilitaire

19 - AV Cam RLT S110 Bétaillère 7T5, 300000 km, mines OK DSU OK, caisse 4.5m, TBE, prix à débattre.
✆ **06 81 68 66 79**

38 - Recherche camion benne ou plateau 3t5 + Achète Fendt 3 s petit prix.
✆ **06 07 90 43 17**

57 - Vends Renault Master confort L2H2, année 2008, 2,5L DCI, 100cv, 114.000 km. Tous les entretiens effectués chez Renault. 12.000 euro à débattre.
✆ **06 84 91 07 47**

58 - VENDS Quad Yamaha 350, 6 000 kms, 4 X 2, homologué, 2006, boule attelage. (4612)
✆ **06 74 73 35 54**

69 - Vends Master 2 FG grand confort L3H2 2,5 DCI 120 de avril 2007 8 cv 40000 kms 15500 euros HT.
✆ **06 03 62 88 41**

TDB1088 P22_23_24__ 17/11/10 09:40 Page2

70 - Vends Cam IVECO Bétaillère 12T 120EL21 AM 06 250000 km caisse alu Harmand TBE + Bétaillère 3,5T AM 01 Mercedes 411 480000 km.
✆ **06 07 68 28 70**

71 - Vends camion Ivéco 35-10 turbo bétaillère, 206.000 km, très bon état.
✆ **03 85 82 55 07 HR ou 06 88 59 16 46**

84 - 84-AV Fourgon PEUGEOT Boxer diesel 8 cv, 1998, 55000 km, TBE, prix à débattre
✆ **04 90 65 86 38**

89 - VENDS C 15 D pour pièces, moteur 126 000 kms. (4603)
✆ **06 33 50 04 34**

Tourisme

69 - Vends 607 Peugeot 2,2 HDI 136 pack octobre 2003 - 133000 kms.
✆ **06 03 62 88 41**

84 - 84-Vds Land Rover Freelander TD4, 5P, gris bonati, 1ère main 2003, 170000 km, TBE, CT OK, nombreuses options
✆ **06 13 04 24 38**

89 - VENDS Xantia essence 1999, état imp. facture à l'appui, CT 06/2010, - ACHETE C3 automatique (4606)
✆ **03 86 32 11 21**

Achat-Vente

Récolte

01 - Cherchons foin de prairie et foin de luzerne - laisser message
✆ **04 74 36 29 32**

26 - vends paille luzerne HD qualite assurree rendu CR SARL COMTE DEP 26
✆ **0613912849 ou 04 75 90 18 82**

38 - Vends pomme de terre pour animaux, prix à débattre.
✆ **04 74 54 62 15**

38 - Vds andaineur Kuhn GA 3501 GM année 2003, essieu tandem, très bon état+ Sully, semoir à blé 2,7 m TBE
✆ **06 62 19 95 28**

38 - Achète noix lozeronne toute quantité très bon prix paiement comptant
✆ **06 14 94 31 22**

39 - Vds regain BR 120x120 40t environ, Actisol 3m
✆ **06 24 82 40 06 ou 03 84 70 30 48 après 20h**

42 - Recherche presse à balles rondes, 120x120
✆ **06 23 19 33 18**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

Fourrage

69 - Vds belle paille d'orge et blé, foin, de qualité BR ou HD livraison par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

FOIN et PAILLE
ACHAT - VENTE
03 84 37 58 65 / 06 07 04 81 92

Alimentation

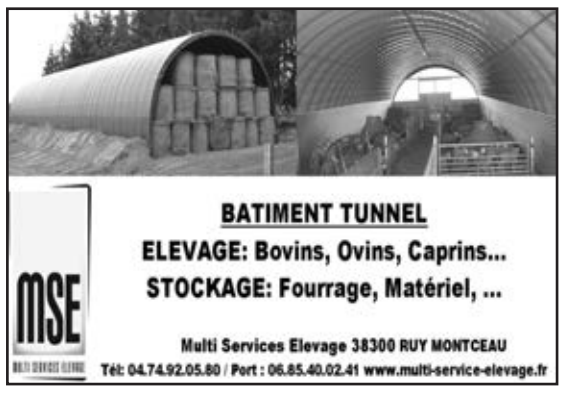


Bât. Pro.

18 - Vends hangar métal. Gibard, démonté, 33 m x 11 m.
✆ **Tél 02 48 74 51 39 ou 06 86 76 81 23**

43 - Loue PORCHERIE 448 pl ou 400 m2 de stockage 3MN A75 Aire Lafayette à partir 05/11 étud ts proposition faire offre au
✆ **04 71 76 90 03**

70 - Vends hangar neuf 20x20x5m ossature IPE toiture bac acier 32000.
✆ **06 33 97 25 72**



Propriété

01 - Cse retraite cède ferme polycult. élev. 95 DPU + 45 PVA + élev. porcs maïs/engr. poss. dissoc
✆ **06 16 64 89 54**

21 - RECHERCHE pour installation JA terres céréalières dans l'Est 89 ou Nord 21 à partir de 20 ha en vente ou location ou cession totale d'exploitation, prix élevé si justifié. (4610)
✆ **06 84 17 10 41**

26 - sud Drôme vds ferme bio 50 ha bat elev hab 150m2 TBE et fonctionnel gite www.ferme-du-bachas.com
✆ **0475533580**

69 - Recherche reprise exploitation arboricole achat location parcellaire un seul tenant.
✆ **06 30 70 58 87**

Divers

07 - Vends fumier de chèvres composte à prendre sur place
✆ **06 43 51 26 96**

21 - VENDS 3 portes en bois de 3 m. de haut et 1.50 m. de large. (4501)
✆ **03 80 90 86 76 06 42 04 93 17**

38 - Services - Casseuse à noix à domicile ou sur place, triage en option, en sus.
✆ **06 12 15 91 75**

38 - Cherche matériels étalages pour marché (parasol, balance etc...).
✆ **06 12 15 91 75**

38 - Personne disponible pour recherche d'eau en vue de captage.
✆ **06 33 31 30 71**

38 - Vds 4 grillages de 4 m l'un, dim. long 4 m larg. 1 m Prof. 15 cm, fab. artisanale, état neuf, peu servi, très solides. Cadre bois, grille Galva maille 1 cm x 2,5 cm pour séchage de tout fruit, légume, fleur, tilleul : 120 euros les 4.
✆ **04 76 64 54 40 HR**

38 - Vds grumes de chêne en 2 m.
✆ **04 74 59 90 41**

38 - Fromager recherche lait de chèvre et fromage de chèvre.
✆ **06 81 26 01 79**

38 - Vds poulain percheron noir pure race inscrit studbook 18 mois 1500 euros très docile, vds lapins de conso ou reprod, vds groupe électrogène 55 kva SDMO essence 440 euros, vds pompe de station service pour véhicule, vds brûleur stella 14 pour chaudière mazout cause double emploi 100 euros
✆ **04 74 57 85 82 ou 06 99 89 75 35**

42 - Vds tombereau pneus attel tract cheval pot à traire inox génisses 2 ans 23 x 38
✆ **04 77 28 65 23 HR**

57 - Vends citernes azote liquide : 1 de 50.000 L en feraille, ancienne citerne à gaz : 3.000 euros et 2 citernes verticales PE 40 et 45.000 L, état neuf jamais servi : 6.000 euros pièce.
✆ **06 32 64 45 83**

69 - Vends bois de chauffage sec chêne hêtre charme coupe liure prix intéressant.
✆ **04 74 09 18 97 ou 06 35 57 13 54**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire, 60 ans d'engagement au service d'un département». Un précieux ouvrage de 416 pages qui recèle près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de la Saône-et-Loire et pour que perdure l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

26 - Arbo 20 ans experience cherche plantations abricotiers cerisiers à louer paie 1 an avance
✆ **06 08 42 62 25**

Offre

Emploi

42 - Expl. laitière avec transformation cherche jeune motivé en vue d'une installation Loire.
✆ **06 09 25 15 64**

58 - CHERCHE ouvrier agricole à mi-temps ferme élevage bovins, logement possible. (460D)
✆ **03 86 25 06 73 HR**

71 - Domaine Côte chalonnaise recherche salarié viticole qualifié, CDD possibilité CDI.
✆ **03 85 44 55 10**

74 - Cherche agent de remplacement en CDI pour secteur Sallanches Chamonix, élevage Bovins Lait. 06 72 56 91 65
✆ **06 72 56 91 65**

74 - Recherche chauffeur de tracteur forestier avec permis VL.
✆ **06 08 54 23 48**

74 - Cherche salarié pour SR Chablais élevage bovin lait, indemnité dépl.
✆ **04 50 36 10 16 soir**

CER FRANCE Allier — Voir loin, les pieds sur terre
1er réseau associatif de proximité au service de la gestion des petites entreprises
recrute
Conseiller de gestion
spécialité économie de l'exploitation agricole
région Montluçon
Envoyer CV et lettre de motivation par mail à
adenis@03.cerfrance.fr

84 - Exploitation familiale viticole en bio cave particulière cherche tractoriste polyvalent pour CDI-Ecrire journal réf. 2226-46
✆

Demande

Emploi

71 - Tâcheron avec expérience recherche tous travaux viticoles à la tâche. Si intéressé
✆ **06 49 19 05 23**

Offre

Service

69 - Viticulteur retraité cherche vignes à tailler dept. 71 ou 69.
✆ **06 98 78 00 94**

Mariage

Rencontre

54 - Paysagiste 58 ans recherche compagne 50-60 ans milieu agricole.
✆ **06 07 73 49 97**

71 - J.H., 35 A, agri., célib., sér. et sinc., rech. J.F., 22 à 38 A, sér. et motivée pour vie à deux.
✆ **ou SMS au 06 47 34 94 59**

73 - Agri 30 ans rech compagne 27 - 33 ans, écrire à Jean-Noël Deleglise - Le Cruet - 73300 Le Corbier
✆

89 - JF 35 ans RECHERCHE JH de 40 à 55 ans pour relation mariage, situation sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 21074 Dijon Cedex ou

paterres-de-bourgogne.net
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

73 - Vends troupeau Manech 50 brebis, 25 agnelles, 2 béliers.
✆ **06 08 05 38 93**

73 - A réserver chevrettes alpines chamoisées naissance fév. 11 indem caev, TB génétique, état sanit. excellent.
✆ **04 79 36 02 89**

Bovin

01 - Vds veaux reproducteurs + laitonnes cause surnombre HBC FCO 1 et 8 Ibra - Gaec Berthaud
✆ **06 30 34 62 14**

01 - Vds cse cess vaches et génisses Prim'Holstein et Brunes + 1 taureau Charolais 3 ans
✆ **06 75 39 15 26**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 1 an + 4 ans, laitonnes, génisses et vaches pleines, vêlage automne. Elevage LENA. (32VB4)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - L'élevage charolais Jubert vous invite à ses journées portes ouvertes, les 18, 19 et 20 novembre : veaux, taureaux 18 mois, HBC, lignées Bohème, grande championne nationale Cournon 2010. A Massay (18).
✆ **Tél 06 07 75 73 13**

18 - Vends veaux reproducteurs ; génisses pleines, HBC, FCO 1 et 8, indem. IBR. Gayon S.
✆ **Tél 02 48 74 51 39 ou 06 86 76 81 23**

21 - Cause cessation laitière VENDS 8 génisses pleines de race brune + 2 génisses à inséminer + VL en lactation en mars. (45VB1)
✆ **06 78 75 83 87**

21 - Elevage HB Limousin VEND reproducteurs 14 mois, - 15 broutardes 14 mois. Levoyet Alain - Pralon (4602)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - VENDS cheptel salers et croisé charolais sans corne, vêlage nov. à mars, arrêt élevage. (4609)
✆ **03 80 96 70 49**

38 - Vds VL Montbéliardes au lait et génisses prêtes cause surnombre toutes garanties sanitaires.
✆ **06 19 79 43 78**

38 - Vends 2 jeunes taureaux reproducteurs élevage non inscrit
✆ **06 30 79 30 00**

58 - CHAROLAIS SUD MORVAN VOUS PROPOSE
leurs reproducteurs M et F disponibles à la vente toutes garanties sanitaires. Listes disponibles sur : *www.charolais-sud-morvan.fr*
ou 03 86 30 47 46 ou 03 86 30 10 91

38 - A vendre génisse prête montbéliarde terme 9 mois le 23 novembre 2010. Tel 14h de préférence
✆ **04 76 65 42 67 ou 06 70 03 27 44**

39 - Achète génisses aubrac 9 à 18 mois indemn IBR
✆ **06 78 05 54 76**

42 - Vds génisses Salers, 1 et 2 ans, bons index, origines IA, troupeau HBS
✆ **06 25 69 89 60**

42 - Elevage conversion bio, vd 2 génisses montbéliardes, terme 03/2011 ou échange contre 2 vaches montbéliardes bio
✆ **06 74 49 37 41**

43 - 43 Vds VACHES Salers, GENISSES pleines, Hbs, Ibra Fco ok
✆ **04 71 00 03 53**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs, choix dans 80 veaux. Clément Buteau. (4206)
✆ **06 70 48 56 75 03 86 85 07 01**

58 - VENDS taureaux HBC 1 an et 2 ans, maigres IBR A. GAEC Pelle G. et J. - Jailly (4403)
✆ **03 86 58 36 54 - 06 47 59 78 09**

58 - VENDS 10 génisses charolaises 30 mois pleines, vêlage mars, cheptel IBR A, HBC. (43VB2)
✆ **06 07 51 04 99**

58 - VENDS 7 taureaux 18 mois HBC et veaux de l'année. Champeau A. et M. 58320 Parigny les Vaux(460F)
✆ **03 86 68 80 03 06 75 69 10 18**

58 - VENDS vaches et génisses pleines inscrites au HBC, cause diminution cheptel. (460C)
✆ **03 86 25 06 73 HR**

69 - Vends vaches charolaises avec veaux.
✆ **06 37 93 44 34**

69 - Vds taureaux charolais 2 ans et un an HBC TB origine IND IBR BVD.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

71 - Vds génisses Blondes d'Aquitaine pleines, veaux mâles repro. Blonds. Gaec Meunier.
✆ **06 08 98 60 48**

71 - GAEC Goulliard VENTE amiable permanente reproducteurs HBC, choix, qualité, origines. (430B)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends vaches charolaises pleines, IBR A Bovins Croissance, génisses salers pleines.
✆ **06 71 64 05 80**

71 - Sélectionneur limousin vend mâles 1 an et génisses 18 mois. Gaec Robin Vannier, 71 Chapaize.
✆ **06 89 86 56 85**

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F.
✆ **06 16 18 61 05 06 09 33 42 14**

71 - Elevage limousin vend taureau 26 mois, HBL, ayant sailli et taureaux 12-14 mois.
✆ **06 20 55 81 02**

87 - Vente Bovins LIM tous âges Vaches, Taurillon, Génisses, Mère-Vaches + Veau, 87260 St Bonnet B.
✆ **06 50 05 06 73**

Caprin

26 - vds chevrettes boucs alpjines indemne CAEV troupeau 1100 kgs naissances fev 2011
✆ **04 75 46 06 43**

26 - Vds 20 chevrettes alpine ne 150110 cause surnombre presure pleine cont lait
✆ **04 75 25 02 13 06 87 47 83 48**

26 - VDS 15 chèvres Saanen et 20 chevrettes indemne caev + Divers matériels de fromagerie
✆ **06 62 79 45 43**

38 - Vends 20 chevrettes Saanen de 6 mois, très bonnes origines.
✆ **06 81 26 01 79**

38 - Vds lot de chèvre saanen 1000 l CL gène+ sans caev saillies MB 2011
✆ **04 76 35 12 71**

42 - Vds chèvres pleines MB janvier moy 1 000 kg Saanen
✆ **06 80 45 62 30**

42 - Coop. caprine du Gard vd 300 chevrettes saanen et alpin supposées pleines MB 02, 03/11, contrôle laitier et Caprigène+, livraison possible
✆ **04 66 81 61 62 ou 06 81 55 76 14**

Ovin

24 - Cherche lots agneaux et troup. brebis à tondre. Prix/animal tondu suiv. race et quantité(inf 300)
✆ **06 16 51 14 41**

26 - vds brebis agnelles cause sur nombre heures repas
✆ **04 75 47 71 11 ou 06 89 62 53 32**

26 - VDS 100 brebis préalpes
✆ **04 75 46 38 19**

26 - VDS Agnelles préalpes prêtes à saillir
✆ **04 75 21 47 09**

38 - vds bélier 4 ans race grivette génotype ARR ARQ 200 euros, lama mâle 2,5 ans blanc 600 euros à débattre, bouc nain noir 40 euros
✆ **04 76 88 83 26**

42 - Vds 110 brebis croisées Ile-de-France, issues d'IA
✆ **06 64 27 31 90**

88 - Vends 40 béliers 18-24 mois ARR plein air vac FCO Suffolk
✆ **06 33 39 72 39**

89 - VENDS 90 brebis charolaises inscrites et non inscrites, vac. FCO, agnelage fin janvier. (460A)
✆ **03 86 32 57 04**
le soir après 19 h

Porcin

26 - vds cochettes repro et porcs 120 kgs livraison pr 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

Equin

15 - AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

21 - VENDS juments de selle Alezanne et Pie + poulains et poulines Pie et Alezan (460E)
✆ **03 80 52 21 95**

38 - Vends belle pouliche Comtoise née le 15 mai 2010, pleins papiers pucée, et très docile, licolée, donne les pieds, prix : 700 euros. Pour plus de renseignements, me contacter au :
✆ **06 70 60 68 62**

58 - Pension chevaux, pré 150 €, boxe et carière en construction (4604)
✆ **03 86 39 77 48**
06 33 67 37 88

58 - PENSION chevaux pré dans le 58 box et carrière en construction.
✆ **03 86 39 77 48**

71 - Vends pouliche comtoise 18 mois, très docile, département 71.
✆ **03 85 92 57 87 H R**

Chien

21 - VENDS chiots Border Collie 4 M, 3 F, pucé, vac., Lof, parent ovin bovin nés 10/09/2010, M01900703376. (4601)
✆ **06 78 70 08 41**

58 - VENDS chiots Fox Terrier à poils lisses nés le 30/07/2010, mère n° 250269602486709. (4503)
✆ **03 86 84 76 92**

69 - Donne Border Colli 2 mois.
✆ **04 74 70 15 34**

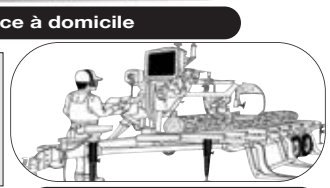
71 - Vends chiots Berger allemand, 4 F, 1 M, nés le 10.08.2010, n° mère : 250269801263831.
✆ **06 83 13 82 29**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
Se déplace à domicile

SCIAGE À FAÇON
plots, poutres, chevrons, planches, etc.

BROYAGE ET VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES



SCIAGE DE GRUMES & VENTE DE BOIS AU DÉPÔT

William TESTA

CHALVRON - 58190 SAINT-AUBIN-DES-CHAUMES
Tél./Fax : 03 86 24 86 71 - Portable : 06 80 74 52 42

Abonnement Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre





☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
et son supplément **Direct Affaire**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

ABO2010-1052

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

BOULANGERIE PATISSERIE DU BIEF

SARL au capital de 5 000 €
29 avenue du Lac
21000 Dijon
507 511 889 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 02/11/2010, l'associé unique a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «BOULANGERIE PATISSERIE DU BIEF» par «SARL LA CASINCA» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL21462829

CHANOINAT COUCHOT ET ASSOCIES SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : parc Technologique
de la Toison d'Or 11 rue Marcel Dassault
21000 Dijon
RCS Dijon B 384 126 025

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2010, l' Assemblée Générale Mixte:
- a pris acte de la démission de Monsieur Claude Pagnier et Monsieur Fabrice Couchot et a nommé en qualité de nouveaux gérants Monsieur Benoît Desbois, demeurant 40 bis rue Pasteur à Montargis (45200), Monsieur Christophe Thauvin demeurant 1 bis Place du 30 Octobre et de la légion d'honneur à Dijon (21000) et Madame Nathalie Laforêt-Belorgey, demeurant 7 rue Jean de Thénissey à Couternon(21560), pour une durée non limitée.
- a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «CHANOINAT COUCHOT et Associés SARL» par «ORCOM CHANOINAT-COUCHOT» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La gérance

AL21462844

SODECA EXPERTS ASSOCIES

Société par actions simplifiée en cours
de transformation en société
à responsabilité limitée
Au capital de 666 800 euros
Siège social: 11, Rue Marcel Dassault,
21000 Dijon
305 081 796 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 30 septembre 2010, l'assemblée générale extraordinaire:
- a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «SODECA EXPERTS ASSOCI√âS» par «ORCOM SODECA» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
L'objet social de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 666 800 euros, divisé en 33 340 parts sociales de 20 euros chacune.
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par:
Membres du Comité de direction et directeurs généraux délégués:
- La société J.P.J. dont le siège social est situé 11 rue Marcel Dassault à Dijon (21000) immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 481 553 006,
- Monsieur Claude Pagnier, demeurant 18 Rue de Vézelay à Talant (21240)
- Monsieur Bernard Schuller, demeurant 10 Rue Neuve à Chaignay (21120), président du comité de direction:
Monsieur Fabrice Couchot, demeurant impasse de la Place à l'Eglise à St Nicolas les Cîteaux (21700),
Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la société est gérée par:
Monsieur Benoît Desbois, demeurant 40 bis Rue Pasteur à Montargis (45200)
- Monsieur Christophe Thauvin, demeurant 1 bis Place du 30 Octobre et de la Légion d'Honneur à Dijon (21000)
- Madame Nathalie Laforet-Belorgey, demeurant 7 rue Jean de Thenissey à Couternon (21560)
Commissaires aux comptes confirmés dans leurs fonctions: la société CERC, commissaire aux comptes titulaire, et la société Seignez Expertise Comptable, commissaire aux comptes suppléant.
Pour avis,
Le président

AL21462845

SPEED BOURGOGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 euros
Siège social : 13, avenue du Mail
Appt. 35
21 240 Talant
499 227 171 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2010, il résulte que :
- le nom de Monsieur Abdellah Hamel, demeurant 9, avenue du Lac, 21 000 Dijon, a été ajouté dans les statuts à celui de Monsieur Ali Eddine Mami en qualité de co-Gérant. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.
- il a été décidé de modifier l'objet social à compter de ce jour. Ancienne mention : la livraison des colis, le transport de marchandises, ainsi que la location d'utilitaires et la location d'utilitaires avec chauffeurs. Nouvelle mention : TOUTES RESTAURATIONS, sur place ou à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons non alcoolisées et alcoolisées, de tous produits salés ou sucrés.
- le siège social a été transféré à 7, rue des Godrans, 21000 Dijon, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21462816

AVIS DE CONSTITUTION

BACCHUS & DIONYSOS BRETAGNEB & DB

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 3, avenue de la Résistance -
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Quimper du 06/11/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : BACCHUS & DIONYSOS BRETAGNE
Sigle : B & DB
Siège social : 3, avenue de la Résistance, 21200 Beaune
Objet social : Achat, vente et dépôt de vins, création et gestion animation d'évènementiels, dégustation, initiation et conseils en vins, commercialisation de produits et matériels connexes à la vente de vins, achat et vente de produits alimentaires
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 €
Gérance : Monsieur Franck Morisson, demeurant 3, avenue de la Résistance, 21200 Beaune,
Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas excepté entre associés
- agrément de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La Gérance

AL21462828

Par acte ssp à Fontaine les Dijon du 22 octobre 2010, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Dénomination : Docteur Laurent Mock
Siège : Cabinet Cardiologique - Clinique de Fontaine 1 rue des Créots 21121 Fontaine les Dijon
Objet : l'exercice en commun ou non de la médecine
Durée: 99 ans
Capital : 10 000 euros
Gérance : M. Laurent Mock, 27 rue Paul Thénard 21000 Dijon
Immatriculation : RCS de Dijon
Le gérant

AL21462830

Aux termes d'un acte SSp en date du 5 novembre 2010 il a été constitué une société.
Dénomination sociale : G VOLUE
Siège social : 10 rue du 12 juillet 1998, 21260 Selongey
Forme : Société civile immobilière
Capital : 80 000 €
Objet social : Acquisition, constitution et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.
Gérance : Monsieur Rémi Tournois, 10 rue du 12 juillet 1998, 21260 Selongey
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

AL21462833

Par acte SSP du 02/11/2010, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
INOVEA DECO
Objet social : La réalisation d'aménagement et de conseil en décoration d'intérieur
Siège social :
14 E, rue Pierre de Coubertin, 21000 Dijon
Capital : 8000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mme Amélie Gautard, deumeurant 96, avenue G. Pompidou 39100 Dôle
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21462835

Par acte SSP du 10/11/10, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
SCI L'oiseau B
Objet social : acquisition, propriete, gestion, administration de tous immeubles ou droits immobiliers
Siège social :
4 rue des Carrieres, 21700 Comblanchien
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mr Thiriet Bruno demeurant 1, rue sergent de Neve 78140 Vélizy-Villacoublay
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21462840

SCP CAMUSET ET GACON-CARTIER
Notaires associés à Chalon sur Saône

Suivant acte reçu par Maître Pierre-Etienne Camuset, notaire à Chalon sur Saône, le 5 Novembre 2010, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet :l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Dénomination sociale :CARWIL
Siège social :Dijon (21000), 1 boulevard Carnot
Durée : 99 années
Capital social : 1 000€
Les apports sont
Gérant : Mr Philippe Vogel et Mme Raymonde Moreau épouse Vogel, demeurant 1 boulevard Carnot à Dijon
La société sera immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis,
Le Notaire

AL21462843

Par acte SSP du 10/11/10, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
SCI L'oiseau B
Objet social : acquisition, propriete, gestion, administration de tous immeubles ou droits immobiliers
Siège social :
4 rue des carrieres, 21700 comblanchien
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mr Thiriet Bruno demeurant 1, rue sergent de Neve 78140 Vélizy-Villacoublay
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21462849

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'Enquête Publique concernant
l' aménagement foncier agricole et forestier de
GENLIS, MAGNY-SUR-TILLE et FAUVERNEY

Une enquête publique sur le principe et les conditions de réalisation de l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier des communes de GENLIS, MAGNY-SUR-TILLE et FAUVERNEY se déroulera du
6 décembre 2010 au 12 janvier 2011 (soit 38 jours) à la mairie de GENLIS.
Cette opération d'aménagement foncier concerne les communes de GENLIS, MAGNY-SUR-TILLE et FAUVERNEY et par extension le territoire de la commune de VARANGES.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête en mairie de GENLIS, MAGNY-SUR-TILLE, FAUVERNEY et VARANGES. Il pourra présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet en mairie de GENLIS aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ou pendant les permanences du commissaire enquêteur.
Ces observations sont tenues à la disposition du public.
Le dossier d'enquête comprend :
1. La proposition de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) qui comporte la délimitation du périmètre de l'opération, les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes et une liste des travaux susceptibles d'être interdits ou soumis à autorisation,
2. Un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
3. L'étude préalable d'aménagement et d'environnement et l'avis de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
4. Les informations du porter à connaissance du Préfet.
Le commissaire enquêteur titulaire est M. Jean-Michel OLIVIER, directeur des travaux du génie en retraite.
Il se tiendra à la disposition du public le lundi 6 décembre 2010 de 9 h 00 à 12h 00, le samedi 18 décembre 2010 de 09 h 00 à 12 h 00, le vendredi 7 janvier 2011 de 16 h 00 à 19 h 00 et le mercredi 12 janvier 2011 de 16 h 00 à 19 h 00, en mairie de GENLIS.
A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions. Ces derniers seront tenus à la disposition du public en mairie de GENLIS, MAGNY-SUR-TILLE, FAUVERNEY et VARANGES à la Préfecture de la Côte-d'Or et au Conseil Général de la Côte-d'Or.
Les personnes intéressées par ces documents pourront en obtenir communication auprès du Président du Conseil Général, dans les conditions prévues par la loi 78-753 du 17 juillet 1978.
Le Conseil Général de la Côte-d'Or est l'autorité compétente pour approuver le périmètre et le mode d'aménagement foncier agricole et forestier dans les communes de GENLIS, MAGNY-SUR-TILLE et FAUVERNEY.
Des renseignements peuvent être pris auprès du commissaire enquêteur ou du secrétariat de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier au Conseil Général de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Aménagement Rural).
Le présent avis est notifié à tous les propriétaires situés à l'intérieur du périmètre.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Général, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les contestations judiciaires en cours.
A Dijon, Le Président,

AL21462851

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL IRIS

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 1.500 euros
Siège social : 13, rue Hernoux
21 000 Dijon
501 571 889 RCS Dijon

Par décision du 31 mars 2010, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21462809

NON DISSOLUTION

Béatrice LERAT
Avocat à la Cour
Immeuble Isis
6, Rue Saint-John Perse
21000 Dijon

T.F. MAGNAN

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 40 000 Euros
Siège social : Les Theureaux de Mache
21530 La Roche en Brenil
492 560 198 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2010, il résulte que:
L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis,
La Gérance

AL21462842

NOMINATION

SODECA EXPERTS ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 666 800 euros
Siège social: 11, Rue Marcel Dassault,
21000 Dijon
305 081 796 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 septembre 2010, il résulte que:
- Monsieur Michel Martin, demeurant 12 Rue Saint Marc à Orléans (45000)
- Monsieur Christophe Thauvin, demeurant 1 bis Place du 30 Octobre et de la Légion d'Honneur à Dijon (21000)
- Madame Nathalie Laforet-Belorgey, demeurant 7 Rue Jean de Thenissey à Couternon (21560),
ont été nommés en qualité de membres du Comité de direction et directeur général délégué, en remplacement de monsieur Claude Pagnier, monsieur Bernard Schuller et la société J.P.J. démissionnaires.
- Monsieur Benoît Desbois, demeurant 40 bis Rue Pasteur à Montargis (45200), a été nommé en qualité de président du comité de direction, en remplacement de monsieur Fabrice Couchot, démissionnaire.
Pour avis,
Le président

AL21462846

CESSION

Maître Christophe Valdy
Avocat
1198 route du Dr Maurice Donat
Natura 3
06250 Mougins
Tél. 04 92 95 16 16- Fax 04 92 95 16 87

Cession de fonds de commerce

Suivant acte SSP en date à Mougins du 28 octobre 2010 enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Dijon Nord le 3 novembre 2010 Bord 2010/1531 case N° 14, la SAS RELIUS FRANCE au capital de 155 000€, dont le siège social est à Ostwald, 67540, 10 rue Michel Faraday, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le N° 322 624 016, vendeur, a cédé à la SAS ALLIOS au capital de 200 000€ dont le siège social est 105 chemin de Saint Menet aux Acates, 13011 Marseille, immatriculée au RCS de Marseille sous le N° 775 560 295, acheteur, son fonds de commerce commercialisation de peinture pour bâtiment sis est exploité à Chenôve, 21300, 5-7 rue Antoine Becquerel moyennant le prix de 30 001 euros.
La date de l'entrée en jouissance a été fixée au 1er Novembre 2010.
Les oppositions seront reçues pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance, chez Maître Christophe Valdy, avocat, 1198 route du Dr Maurice Donat, Natura 3, 06250 Mougins où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour avis.

AL21462834

Nourissat Misserey Striffling
Notaires Associés
Dijon, 23 rue Buffon

Acte de Me Nourissat notaire à Dijon, en date du 29/10/2010, enregistré au SIE Dijon Nord le 04/11/2010 B n° 2010/1.541 C n°2,contenant cession par Mme Catherine Simon, commerçante, dt à Dijon, 2 rue Danton au profit de Mlle Amandine Lesprit, ouvrière, dt à Dijon, 36 rue du Transvaal d'un fonds de commerce de Café Bar Tabac exploité à Dijon, 2 rue Danton connu sous l'enseigne Le Danton pour lequel le cédant est immatriculé Siren 389 698 101 RCS Dijon.
Prix 82.517,00€ s'appliquant :
- éléments incorporels : 71.350 €
-éléments corporels : 8.650 €
-marchandise : 2.517 €
Entrée en jouissance le 01/11/2010
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C

AL21462836

Suivant acte sous seing privé en date du 18 octobre 2010, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Semur- en - Auxois le 5 novembre 2010 , bordereau n° 2010/785 Case n°1, Mme REQUENA Véronique demeurant Chazelle l'Echo, 21390 Fontangy
A cédé à
La société BORN TO QUILT SARL au capital de 3 000 € dont le siège social est Chazelle l'Echo- 21390 Fontangy, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro en cours.
Un fonds de commerce de vente de tissus et d'accessoires pour patchwork sis et exploité à Chazelle l'Echo, 21390 Fontangy pour lequel l'exploitant est immatriculé au R.C.S. de Dijon sous le n° 483 300 836,
Moyennant le prix de 51 300 €
Jouissance à effet du 1er octobre 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales.
Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Mme REQUENA Véronique,

Chazelle l'Echo, 21390 Fontangy
Pour unique insertion

AL21462839

Suivant acte sous seings privés en date du 29 octobre 2010, enregistré le 09/11/2010, au SIE Dijon Nord, bord. 2010/1 571, case 5
La société MIM, SAS au capital de 905.280 Euros, ayant son siège social 18-24 rue des Oliviers, ZI Sénia, BP 20145, 94321 Thiais Cédex, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 722 033 115, représentée par Mr Xavier Wilmes dûment habilité,
A vendu à
La société NEW LOOK FRANCE, SAS au capital de 12.803.000 Euros, ayant son siège social 18-24 rue des Oliviers, ZI Sénia, BP 20145, 94321 Thiais Cédex, immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 487 493 199, représentée par Mr Lionel Tiron, dûment habilité, Son fonds de commerce de prêt à porter, exploité dans le Centre Commercial « PARC DE LA TOISON D'OR », à l'intersection de la voie Georges Pompidou et RN 74 - 21000 Dijon
Cette vente a été consentie au prix de 433.718 Euros. La cession a pris effet le 30 octobre 2010, le cessionnaire a la jouissance du fonds cédé à compter du 3 novembre 2010.
Pour la réception des oppositions éventuelles, domicile est élu en l'Etude Astruc Jean-Paul et Rivat Isabelle, Huissiers de Justice sis 19 avenue Albert Camus ,Äi 21000 Dijon, et pour la correspondance, domicile est élu chez Maitre Gilles Hittinger-Roux, avocat, SCP HB ET ASSOCIES, 55 avenue Kléber -75116 Paris.
Pour avis.

AL21462848

NIÈVRE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCEA LA LIMONAISE

La Métairie - 58270 Limon
Société civile au capital 678 100 €
RCS Nevers N° 487 846 412

MODIFICATIONS des STATUTS
Par acte sous seing privé en date du 31 octobre 2010, il a été procédé :
- au retrait de Mme Marie-Thérèse Blondon,
- à l'entrée de Mme Françoise Ramet née Judelle, demeurant La Métairie -
58270 Limon, en qualité d'associée non exploitante non gérante.
Pour avis
La gérance

AL58462848

FIDAL
Société d'Avocats
41, bd Pré Plantin
58000 Nevers

ETABLISSEMENTS FRAISE

SAS transformée en SARL
au capital de 36 000 €
Siège social
12, route de Paris
(anciennement RN7 Le Bengy)
58640 Varennes Vauzelles
571 880 889 RCS Nevers

Avis de tranformation
L'assemblée générale du 30 octobre 2010, a décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée, à compter du même jour.
Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées :
Forme :
- ancienne mention : société par actions simplifiée
- nouvelle mention : société à responsabilité limitée
Administration :
- ancienne mention : Président M. Charles de Saint Phalle dt Montgoublin 58270 St Benin d'Azy
- nouvelle mention : Gérant M. Charles de Saint Phalle dt Montgoublin 58270 St Benin d'Azy
Commissaires aux comptes :
- ancienne mention : Denis Cecotti 10, rue des Pins 32550 Pavie (titulaire) et KPMG Entreprises 72, rue de Marzy 58000 Nevers (suppléant)
- nouvelle mention : néant.
Les mentions antérieures propres aux sociétés par actions sont purement et simplement supprimées.
Pour avis, le gérant C. de Saint Phalle

AL58462854

NOVO CONSEILS
Société d'avocats
15, Rue Adam Billault - 58000 Nevers

CARROSSERIE INDUSTRIEL PLAGNY

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social: Sermoise (Nièvre)
118, Route de Lyon
RCS Nevers: 510 035 553

Décision: Cession de parts sociales signée le 22 octobre 2010
Les modifications des mentions antérieurement publiées qui sont frappées de caducité sont les suivantes:
Anciennes mentions:
Gérant: Monsieur Xavier Loisy, demeurant à Sermoise (Nièvre) 3 bis, Impasse des Noyers
Nouvelles mentions
Gérant: Monsieur Petelo Suve demeurant à Sermoise (Nièvre) 108, Route de Lyon
Le gérant

AL58462860

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bottier, notaire à Paris, le 9 novembre 2010, il a été procédé au changement de régime matrimonial ci-après, savoir:
Informations concernant les époux
Monsieur Jacques Gilles André Broyelle, retraité, et madame Claudie Josette Adrienne Chomienne, écrivain, son épouse, demeurant ensemble à Limanton (58290) Le Grand Brûlot.
Nés savoir:
- monsieur à Boulogne-Billancourt (92100) le 28 avril 1943;
- et madame à Clamart (92140) le 24 novembre 1941.
Régime matrimonial initial: communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris 17 ème arrondissement (75017), le 24 février 1968.
Régime actuel:communauté universelle
Informations concernant la modification du changement de régime matrimonial
Les modifications opérées sont les suivantes
Aux termes de leur changement de régime matrimonial, les époux Broyelle-Chomienne ont désormais pour base de leur union **la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant**.
Informations concernant les oppositions
Les oppositions s'il y a lieu seront adressées, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice auprès de Maître Bottier, notaire à Paris 16ème arrondissement, 8, Rue Bellini.
Pour avis et mention

AL58462859

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaumont Sardolles du
5 Novembre 2010,
Il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.),
- **Dénomination** : GAEC DE L'ETANG
- **Siège social** : Beaumont Sardolles (58270), L'Etang
- **Reconnaissance** : Le G.A.E.C. a été reconnu par le Comité départemental d'agrément suivant décision en date du 3 Septembre 2010.
Pour avis
La gérance

AL58462853

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA
T. Chenillot
Chosal F-74350 Cruseilles
Tel. 04 50 44 28 88 - Voiture 06 08 97 59 88
J.M. Chenillot
6, Rue de Serein
F-89000 St Georges
Tel. 03 86 48 12 64 - Voiture 06 08 95 26 90



RONDO-DAN
(dérouleuse à balles rondes)

NOVO CONSEILS
Société d' Avocats
RN7 Le Grand Chemin
03400 Toulon sur Allier

Acte sous seing privé du 22 septembre 2010
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : LES ECURIES DU CAVALETTI
Siège social : Saint Eloi (Nièvre) 7 route de Trangy
Objet : L'exploitation d'un centre équestre et toutes activités et prestations annexes,
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance: Mademoiselle Sandra Heinemann demeurant à Saint Eloi (Nièvre) 7 route de Trangy
Immatriculation : au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers;
Pour avis, le gérant

AL58462857

Suivant acte ssp en date à Paris du 10/06/2010, il a été constitué une société à responsabilité limitée régie par les lois en vigueur et des statuts desquels il est extrait ce qui suit:
Objet: restauration sous toute ses formes, restaurant, salon de thé, traiteur, épicerie fine, charcuterie, achat, vente import, export de tous produits alimentaires non réglementés d'arts de chine, plats-à-emporter, à consommer sur place avec livraison à domicile, comestibles, alimentation générale.
Dénomination: Mily
Siège social: «Les Champs du Patin» Avenue du 85ème Ligne à Cosne-sur-Loire (58200)
Durée: 50 ans
Capital social: 8 000 euros
Gérance: Madame Mimi Wu épouse Huang demeurant 22 rue de Belleville à Paris (75020).
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

AL58462861

Constitution SSP à Nevers en date du 15-11-2010 de la SARL évenement votre. Capital: 100 Euros Siège: 13 rue des grands prés, 58000 Nevers. Durée: 99 ans. Gérance durée indéterminée nommée par A.G.O du 15-11-2010: Landelle Emilie , 4 rue du port 18150 Cuffy Objet: Location de salle et organisation d'évènements RCS: Nevers

AL58462863

FIDAL
Société d'Avocats
41, Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée Garage du Panama au capital de 10 000 €, ayant pour objet l'exploitation de tous garages pour automobiles et tous véhicules à moteur. Son siège est situé 14, rue de Moulins 58240 St Pierre le Moutier. Le gérant est M. Johnny Pichard dt 24, route d'Azy 58240 Chantenay St Imbert.
Pour avis, J. Pichard

AL58462866

FIDAL
Société d'Avocats
41 Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée Les Prés du Soleil au capital de 100 000 € en numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous immeubles et biens ruraux. Son siège social est situé lieudit «Les Bestiaux» 58300 Toury-Lurcy. La gérante est Mme Laurence Lion ép. Commeau, dt «Domaine du Soleil» 58300 Cossaye.
Les mutations de parts sociales à quelque titre que ce soit et à qui que ce soit, requièrent l'agrément de tous les associés.
Pour avis,

AL58462867

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 29 octobre 2010 enregistré à la Recette des Impôts de NEVERS, il a été constitué une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : GLASS-GOTHS
Forme de la société : EURL
Capital : 6 000 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 3 Impasse du Tilleul - Lieudit «Les Goths» - 58220 Donzy.
Objet Social:
Le négoce de produits verriers :
verre, Passage verre Métal, Optique, verrerie pour Laboratoires industriels et pharmaceutiques, quartz destinés à des usages techniques, ainsi que les nouvelles technologies (capteur solaire et photovoltaïque).
Et la réalisation d'actions de formation en lien avec cette activité.
Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Philippe Valette demeurant 3 Impasse du Tilleul Lieudit «Les Goths» 58220 Donzy.
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le Gérant

AL58462822

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Suivant délibération du 16 octobre 2010, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL58462855

ENERGIES NATURELLES ET RENOUVELABLES DE BOURGOGNE

SARL Unipersonnelle
au capital de 2000 Euros
63 route de Lyon,
58000 Challuy
502238710 R.C.S. Nevers

Par décision du gérant en date du 15 octobre 2010 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, monsieur Blond Bertrand, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL58462865

➜ NON DISSOLUTION

VANNIER

Société Anonyme Simplifiée
au capital de 20 5312 €
Siège social : Le Taillis Borné
58130 Saint-Martin d'Heuille
392 638 243 : Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 23 octobre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
Le Président

AL58462856

CG FROID

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 €
Siège social
12 rue des Américains
58200 Cosne Cours sur Loire
488 205 428 RCS Nevers

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2010, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58462796

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Office Notarial de Clamecy

Par assemblée du 06/11/2010, le siège social de la «SCI CACHE», au capital de 30.642,25 euros, immatriculée au RCS de Nevers 404 441 125, initialement fixé à 58190 Metz le Compte, Moulin de l' Armance, «Les Crépillons», a été transféré à 58500 Clamecy, 6, place de Bethléem.
Me Béguin.

AL58462862

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

G.B.F

SARL au capital de 7 500 Euros
19 Bd du Pont Neuf, ZI Les Sablons ,
89100 Sens
523033017 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 novembre 2010 il a été pris acte de compte tenu de l'élargissement des activités de la société, d'élargir l'objet social à compter du 10 novembre 2010
Nouvelle mention : La peinture, ravalement, maçonnerie, revêtements de sols souples, carrelage, plomberie, isolation thermique et phonique, menuiserie, électricité, installation de réseaux informatiques, vente de produits non règlementés et accessoires de communication.
Autres modifications :
- il a été pris acte de changer la dénomination de la société, et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.
Ainsi, à compter du 10 novembre 2010, la dénomination sociale de la société est désormais :
G.B.F.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89462861

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 9 novembre 2010, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation des biens par:
Monsieur Franck Güleç, vendeur ménager, et madame Pelin Tosun, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 34 avenue de l'Europe.
Mariés à la mairie de Gurpinar (Turquie) le 1er août 2008.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le notaire

AL89462855

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Auxerre (89) du 05/11/10, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Bureau d' Etudes Bâtiment SPINELLI PERE ET FILLE
Siège : 5 Rue Alexandre Marie 89000 Auxerre
Objet :Bureau d'études en bâtiment. Entreprise générale du bâtiment. Maîtrise d'oeuvre. Conception et commercialisation de maisons individuelles. Transformation réelle de projets immobiliers. Tous actes commerciaux de vente et d'achat sur tous biens et services.
Durée : 99 ans
Capital: 500 €
Gérance : Mr Antonio Spinelli, demeurant 21 rue de Rechièvre ,Ai 89580 Gy l'Evêque.
Immatriculation de la société au R.C.S. d' Auxerre.
La gérance

AL89462844

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination:
SABYAN TRANSPORTS
Capital: 2000 euros
Siège: 19 rue de belleneuve
89340 Villeneuve la Guyard
Objet: Transport interurbain de marchandises avec véhicule de moins de 3.5 tonnes
Durée: 99 ans
Gérant: Mlle Valcke Sabrina 19 rue de belleneuve 89340 Villeneuve la Guyard
Immatriculation au RCS de Sens

AL89462847

Suivant acte sous seing privé en date du 21 octobre 2010, à Paris, il a été constitué une Entrprise Unipersonnelle à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
- **Dénomination sociale :** FAVRAZ TECHNOLOGIES
-**Nom commercial :** FAVRAZ TECHNOLOGIES
- **Capital social :** 2 000,00€, divisé en 200 parts de numéraire libérées 100% de leur valeur nominale
- **Siège social :** 5, rue de l'Eglise 89320

Villiers Louis
-**Objet :** Management de projets, la gestion de projets internationaux, l'analyse des méthodes et gestion de process industriels, le pilotage de process de soudage, formation, organisation et planification d'étude de projets.
-**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
-**Gérant :** M.Ollion Paul Amédée demeurant au 10 rue Tiphaine
75015 Paris
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Le gérant

AL89462852

Aux termes d'un acte SSP en date du 1er novembre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
ANATOLIA
Siège social : 39 Rue de l'hôpital, 89700 Tonnerre
Forme : SARL
Capital : 2000 €
Objet social : restauration rapide sur place et/ou à emporter
Gérance : Madame Hülya Yucel, 6 Rue Pierre Pithou, 89700 Tonnerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89462856

Suivant acte sous seings privés à Sens du 9 Novembre 2010, il a été constitué la société suivante :
Forme : SAS
Dénomination : BATI ECO PROMOTION
Siège : 7 Rue Alsace Lorraine, 89100 Sens
Durée : cinquante ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Capital : 40 000 euros
Objet : Construction, rénovation, de tous bâtiments, achat et vente de tous biens immobiliers, promotion immobilière.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : TINMAZ Aydin, demeurant 5 Rue des Ladres, 89100 St Denis
Directeur général : GONCALVES DA SILVA Hugues demeurant 83 Bis Rue Regnier 89720 Villevlevin

AL89462857

Par acte SSP du 12/11/2010, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
GARAGE CARSTOON
Objet social : Mécanique Générale, Petite Carrosserie, Dépannage, Vente de Boissons et Nourritures
Siège social :
16 rue Saint Louis, Hameau de Bleury, 89110 Poilly sur Tholon
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Gérance : MR Akremann Laurent 16 rue Saint Louis Hameau de Bleury 89110 Poilly sur Tholon
Immatriculation au RCS de Sens

AL89462858

A.H CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 rue Jean Cousin
89100 Soucy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens (89) du 10 novembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : A.H CONSEILS
Siège social : 26 rue Jean Cousin, 89100 Soucy,
Objet social : Prestations de conseils aux entreprises et formation,
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1 000 euros,
Gérance : Monsieur André Hennard, demeurant à Soucy (89100) 26 rue Jean Cousin, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89462860

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° AL89432802 parue le 29 octobre 2010, concernant le RCS, **il y avait lieu de lire : SENS**

AL89462848

CONVOCATION

C E R E P Y

Assemblée Générale Ordinaire
Du Vendredi 10 Décembre 2010

Mesdames, Messieurs les Associés-Coopérateurs et Associés non Coopérateurs de CEREPY sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le Vendredi 10 Décembre 2010 à 14 heures 30 précises**, dans la **salle des Congrès du Parc des Expositions d'Auxerre**, aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Désignation du Bureau de l'Assemblée,
- Lecture du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire du 11 Décembre 2009,
- Présentation des comptes au 30 Juin 2010,
- Rapport des Commissaires aux comptes,
- Discussion sur les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
- Approbation des comptes,
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes,
- Affectation du résultat,
- Nomination et renouvellement d'Administrateurs,
- Vote des résolutions,
- Questions diverses.

Les Associés-Coopérateurs ont la faculté, à compter du 15ème jour précédent l'Assemblée, de prendre connaissance, aux bureaux de la Coopérative :
- des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes,
ainsi que :
- des bilan et compte de résultat de l'exercice 2009/2010.
Pour le Conseil d'Administration
Le Président,
Frédéric JUNOT

AL89462864

DISSOLUTION LIQUIDATION

LOU ANNE FLEURS

EURL au capital de 1000 €
Siège social:
11bis rue du Plat d'Etain, 89100 Sens
492388764 RCS Sens

L'AGE du 30/09/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2010, nommé en qualité de liquidateur Mlle Lantoin Emilie, demeurant 5 rue du Moulin, Granchette, 89100 St Denis les Sens, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur
Modification au RCS de Sens

AL89462849

PRESTEC

SARL Société en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social
15 rue Paul Bert
89140 Pont sur Yonne
449 328 269 RCS Sens

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16 novembre 2010, il résulte que par décision du 16 novembre 2010, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur a :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Sens.
Mention sera faite au RCS : Sens.
Pour avis,

AL89462862

BAGAK

SAS au capital de 37 000 €
Société en liquidation
Siège : 9 Domaine de Brannay
Brannay (89150) Saint Valérien
RCS Sens : 493.288.062

Par décisions en date du 3/11/10, au siège, l'associé unique a approuvé le rapport du liquidateur, M. Wilders Rémy, 23 rue de l'Alouette 75013 Paris, les comptes de liquidation, donné quitus de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture définitive de la liquidation au 3/11/10. Dépôt légal au GTC de Sens.

AL89462863

GAEC DE LA LICORNE

Société civile en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 89144 Méré
410 181 861 RCS Auxerre
Liquidateur : M. Walter Huré
3 impasse derrière chez Carris
89144 Méré

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2010, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur

AL89462806

NON DISSOLUTION

RELAIS DE SAINTE COLOMBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Carrefour de Sainte Colombe,
89100 Saint Denis les Sens
331 706 200 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 28 Octobre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
La Gérance.

AL89462833

EURL SNAR

Capital 2 000 euros
Siège social : Les Mardelins
89500 Chaumot
N° RCS : 2008 B50118

L' Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2010 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de sens.

AL89462854

TRANSFERT DE SIÈGE

ABC DISTRIBUTION

SARL au capital de 7500 €
Siège social :
4 Cité Joly,
75011 Paris
522045640 RCS Paris

L'AGE du 04/11/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 19 Bd du Pont Neuf, ZI des Sablons, 89100 Sens, à compter du 05/11/2010
Gérance : Mr Poucheradje Sacrabany résidant au 1 rue Antonio Vivaldil 77000 Melun
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89462843

PILOTE RH

SARL au capital de 1000 €
Siège social :
7rue de plaisance, 94130 Nogent Sur Marne
495196651 RCS Créteil

L'AGE du 31/10/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 10 Rue du Val, 89740 Cruzy le Châtel, à compter du 01/11/2010
Gérance : MME Leconte Philippe Véronique demeurant au 10 rue du Val - 89740 Cruzy le Chatel
Radiation au RCS de Créteil et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89462845

ROJ

SARL au capital de 1.000 euros
Siège Social :
11, place Jean Jaurès
89270 Vermenton
500 294 970 RCS Auxerre

Le 2 juillet 2010, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 135 Avenue
Aristide Briand 93320 Les Pavillons Sous Bois. En conséquence la société sera immatriculée au RCS de Bobigny.

AL89462846

N.S.E

Société civile au capital de 1 829,39 euros
Siège social : 9 - 11 rue du Commerce
89100 Sens
381 877 976 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 octobre 2010, il a été décidé de transférer le siège social de Sens (89) 9 rue du Commerce à Soucy (89) 26 rue Jean Cousin, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La gérance.

AL89462850

CPC

SARL au capital de 323 640 euros
Siège social
50 rue de la République
89100 Sens
449 550 375 RCS Sens

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2010, il résulte que le siège social a été transféré à Paris (8ème), 72 rue du Faubourg Saint Honoré, à compter de ce jour.
Nouveau RCS Paris

AL89462853

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL LA FERME AUX CAILLOUX

Société civile
au capital de 223 000 euros
Siège social
13 route de Saint Florentin
89320 Arces Dilo
524 452 257 RCS Sens

L'assemblée générale du 28 octobre 2010 a pris acte de la démission de M. Claude Dupuis de ses fonctions de gérant et a nommé, pour le remplacer aux dites fonctions, M. Christophe Dupuis, demeurant à Arces Dilo (Yonne), 13 route de Saint Florentin, et M. Jean Michel Desplanques, demeurant à Arces Dilo (Yonne), 13 route de Saint Florentin.
Pour avis, la gérance

AL89462851

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, un désir, un rêve, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Aujourd'hui, vous ne savez pas du tout comment vous y prendre ni par quel bout commencer. «*Est-ce que mon projet tient la route ? Auprès de qui dois-je m'adresser ? Quelles sont les conditions pour m'installer ?*» N'hésitez plus, un seul lieu est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous indiquer les aides auxquelles vous pouvez prétendre, les démarches nécessaires ainsi que les personnes ressources pour mener à bien votre projet. Au Point Info Installation, pour toute question, contactez Aurélie Chapeau au 03 80 68 67 72.

Saône et Loire

Quelles installations pour mon activité équine ?

La construction ou l'aménagement de bâtiments existants nécessite une large réflexion : circulation des animaux, choix des matériaux, sécurité et conditions de travail satisfaisantes sont à prendre en compte. Le bâtiment doit idéalement pouvoir évoluer dans le temps. Rassembler toutes ces exigences en un seul et même bâtiment constitue un véritable défi auquel les professionnels de la filière équine sont confrontés. Afin de répondre à leurs préoccupations, la Chambre d'Agriculture propose un stage de 2 jours, les 7 et 14 décembre 2010 à Cluny. Il s'adresse aux candidats à l'installation et à tout exploitant réfléchissant à un projet d'aménagement ou de construction (centre équestre, manège, écuries...). Renseignements : Valérie Bizouerne, Service élevage/ filière équine : 03 85 29 55 83 vbizouerne@sl.chambagri.fr

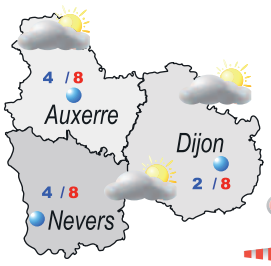
Yonne

Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne.
Ouvert à toute proposition. Réf : 089080055
Pour de plus amples informations,
contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

▶ Prévisions météo du 19 au 25 novembre 2010

Vendredi 19 Novembre



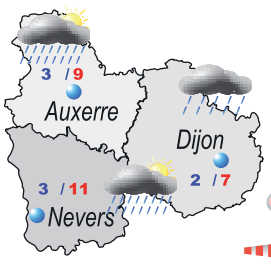
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Tanguy
Soleil : 08:06 - 17:33
Lune : 15:57 - 05:48

Samedi 20 Novembre



Instable
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Sud-Est 20 km/h

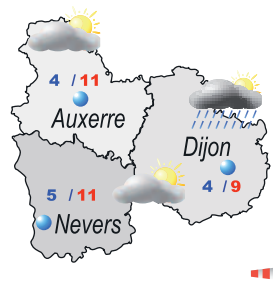
St Edmond
Soleil : 08:08 - 17:32
Lune : 16:29 - 06:53

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 21 Novembre



Mitigé
Quelques averses persisteront localement mais le soleil fera tout de même quelques timides apparitions. Les vents seront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

Présentation de Marie
Soleil : 08:09 - 17:31
Lune : 17:07 - 07:59

Prévisions à 7 jours

Lundi 22 au Mercredi 24 Novembre :
Un ciel clair ce lundi. Des nombreuses averses sont attendues pour mardi et mercredi.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Jeudi 25 au Dimanche 28 Novembre :
Timides éclaircies et averses se partageront le ciel au cours de ces prochains jours.
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : -2 à 4 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

	8			7			4	9
			2			1		7
1	4				8			
6					5			
2	1		8		9		7	5
			1					8
			5				9	6
4		6			7			
8	5			2			3	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

7	6	8	5	4	2	3	1	9
3	2	5	8	1	9	4	6	7
4	1	9	3	6	7	5	2	8
9	8	3	4	5	1	2	7	6
6	5	2	7	3	8	9	4	1
1	7	4	9	2	6	8	3	5
8	4	7	1	9	3	6	5	2
2	3	1	6	8	5	7	9	4
5	9	6	2	7	4	1	8	3

▶ Télévision Sélection du 20 au 26 novembre 2010

Samedi 20

TF1
20.45 Les 30 histoires les plus extraordinaires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
23.30 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.40 Rugby «Test match : France/Argentine».
22.35 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 SOS 18 : «Déséquilibre», «Soleil noir», «Le prestige de l'uniforme» ★. Série avec Patrick Raynal, France Zobda ⓾. *Inégal.*
23.40 Un flic ★★. Policier (1972) de J.-P. Melville, avec Alain Delon (1h35). *Très prenant, mais froid.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le premier empereur de Chine» ★★. *Passionnant.*
22.05 Breaking bad (6 et 7/13). Série avec Bryan Cranston.

M6
20.45 Pékin Express, duos de choc «Delhi, capitale frénétique». Divertissement présenté par Stéphane Rotenberg.
22.50 Enquête exclusive autour du monde «Routiers américains : L'impitoyable loi du bitume» ⓾.

CANAL +
20.50 Criminal justice «Le cas Juliet Miller (1/2)» ★★. Téléfilm avec Maxine Peake (1h44) ⓬. *Très prenant, mais atroce.*

Dimanche 21

TF1
20.45 Harry Potter et l'ordre du Phénix ★★. Fantastique (2007) de David Yates, avec Daniel Radcliffe, R. Grint (2h15) ⓾. (voir Sélection)
23.20 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le goût de la vie ★★. Comédie (2007) de Scott Hicks, avec Catherine Zeta-Jones, Aaron Eckhart, A. Breslin (1h43). *Charmant*
22.20 Faites entrer l'accusé «Jacqueline Carrère-Ponthieux, innocentée après 13 ans». Magazine.

FRANCE 3
20,35 Louis la brocante «Louis et la belle brocante». Téléfilm avec Victor Lanoux, Évelyne Buyle.
22.50 Déshabillez-nous «Naître, ni fille ni garçon». Documentaire.
00.00 Descartes. Drame en VO (1973) de Roberto Rossellini (2h30).

ARTE
Traumatisme de guerre
20.40 Stalingrad ★. Film de guerre (2000) de J.-J. Annaud, avec Jude Law (2h10). *Décevant.*
23.05 Héros sans patrie ★★. *Très émouvant.*

M6
20.45 Zone interdite «Faux malades, formations bidons, entrepreneurs fictifs : La France des arnaques». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Hôpitaux psychiatriques : Voyage au cœur de la folie». Magazine ⓬.

CANAL +
20.55 Football «Lens/Lyon».

Lundi 22

TF1
20.45 Mes amis, mes amours, mes emmerdes…. Série.
22.45 New York unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec C. Arnaud, Nathalie Rheims, P.Labro, Romane Bohringer, Marc Esposito.

FRANCE 2
20.35 Cold case : «Les Rocket boys», «Coup double». Série avec Kathryn Morris, Danny Pino ⓾.
22.10 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Il n'y a pas de Kennedy heureux ★★. (voir Sélection)
22.55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 99 F ★★. Comédie (2007) de J. Kounen, avec Jean Dujardin (1h40) ⓬. *Énergique, mais clinquant et complaisant.*
22.20 La nouvelle vie de Monsieur Horten ★★. Comédie dramatique en VO (2007) de Bent Hamer (1h26). *Poétique et tendre.*

M6
20.45 I, Robot ★★★. Science-fiction (2004) de Alex Proyas, avec Will Smith (1h50) ⓾. *Très brillant.*
22.35 Pousuite ★★. Drame (1996) de A. Davis, avec Keanu Reeves (1h43) ⓾. *Classique, mais distrayant.*

CANAL +
20.50 Mafiosa (1 et 2/8) ★★. Série avec Hélène Fillières ⓬. *Excellent, mais un peu confus et violent.*

Mardi 23

TF1
20.45 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓾.
23.10 Près de chez vous : «Vivre ensemble pour vivre mieux», «Réseaux sociaux». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Les enfants du nouveau monde ★★. (voir Sélection)
22.20 Un jour, un destin «Annie Girardot, le tourbillon de la vie». Magazine de Laurent Delahousse.
23.55 Mourir d'aimer ★★. Drame (1970) de André Cayatte, avec Annie Girardot (1h40). *Poignant*

FRANCE 3
20.35 Ma ville en rire «À Nice». Divertissement avec Jean-Yves Lafesse, Jean Marie Bigard, Stéphane Rousseau, Chantal Ladesou, etc.
23.10 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Valse avec Bachir ★★★. Film d'animation (2007) de Ari Folman (1h23). (voir Sélection)
Ce carbone qui nous enfume !
22.05 Mister carbone «L'après-Copenhague». Documentaire.
23.00 La post-carbone attitude.
23.55 Christophe Colomb, l'énigme. Drame en VO (2007) de Manoel de Oliveira (1h15).

M6
20.40 L'espoir de l'année «Artisan coiffeur». Divertissement.
22.25 Profession coiffeurs.

CANAL +
20.45 La grande soirée de Champions League «Auxerre/Milan AC».

Mercredi 24

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Schalke/Lyon».
22.55 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.35 Fais pas ci, fais pas ça : «L'esprit de Noël», «Les apparences sont parfois trompeuses» ★★. Série avec Isabelle Gélinas, Bruno Salomone, Valérie Bonneton, G. de Tonquédec. (voir Sélection)
22.20 Le bureau des plaintes. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Le génie des bâtisseurs».
22,55 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Philippe Pétain» ★★★. *Excellent.*
22.25 Le dessous des cartes «Les cartes de l'économie mondiale».
22.40 Lumière silencieuse. Drame en VO (2007) de Carlos Reygadas, avec Cornelio Wall (2h10).
00.50 Charly. Comédie dramatique (2005) de Isild Le Besco, avec Kolia Litscher, J.-M. Parmentier (1h30).

M6
20.45 La France a un incroyable talent. Divertissement avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon, Dave.
22.40 La France a un incroyable talent, ça continue.

CANAL +
20.50 L'homme de chevet ★★. Drame (2008) de Alain Monne, avec Sophie Marceau, Christophe Lambert (1h30). *Bouleversant*

Jeudi 25

TF1
20.45 Profilage. Série avec Guillaume Cramoisan, Odile Vuillemin, Jean-Michel Martial ⓾.
23.35 Esprits criminels. Série avec Mandy Patinkin ⓾.

FRANCE 2
20.35 À vous de juger. Magazine présenté par Arlette Chabot.
23.10 Infrarouge «La bataille du sida». Documentaire.
00.45 Prix Constantin 2010.

FRANCE 3
20.35 Le fugitif ★★★. Policier (1992) de Andrew Davis, avec Harrison Ford, Tommy Lee Jones (2h10) ⓾. *Captivant*
23.10 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.40 Septième ciel. Drame (2008) de Andreas Dresen, avec Ursula Werner, Horst Rehberg (1h35). *Interminable et choquant.*
22.15 93 la belle rebelle. Documentaire.
23.20 Tracks.
00.15 Capitaine Achab ★★. Aventures (2007) de P. Ramos, avec Denis Lavant, Dominique Blanc (1h40). *Excellent.*

M6
20.45 Lie to me : «La bombe humaine», «Le prédateur», «Le prix de la perfection». Série avec T. Roth ⓾.
23.05 Sons of anarchy. Série ⓬.

CANAL +
20.50 24 heures (21 et 22/24). Série avec Kiefer Sutherland ⓬.

Vendredi 26

TF1
20.45 Koh-Lanta Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.20 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement ⓬.

FRANCE 2
20.35 Tango «Bad dog» ★★. Téléfilm avec Frédéric Pierrot, Audrey Fleurot, Carole Richert ⓾. *Un excellent policier bourré d'humour.*
22.10 Avocats et associés «Le choix du père» ★★. Série avec Frédéric Gorny. *Poignant*
23.00 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

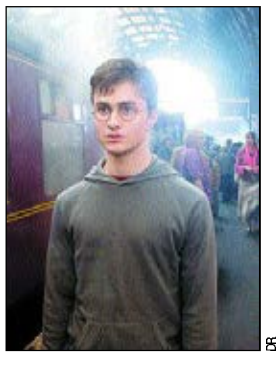
FRANCE 3
20.35 Thalassa Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Spéciale Bernard Tapie». Magazine de Mireille Dumas.
00.10 Toute la musique qu'ils aiment «L'heure de… L'Orchestre National de France».

ARTE
20.40 Le fils de Rambow ★. Comédie (2006) de Garth Jennings, avec Bill Milner (1h31). *Décevant.*
22.15 Le corps déchiffré «L'homme, ce prodige». Documentaire.
23.00 Grand format «Lénine dans mon berceau». Documentaire.

20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.50 Trésor. Comédie (2009) de Claude Berri et F. Dupeyron, avec A. Chabat, Mathilde Seigner (1h21).

SÉLECTION


DR

Harry Potter et l'ordre du phénix - Harry Potter entre en cinquième année à Poudlard, quand il apprend qu'il est menacé d'exclusion pour exercice illégal de la magie. C'est à un passionné de l'univers de J. K. Rowling qu'a été confiée la réalisation de ce cinquième volet. On retrouve cette alliance, qui a fait le succès de la série, entre la peinture d'un monde féerique fascinant, peuplé de créatures étonnantes, et la description de sentiments universels comme le sens de l'amitié, la perte d'un ami et l'expérience de la solitude. Harry Potter apparaît ici plus vulnérable, ce qui donne une dimension psychologique intéressante à ce volet. Le film bénéficie de nombreuses trouvailles visuelles, d'effets spéciaux époustouflants et de décors somptueux. La distribution, où l'on retrouve de grands noms du cinéma britannique (Gary Oldman, Emma Thompson, Ralph Fiennes, etc.), constitue un bel atout pour le film. ***Dimanche 21, sur TF1, à 20h45.***

Il n'y a pas de Kennedy heureux - C'est la famille la plus célèbre du monde, celle qui a connu le destin le plus tragique. Ce documentaire raconte son histoire à hauteur d'enfant, ou plutôt de gouvernantes. Avec des films de famille, ce documentaire retrace l'histoire tragique de ces enfants manipulés par le patriarche, Joe Kennedy, pour réaliser son rêve. Le ton est personnel, l'ensemble très émouvant, mais c'est un peu long. ***Lundi 22, sur France 3 à 20h35.***

Les enfants du nouveau monde - Parce qu'elle est née à New York, le 11 septembre 2001, peu après l'effondrement des tours du World Trade Center, Laurent Delahousse entreprend de raconter à Serena comment vivent d'autres enfants (Abel, l'Uruguaien, Zidane, le Congolais, Ehsanulla, l'Afghan). Avec sensibilité, ce documentaire très original, qui nous fait pénétrer dans la vie quotidienne de ces enfants, est un beau plaidoyer pour la paix. ***Mardi 23, sur France 2, à 20h35.***

Valse avec Bachir - Ari tente de se remémorer ses souvenirs de jeune soldat, au début des années 80, lors de la première guerre du Liban, mais il s'étonne d'avoir perdu tous les souvenirs de cette époque. Ari Folman a choisi l'animation pour évoquer des faits dramatiques, leur apportant ainsi une grande force poétique et visuelle. Cette œuvre, qui réunit neuf témoignages de personnes réelles, est originale et constitue un émouvant plaidoyer pour la paix. ***Mardi 23, sur Arte, à 20h40.***

Fais pas ci, fais pas ça - On retrouve avec grand plaisir les familles Bouley et Lepic dans de nouvelles aventures de cette troisième saison. Ces petites chroniques de la vie quotidienne d'une famille stricte et d'une famille laxiste sont très amusantes, avec quelques notations bien senties. Mais c'est l'interprétation qui fait tout le sel de cette série. C'est parfois un peu gros, mais toujours réjouissant. ***Mercredi 24, sur France 2, à 20h35.***